

la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

S U N O U S

BIBLIOTHÈQUE MONTRÉAL
SALLE PÉRIODIQUES
1210 SHEBROOKE EST.
MONTRÉAL 133, P.Q.

ZONE 133

Port payé à Québec

Vol. XLII - No 3 - Montréal 24 mars 1971



L'OPINION RURALE...

Nous en sommes tous des capitalistes...

À la suite de l'éditorial du 10 mars "La coopération et le capitalisme font bon ménage de M. Pierre Courteau, je ne puis laisser passer deux paragraphes interrogateurs sans y apporter mon point de vue.

Le paragraphe qui parle du "magnat de Granby" se termine par cette phrase: Défend-on le producteur ou l'industrie?

Pour le cultivateur qui se contente de vendre son lait à une entreprise capitaliste (une vraie) et qui ne peut faire la distinction entre le coopératisme et le capitalisme celui là dit: C'est vrai, Granby défend l'industrie au détriment du producteur.

Pour le cultivateur qui a compris qu'il ne peut plus se contenter de produire une matière première comme le lait, mais qu'il doit entrer dans le secteur secondaire de l'industrie alimentaire; c'est-à-dire livrer des biens finis qui se rendent sur la table du consommateur sans aucune autre transformation, il devient membre d'une coopérative (Granby pour ma région) et alors il peut dire l'industrie c'est moi et la prospérité de son industrie devient la prospérité de la ferme, parce que le cultivateur coopérateur considère son usine coopérative comme le prolongement de sa ferme.

Comme nous voyons, le cultivateur syndicaliste et le cultivateur coopérateur n'ont pas la même réaction en lisant la même phrase. Je ne doute pas de la sincérité du premier mais de grâce qu'il étudie la coopération pour dissiper ces préjugés hostiles envers nous coopérateurs.

Maintenant la deuxième interrogation c'est tout le dernier paragraphe: Nous sommes ac-

cusés de nous ranger d'abord du côté de l'entreprise capitaliste.

Qui est capitaliste dans le Québec? Tous nous le sommes, mon cher monsieur, car tous nous sommes propriétaires de nos fermes, donc de capital. Même le cultivateur syndicaliste le plus anti-capitaliste à l'exemple de Michel Chartrand, est encore un petit capitaliste quoi qu'il en dise.

Donc, comme ça la coopération se range d'abord de notre côté: syndicaliste comme coopérateur, les deux étant capitalistes.

Je comprends le sens que vous vouliez donner à votre phrase, mais selon notre point d'observation nous pouvons la tourner à notre avantage. Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dire à des mots pour être malin?

Après la lecture de tout votre éditorial que doit-on conclure? Syndicalisme et coopération sont deux philosophies différentes pour solutionner un même problème, celui du peuple sans grandes ressources financières dans une société hautement capitalisée donc puissante.

Le syndicaliste est un amateur de parade dans la rue avec pancartes et de soi-disant journées d'études, qui risquent fort de tourner en démagogie par les magnats du syndicalisme, (moi je préfère mon magnat de Granby à mon magnat de syndicat).

En résumé c'est un amateur du défoulement collectif.

Le coopérateur, lui, prend le peu de capital qu'il a et l'investit collectivement afin de prendre sa place dans la société capitaliste et devenir son égal. Nous ne disons pas à l'industrie laitière capitaliste: partagez-nous vos profits, mais nous avons

Nous, notre philosophie ce n'est pas de dire donnez-nous ça en menaçant tout le monde, mais de posséder notre industrie pour avoir notre place au soleil.

J'admire l'ardeur de mes amis syndicalistes mais je n'admets pas tous leurs actes et leurs paroles.

Je suis bien plus fier de lire dans la page financière du journal La Presse que ma Coop. Fédérée est la plus grosse entreprise Canadienne-française et ma Coop. de Granby la septième, que de lire en première page du journal que les cultivateurs ont tenu une journée d'étude au Cegep de Ste-Foy.

J.-Nazaire Bergeron,
St-Grégoire,
Ville de Bécancour,
Comté de Nicolet.

Je suis membre de la Coop. de Granby, du Syndicat des Producteurs de lait industriel de Nicolet et du Syndicat de l'U.C.C. de St-Grégoire, (ancien secrétaire durant huit ans).

Publication des lettres

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

La direction se réserve en outre le droit d'écourter les lettres jugées trop longues. En général, elles ne doivent pas excéder 300 mots.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Enfin, l'UCC et le journal, n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

construit notre propre industrie et les profits, nous les avons sans devoir organiser de manifestation tapageuse.



**TRITON XA EST L'AGENT
DE SURFACE ORIGINAL
RECONNU, SOUS FORME
CONCENTRÉE, À FAIBLE
POUVOIR MOUSSANT**

TRITON XA est un herbicide à action pré-émergente, efficace contre les mauvaises herbes de la plus rapidement efficace contre les mauvaises herbes. Demandez l'avis de vos conseillers, producteurs de maïs.

Et son emploi est tellement plus simple! Avec un bidon de 5 gallons de TRITON XA, vous traitez la même surface qu'avec 60 gallons d'huile de maïs. Plus de manutention de lourds barils d'huile collante. Pensez à tout le temps que vous gagnerez avec TRITON XA, pendant la saison de végétation!

TRITON XA est en vente chez tous les agents de l'U.C.C.

**ROHM
& HAAS**

la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX

RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDoux

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.,
32, rue Front ouest,
Toronto, Ont.

Composition/Montage
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Dépôt légal - 1er trimestre 1971
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

Un pas en avant, soit, mais on attend toujours les enjambées

ENFIN, après en avoir parlé depuis longtemps, le Ministre de l'Agriculture vient d'annoncer la mise en place par son ministère de nouveaux programmes agricoles. D'autres pages du journal fournissent des détails à ce sujet. Nous voulons ici simplement présenter quelques commentaires généraux.

1. Les nouveaux programmes annoncés par le Ministre de l'Agriculture, notamment ceux qui concernent les soins vétérinaires, l'insémination artificielle, la promotion de certaines productions animales et l'implantation de nouvelles productions végétales vont remplacer avec avantage la plupart des anciennes mesures d'assistance qui doivent être supprimées. La tendance nouvelle que semble indiquer l'adoption de ces programmes au sujet de l'orientation de la politique agricole apparaît encourageante bien qu'elle ne soit pas très révolutionnaire. En effet, du moins pour le moment, il s'agit encore essentiellement de subventions. Mais celles-ci seraient versées dans le cadre de programmes en nombre limité visant à l'amélioration de conditions de base de la production agricole.
2. Suivant les informations les plus détaillées que nous ont été fournies, les montants d'argent impliqués dans la disparition d'anciennes mesures d'assistance et l'apparition de nouveaux programmes sont de l'ordre de \$7 millions, à moins que l'augmentation de budget qui semble avoir été annoncé pour le Ministère de l'Agriculture s'applique aux nouvelles mesures, ce que nous ne savons pas. Il est très évident qu'un réaménagement budgétaire portant sur une tranche de \$7.0 millions seulement, est en lui-même insignifiant. Les montants d'argent impliqués sont trop limités par rapport à l'ensemble du budget du Ministère de l'Agriculture, de l'ordre de \$80 millions, pour que cela soit vraiment significatif pour le moment.
3. Un des programmes qui a été annoncé concerne la consolidation des usines de pasteurisation du Québec. On se propose de verser des fonds pour favoriser la concentration de ces usines. Nous n'avons pas objection, au contraire, à ce que le Ministère de l'Agriculture se préoccupe du secteur agricole secondaire. Le secteur de la production a besoin du secteur secondaire, comme ce dernier a besoin du secteur de la production. Mais au moment où des fonds doivent être investis par l'État dans des projets destinés à améliorer les industries agricoles, c'est le Ministère de l'Industrie et du Commerce, dont c'est la fonction propre, qui doit intervenir comme il le fait dans n'importe quel autre secteur de l'industrie. Les

industries du secteur de l'agriculture sont des industries comme toutes les autres. On a d'ailleurs vu dernièrement quelle importance elles occupent dans l'économie du Québec.

Si toutefois, par défaut d'agir du ministère impliqué, le Ministère de l'Agriculture doit intervenir pour consolider ou développer des usines, il doit au moins le faire à partir de fonds qui n'étaient pas destinés antérieurement aux cultivateurs eux-mêmes, comme c'est le cas pour toutes les mesures que l'on se propose d'éliminer du budget du MAC.

4. Un autre des programmes annoncés par M. Toupin concerne les travaux mécanisés. Le ministère offre aux cultivateurs une alternative à celles des octrois actuels qui sont versés pour la réalisation de travaux mécanisés, soit des emprunts à l'Office du Crédit Agricole, à un taux d'intérêt réduit, pour la réalisation de ces travaux sur une base plus importante. Le ministre ajoute là quelque chose de valable, mais il ne semble cependant pas toucher, du moins en profondeur, à la politique actuelle. Il est pourtant d'une extrême importance que toute cette politique, qui favorise le pire patronage politique, soit complètement redéfinie pour éliminer de son administration l'ingérence politique et améliorer d'autant son efficacité.
5. Enfin, le Ministre de l'Agriculture a indiqué qu'il avait donné des informations aux représentants de la classe agricole au sujet des nouveaux programmes qu'il vient d'annoncer. Cela est vrai. Mais il faut bien noter qu'il s'agit là d'une simple information sur des projets dont l'élaboration était terminée et au sujet desquels les décisions du Ministre étaient prises. À quoi bon alors cette information qui ne permet pas de faire des discussions au moment où elles pourraient influencer les politiques. On comprend que le Ministre n'a peut être pas pu travailler jusqu'à maintenant dans des conditions qui lui permettaient facilement de consulter les cultivateurs. On ne l'accepte cependant pas. Il se doit pour l'avenir de consulter les représentants officiels de la classe agricole dans le processus d'élaboration de nouvelles politiques.

Voilà quelques réactions brèves à l'annonce des nouveaux programmes du Ministre de l'Agriculture. Un pas est fait en avant, mais si petit, qu'il n'aura aucune signification s'il n'est suivi d'enjambées beaucoup plus grandes.

Henri-Paul Proulx

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

L'INTÉGRATION ET LE C-176

La production et le commerce des bovins de boucherie, aussi bien que du boeuf, sont en train de devenir tellement attrayants que des personnes autres que les éleveurs et les ranchers tentent de s'en emparer.

La production du boeuf pourrait bien suivre les traces de celle du poulet à griller et tomber avant longtemps sous la maîtrise de quelques particuliers.

"Il y a une dizaine d'années, personne ne pensait que les parcs d'engraissement commerciaux pour bovins pourraient constituer une menace au rancher indépendant par nature. Mais aujourd'hui un nombre de plus en plus restreint d'exploitants de ces parcs en possèdent la maîtrise aux États-Unis... Et l'on peut observer la même tendance au Canada."

Voilà l'avertissement grave que vient de donner aux éleveurs de l'Ouest canadien un économiste agricole de l'Université d'État de l'Ohio, M. T. Stout. Ce dernier craint vivement que "l'esprit d'indépendance et d'individualisme des éleveurs de bovins à viande ne cause leur propre perte." Ajoutant: il se peut que vous puissiez conserver un semblant d'indépendance, mais à la condition de sacrifier une partie de votre attitude intransigeante pour travailler de concert avec d'autres groupements agricoles.

Proportion 1:50%

Vingt ans passés, l'industrie du poulet à griller nous apparaissait tout simplement comme une autre forme de production animale. Aujourd'hui, moins de 40 grosses entreprises ont la mainmise sur les deux-tiers de cette production aux

États-Unis, alors qu'il n'en reste que 10% aux éleveurs indépendants.

Un phénomène semblable est en voie de se produire aux États-Unis dans une autre production animale, toujours selon le professeur Stout, et c'est le suivant: Il y a dix ans, c'est à peine si l'on connaissait l'existence de parcs d'engraissement d'une certaine envergure; dans le moment, aux États-Unis, moins de 1% de ces parcs engraisse plus de la moitié des bovins expédiés aux abattoirs. Serait-ce tout simplement un début de ce que le professeur appelle les "changements radicaux" et de l'intégration verticale qui attend l'industrie bovine?

Cette orientation est d'autant plus déplorable qu'on s'attend à une expansion notable de l'industrie du boeuf durant les années 70... Aux États-Unis, augmentation probable de 7 milliards de tonnes et un chiffre correspondant de 10% au moins pour le Canada.

Planche de salut

À la lecture d'un tel avertissement, on ne peut s'empêcher de penser au projet de loi C-176 (offices nationaux de commercialisation) autour duquel on fait tant de bruit à l'heure actuelle... Projet dont les éleveurs de bovins de boucherie — ceux de l'Ouest du moins — ne veulent pas à n'importe quel prix. Et pourtant, ce sera peut-être leur seul moyen de salut au cours des prochains 10 ou 15 ans.

Témoignant l'autre jour devant le Comité de l'agriculture de la Chambre, le président d'un office ontarien de mise en marché déclarait:

"Une loi de commercialisation agricole, na-

tionale autant et plus que provinciale, s'impose si les producteurs doivent conserver leur indépendance et livrer une concurrence sur le marché aux grandes exploitations intégrées. On en a fait la preuve, les produits qui font l'objet d'une commercialisation efficace permettent aux producteurs d'affronter cette concurrence et d'obtenir des prix raisonnables..."

"Faute de régularisation et de gestion des approvisionnements, il se trouve toujours des entreprises intégrées pour éliminer les producteurs indépendants. L'exploitation intégrée compense ses heurts en augmentant ses bénéfices en d'autres domaines (spéculations)... Nous croyons que les offices de commercialisation sont essentiels; de plus, ils contribuent à déterminer le destin des producteurs."

Voilà pourquoi un autre témoin important insistait sur la nécessité de "prévoir dans une telle législation des contrôles de toute l'industrie intéressée afin d'éviter qu'un seul particulier parvienne à la dominer sous tous ses aspects."

A un interlocuteur qui lui demandait quel mode de contrôle il fallait exercer sur les exploitations intégrées désireuses d'adhérer à un office de commercialisation, le ministre de l'Agriculture de l'Ontario a répondu: "Je ne crois pas qu'un tel problème relève directement de ma compétence; c'est une question qui doit être tranchée par les producteurs membres de l'office."

Producteurs de porcs

S'adressant à son tour au même Comité, M. K. Weeden, directeur de l'Office de commercialisation des producteurs de porcs de l'Ontario, tenait les propos que voici:

"Nous considérons ce projet de loi comme un sérieux essai d'apporter de l'ordre dans la vente des produits de la ferme. Les membres de notre office sont eux-mêmes des producteurs dynamiques, élus par leurs confrères... Même si les pouvoirs qui leur sont confiés leur viennent de la Régie des marchés agricoles de l'Ontario, il n'en demeure pas moins qu'ils sont responsables à leurs électeurs."

"La structure démocratique de l'office repose sur les 30,000 producteurs identifiés, groupés en 43 associations de comté... Les élections sont menées par des personnes neutres, d'une manière aussi libre et ouverte que possible."

M. Weeden devait ajouter un peu plus loin que l'office rend service aux exploitants de salaisons en régularisant et en normalisant le volume de leurs expéditions de leur propre initiative. Et il ajoutait: "Les fluctuations saisonnières sont une source d'ennuis à l'exploitation efficace d'un abattoir... Par ailleurs, le producteur craint qu'un excédent (d'expéditions) de 1% par rapport aux besoins nationaux n'entraîne une réduction de 30% dans les prix... Voilà pourquoi nos producteurs croient au principe d'une commercialisation organisée."

Un peu plus tôt dans la journée, le ministre Stewart avait, lui aussi, fait allusion aux 30,000 producteurs de porcs de l'Ontario. Il avait semblé dire, sans le dire: Sans office de commercialisation, ce nombre serait aujourd'hui inférieur à 30,000. Les éleveurs de bovins profiteront-ils de cette expérience? Probablement non si, comme l'affirme le cynique, notre "expérience actuelle est le fruit de nos bêtises passées."

Tout homme est mon frère



Chaque fois que les hommes s'approchent de Dieu, chaque fois qu'ils se laissent animer par son Esprit, ils découvrent qu'ils sont tous frères et appelés à poursuivre leur bonheur en s'appuyant les uns sur les autres.

Aussi notre conversion en ce temps de réflexion chrétienne apporté par le carême, n'exige-t-elle pas, pour être sincère, que nous soyons disposés à manifester plus d'Amour à nos semblables? Qu'il soit tout près de moi ou qu'il demeure à l'autre bout du monde, tout homme est mon frère. N'est-ce pas ce que j'ai à découvrir chaque jour? N'est-ce pas ce que je dois saisir d'avantage en cette montée vers Pâques?

Tous dépendants d'un même Créateur, tous réunis en un même Sauveur, les hommes sont faits pour communier à un même Esprit qui les engage à s'aimer et à vivre comme des frères. "Un seul est votre maître et vous êtes tous frères", Mt, 23, 8. "À ceci, tous vous reconnaîtrez pour mes disciples: à cet Amour que vous aurez les uns pour les autres" Jn. 13, 35.

Tout homme est mon frère, nous indique Jésus dans son enseignement et son chemin de croix! C'est merveilleux! Tout homme est mon frère, comprend le chrétien, celui qui, de par sa foi, se sent obligé plus que personne à poursuivre aujourd'hui l'oeuvre du salut.

Le pauvre que je rencontre au coin de la rue, qui me regarde avec envie ou avec haine; le mendiant qui me tend la main pour aller prendre une bouteille de bière, il est mon frère, celui que Jésus regarde avec bonté.

L'ouvrier qui se voit acculé à la violence, le professionnel qui prend ses airs de supériorité, le cultivateur qui va son chemin sans se préoccuper des autres, il est mon frère, celui à qui le Seigneur dit: recherche ce qui est juste et vrai.

Le pauvre Vietcong qui lutte pour son idéal, le Sud-Vietnamien blessé dans une guerre insensée, l'enfant mourant de faim en Inde ou en Amérique du Sud, il est mon frère, celui pour qui le Christ est venu rappeler l'Amour.

Le jeune de chez-nous, perdu dans une école trop grande et tenté par l'euphorie de la drogue, le jeune qui ne croit plus à rien parce que ses éducateurs avaient démissionné, il est mon frère, celui qui avec moi aurait tant à découvrir que la vie humaine est merveilleuse quand elle s'appuie sur le dévouement, la générosité et la certitude de la Résurrection.

Tout homme est mon frère. Que ne puis-je toujours lui manifester, dans mes comportements la bonté du Christ Jésus!

Georges-Étienne Phaneuf, ptr
Aumônier général U.C.C. et A.F.E.A.S.



M. Jacques LABRIE

M. JACQUES LABRIE, vient d'être désigné par la Direction de l'U.C.C. pour occuper les fonctions de Directeur adjoint au Service de la Mise en Marché. Riche d'une expérience de 12 ans à titre de Directeur régional de l'U.C.C. pour les Fédérations de Ste-Anne de la Pocatière, devenue Côte-du-Sud, et de Québec-Sud, M. Labrie fournira notamment ses services, dans l'immédiat, à l'organisation des nouveaux secteurs, de la mise en marché. Le nouvel adjoint de M. Maurice Mercier est bien préparé pour ce travail puisqu'il a déjà été responsable de l'organisation de deux plans conjoints régionaux dans le bois et le lait nature, en plus de diri-



M. Henri DORVAL

ger par la suite le secrétariat de ces deux mêmes organismes.

M. HENRI DORVAL a été nommé récemment au poste de Conseiller technique à la Mise en Marché. Depuis 1966, M. Dorval était adjoint au Directeur du Service de l'Administration et de la Trésorerie de l'U.C.C. Avec sa récente nomination, il devient attaché plus particulièrement à la Fédération des Producteurs de Lait du Québec comme Secrétaire adjoint. Déjà, il a collaboré de façon intensive à la mise sur pied du plan conjoint provincial de cet organisme de producteurs. Le nouveau conseiller technique, qui travaillera sous la responsabilité du Directeur du Service,



M. Jocelyn VIGNEUX

M. Maurice Mercier, est Bachelier ès arts et en Sciences Commerciales.

M. JOCELYN VIGNEUX devient le nouveau Chef comptable de la Confédération de l'U.C.C., au sein du Service de l'Administration et de la Trésorerie, sous la responsabilité de M. Jules Saint-Pierre. Avant son engagement, M. Vigneux était attaché au Service de l'Impôt fédéral, à Montréal. Il est diplômé des Hautes Études Commerciales (1967), avec le titre de "C.G.A." et poursuit des études pour l'obtention d'un baccalauréat en Commerce. M. Vigneux remplace M. Henri Dorval, transféré à la Mise en Marché.

Prime de \$2 par porc en Saskatchewan

Le trésorier provincial de la Saskatchewan a inscrit une somme d'un demi-million de dollars pour le versement de primes à la qualité des porcs de cette province au cours du prochain exercice financier.

La prime, qui sera de \$2, s'appliquera aux porcs d'un indice de 103 et plus. Par con-

tre, les crédits de \$410,000 inclus dans le budget de l'an dernier comme subventions à la construction et à l'amélioration de porcheries disparaissent cette année.

Au cours de 1970, le nombre de porcs dans les fermes de la Saskatchewan avait augmenté de 50%, mais les prix touchés par les producteurs en fin d'année étaient tombés à leur plus bas depuis une dizaine d'années.

L'un des points saillants du budget de l'agriculture dans cette province n'en demeure pas moins la diversification des productions agricoles et, d'une façon particulière, l'expansion des élevages de bovins à viande. Le total des crédits affectés à l'agriculture est de \$16.2 millions.

Hausses sensibles

Même si le trésorier, M. D. G. Steuart, estime que la situation en 1971-72 sera plus favorable qu'en 1970 par suite des ventes accrues de céréales, il n'en a pas moins quadruplé et quasi quintuplé, les subsides affectés à la garantie des emprunts auprès des banques et à l'encouragement de l'élevage des bovins de boucherie. Cette

tranche du budget agricole passe de \$120,000 qu'elle était en 1970 à \$540,000 cette année.

L'an dernier, les prêts consentis pour stimuler l'industrie des bovins à viande se sont élevés à \$25 millions et les effectifs ont augmenté de 150,000 têtes. Le nouveau budget veut accentuer cette tendance afin de stabiliser encore davantage l'avenir de l'agriculture en Saskatchewan. Dans la même veine, le montant alloué à l'expansion et à l'amélioration des pâturages communautaires sera d'un million et quart de dollars cette année contre \$245,000 l'an passé.

Une autre formule d'aide est offerte aux éleveurs de bétail: celle de l'inspection vétérinaire aux enchères publiques, sans parler d'une subvention de \$3,000 aux régions qui se doteront de cliniques vétérinaires.

Enfin, des crédits de \$2 millions sont prévus pour accélérer la mise en valeur des régions irrigées de la rivière Saskatchewan-Sud. Inutile de rappeler qu'on songe depuis longtemps à la culture des légumes, et probablement des petits fruits, dans cette partie irrigée, afin de satisfaire autant que possible aux besoins de la population de la province dans ce domaine.

CHAÎNES DE SCIÉS MÉCANIQUES ET ACCESSOIRES
provenant du plus important entrepôt d'accessoires pour sciés mécaniques en Amérique du Nord.

CHAÎNE de 12"-14"	\$9.50
et PIGNON	\$11.50
CHAÎNE de 15"-16"	\$10.50
et PIGNON	\$12.50
CHAÎNE de 17"-20"	\$12.50
et PIGNON	\$14.50
CHAÎNE de 21"-24"	\$15.00
et PIGNON	\$17.00
CHAÎNE de 25"-28"	\$17.50
et PIGNON	\$19.50

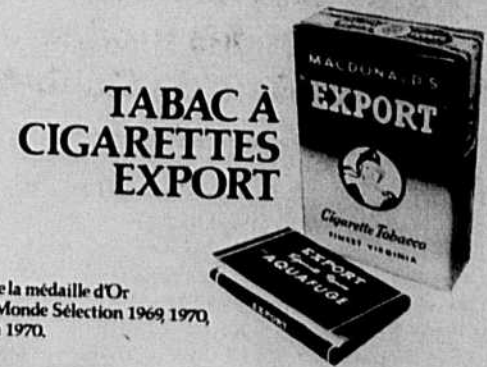
Plus taxe provinciale 8%
Ajoutez 50¢ pour l'expédition.
Pour l'envoi: c.r. (C.O.D.) incluez \$2.00 de dépôt
S.V.P. mentionner le modèle et la marque de scie

ENTREPÔT du MANUFACTURIER
Dépt. Q2 a/s Casler 40, Ste-Foy
Québec 10, P.Q.
Bureau et Entrepôt
1257, 14e Avenue Ouest,
Charny, P.Q. — 832-0593

TOUTES MARCHANDISES
GARANTIES SANS CONDITION.
PAIEMENT COMPTANT AVEC
LA COMMANDE OU SUR LIVRAISON.
Demandez notre catalogue gratuit,
prix spéciaux pour achats en grande quantité



Si vous avez le temps...
Passez-le avec bon goût.*



* Gagnant de la médaille d'Or
Bruxelles Monde Sélection 1969 1970,
Rotterdam 1970.

Subvention urgente de \$10 aux grains de provende

Le versement d'une subvention de \$10 la tonne sur les grains de provende en provenance des Prairies et acheminés vers l'Est est devenu un besoin pressant. C'est le seul moyen de pallier à une situation d'urgence qui a atteint un état critique pour les éleveurs de bestiaux et les meuneries de l'est du pays.

Telle est la substance d'une lettre qu'on qualifie de "ferme" adressée au ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, par nul autre que le président de la Bourse du maïs de Montréal, M. H. Bower, lettre à laquelle fait allusion un journal de l'Ouest ontarien.

L'auteur s'en prend surtout au régime du double prix qui vise l'orge de provende, régime qui profite un peu à tout le monde sauf aux producteurs d'œufs et de viandes de l'est du pays.

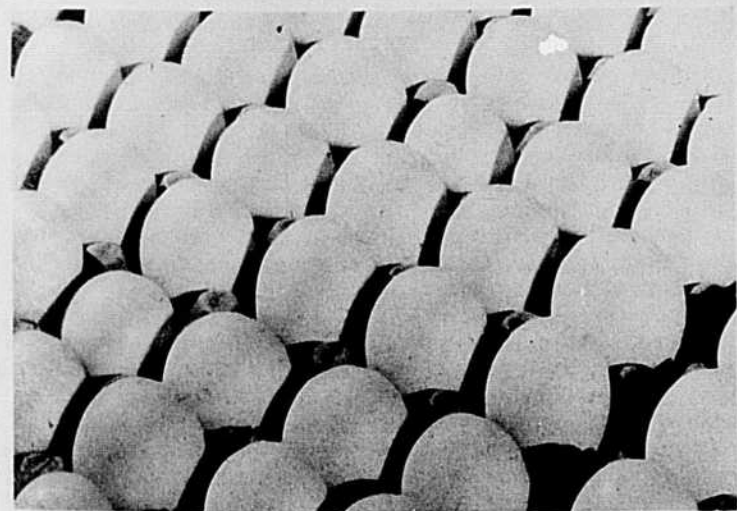
Éleveurs et meuniers

Il soutient que l'acheteur de l'Est — des grains de

Décès de Mme Esdras Chamard

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Esdras Chamard, mère de M. Jean-Marie Chamard, président de la Fédération de l'U.C.C. de la Côte-du-Sud. Mme Esdras Chamard a été inhumée mardi après-midi, à St-Jean Port-Joli, Cté de l'Islet.

L'U.C.C. et la TCN présentent leurs sincères condoléances à la famille Chamard.



COMMERCIALISATION DES OEUFS — La production des oeufs en 1970 a atteint un niveau sans précédent, selon les dernières statistiques émanant du ministère de l'Agriculture du Canada. On estime à presque 10.4 millions de caisses le volume des ventes faites par les aviculteurs canadiens aux postes enregistrés de classement en comparaison de 8.4 millions au cours de 1969. Les livraisons mensuelles de l'an dernier ont constamment dépassé celles de l'année antérieure. On croit que cette tendance va se poursuivre jusqu'en août prochain.

Assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de volailles du Québec

La Fédération des producteurs de volailles du Québec tiendra son assemblée générale annuelle, mercredi, le 31 mars, au Motel Rond-Point, à Lévis. Les délibérations doivent commencer à 9 h 30 du matin.

Tous les producteurs intéressés dans le Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec sont invités à cette assemblée générale annuelle. On y fera un rapport détaillé des activités de l'année et l'on établira le programme de la Fédération pour l'an prochain. La discussion principale portera cependant sur l'établissement du taux de règlement de quota.

Ce problème urgent découle des politiques disparates qui régissent le commerce des grains de provende, politiques qui maintiennent les prix à un niveau élevé dans l'Est canadien à un moment même où le marché des porcs et de la volaille demeurent faibles ou tendent à baisser davantage.

Il prétend que dans le passé, à la faveur du jeu libre de l'offre et de la demande, il s'établissait naturellement et normalement une certaine harmonie entre les prix des grains de provende et ceux des animaux finis. Au besoin, on avait recours aux importations de maïs des États-Unis pour combler les vides ou accentuer la concurrence, mais les prix du maïs et le maïs même des É.-U. sont devenus inabornables.

provende de l'Ouest est devenu le grand "oublié" dans le tableau commercial de l'orge tout particulièrement.

M. Bowers réclame du gouvernement fédéral un versement immédiat de \$10 la tonne, rétroactif au 1er novembre dernier, aux "acheteurs" de l'Est, faute de quoi éleveurs de bestiaux et meuniers régionaux seront acculés à la banqueroute et devront même fermer boutique.

La subvention de \$10 irait pour un certain temps à l'engraisseur et, après quelques mois, aux exploitants des meuneries. Même si l'on tient compte de l'allocation actuelle au transport des grains de l'Ouest vers l'Est, d'ajouter M. Bower, le coût net de l'orge de provende (vendue par l'intermédiaire de la Commission du blé) revient 100% plus cher au "consommateur" du Québec qu'aux usagers des Prairies.

Offre et demande

Toujours selon le même personnage, la situation a commencé de se détériorer l'automne dernier pour empirer constamment depuis... À un point tel qu'on peut assumer que chaque porc et poulet produit au Québec durant cette période l'a été à perte.



Les administrateurs des Assurances U.C.C. et les employés échangent leurs impressions lors de la récente assemblée générale de Beauport. On reconnaît dans l'ordre habituel MM. Xavier Fortin, président de la Fédération U.C.C. du Saguenay Lac St-Jean, Paul-André Veilleux, trésorier des assurances U.C.C., G.H. Desbiens, du Service des ventes, Lionel Sorel, président des Assurances U.C.C. et Paul Couture, 1er vice-président général de l'U.C.C.

E.-U. sont devenus inabornables.

On aurait dû prévoir cette situation et surtout nous expédier de forts approvisionnements d'orge comme grain de

remplacement, mais la Commission canadienne du blé a préféré en acheminer vers l'exportation des quantités considérables à des prix de faveur, de conclure le président de la Bourse.

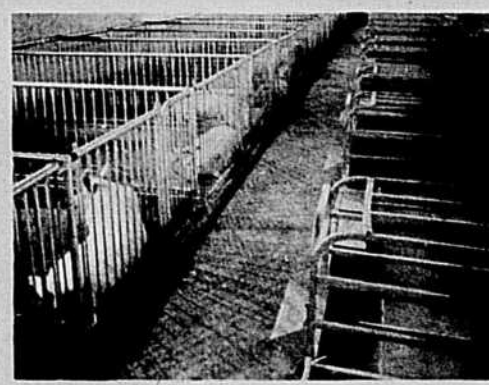
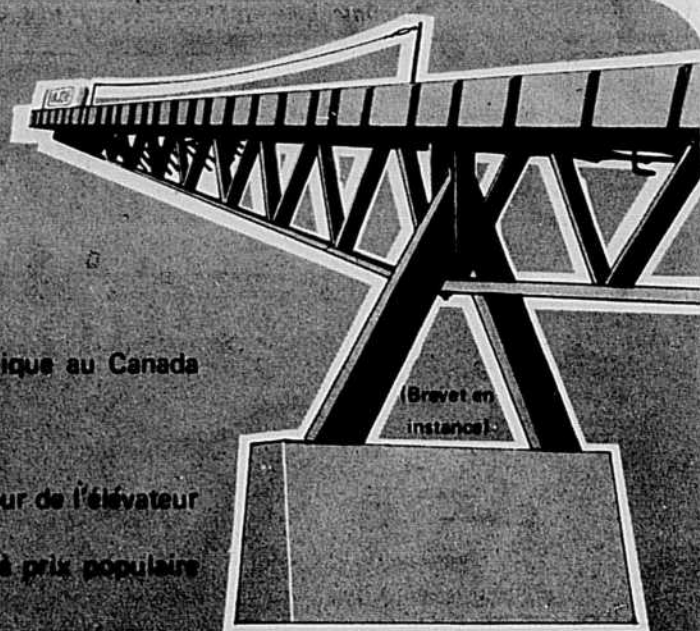
LAJOIE

1921 - 1971
50 ANNÉES D'EXCELLENCE
EN ÉQUIPEMENTS DE FERME

NETTOYEUR D'ÉTABLE

Sa montée mobile encore unique au Canada est solide comme un pont.

- Circulation facilitée autour de l'élevateur
- Installation et entretien à prix populaire



ÉQUIPEMENTS D'ÉTABLE

Nos unités sont fabriquées en fonction de la production commerciale du lait.

ÉQUIPEMENTS DE PORCHERIE

Nos milliers de clients satisfaits est votre meilleure garantie.

CONSULTEZ VOTRE VENDEUR LAJOIE OU ÉCRIVEZ DIRECTEMENT

R.A. LAJOIE LIMITÉE,

B.P. 69, ST-PIE,
CTÉ BAGOT, QUÉ.

A l'assemblée annuelle

1970 a marqué un progrès pour la Fédérée

Le rapport annuel du directeur général,
M. Geo.-E. Turcotte

II Approvisionnement de la ferme

Continuant son excellente performance, la DIVISION DES MOULÉES ET FERTILISANTS demeure un actif précieux pour la Fédérée. Elle accuse une amélioration de 11% de son chiffre d'affaires, dont une partie est attribuable à l'inflation. L'augmentation en volume varie selon les produits de 4% à 12%; le service des élevages et celui des couvoirs marquent un progrès plus considérable. Ceci est le résultat d'une intégration sans cesse plus grande des productions avicoles et porcines sous l'égide des coopératives. L'opération requiert la finance, la technique, le volume: trois attributs réservés désormais aux organisations puissantes et bien structurées. Exprimée en dollars, la contribution de la division est la même que l'an dernier. Il convient de souligner que les progrès rapportés ont été réalisés dans des conditions difficiles de marché. À signaler l'établissement en position stratégique de deux stations de vrac pour engrais chimiques, continuation du programme de la Fédérée vi-

sant à doter les diverses régions agronomiques d'installations adéquates. Sur la table des dessinateurs, on trouve les plans requis pour l'installation à Napierville, le printemps prochain, d'un poste de séchage pour le maïs grain.

Le service des moules et suppléments enregistre un tonnage record, soit en volume une augmentation moyenne de 8.6%, toutes les catégories de moules participant à l'amélioration. Le réseau coopératif accentue partout sa pénétration du marché quel que soit le comportement des productions. Le service des grains voit son volume accru de 9.4% et sa contribution aux bénéfices substantiellement augmentée. Le service des élevages est une partie intégrante du service des moules et suppléments à l'heure de l'agriculture contractuelle. Ses investissements sont accrus du tiers en 1970 et sa participation aux risques des élevages est inversement proportionnelle à la courbe des prix du marché. Le Couvoir d'Arthabaska connaît à sa première année complète d'opération une augmentation de 30% sur les opérations combinées de nos

couvoirs l'an dernier. Le service des semences éprouve quelques ennuis que nous cherchons à corriger. Nous prenons dans le commerce des engrais chimiques une part graduellement plus grande du marché, mais la situation d'âpre concurrence réduit la contribution monétaire du service. À l'heure de la protection des cultures, le service de la chimie agricole augmente ses ventes de 20%.

La DIVISION DES FOURNITURES PROFESSIONNELLES accroît légèrement ses ventes, 3%. Elle connaît des déboires et sa contribution aux bénéfices est réduite de 30% par rapport à l'an dernier. Le service des accessoires agricoles fait mieux que les autres puisqu'il dépasse légèrement ses ventes (9%) et maintient sa contribution de 1969. Aidé par une grande diversité, il accuse une stabilité reconfortante. Le service des pétroles augmente son volume de 9%, quoique sa contribution soit réduite de 19%, résultat de guerres de prix sur le marché. Il commence 1970 sur un bon pied. Le service de la machinerie agricole voit ses ventes comprimées de 25% et il subit une perte légère. La situation générale de l'agriculture, en industrie laitière surtout, expli-

que largement la situation. Les biens durables, tels les équipements de ferme, sont les premiers touchés durant les périodes de revenus difficiles.

Mise en marché des produits

La DIVISION LEGRADE enregistre une autre année difficile, mais légèrement meilleure que l'an dernier. La fermeture de l'usine de Québec en novembre 1969 favorise

une concentration de l'administration et du contrôle au service des salaisons, mais cela ne nous permet pas de conserver tout le volume originant de l'usine fermée. Nos abattements diminuent légèrement ainsi que nos ventes. Notre volume de viandes fumées se maintient, ce qui indique que nous avons transformé une plus forte proportion de notre production.

(À suivre, semaine prochaine)

La coopération agricole et les Caisses populaires ont toujours collaboré

Le conférencier invité à l'assemblée générale annuelle de la Fédérée était M. Émile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins. La Fédérée voulait rendre un hommage à l'un des pionniers de la coopération au Québec. De plus, il convenait de présenter aux dirigeants de la coopération agricole l'étape actuellement atteinte pour le Mouvement Desjardins.

M. Girardin a fait ressortir les bienfaits de la collaboration mutuelle qui, depuis un demi siècle, a permis l'expansion de la coopération agricole et de la coopération d'épargne et de crédit. Les communications entre la coopération agricole et les caisses ont largement contribué à la diffusion des Caisses d'épargne et de crédit. Par ailleurs, M. Girardin rappelle qu'à leur début, les coopératives agricoles ont pu compter sur le concours des Caisses. Ainsi, les Caisses ont accepté de prêter aux cultivateurs les sommes dont ils avaient besoin pour leur mise de capital dans les coopératives agricoles et d'apporter aux coopératives elles-mêmes leur capital de roulement.

"Aujourd'hui, rappelle le conférencier, quelque 40,000 cultivateurs peuvent compter sur les services variés que leur rendent 275 coopératives agricoles québécoises.

"Nous pouvons être fiers de nos réalisations, dit le président de la Fédération des Caisses populaires, mais si tous les membres des coopératives prenaient conscience de l'étendue d'une action concertée, combien de millions de dollars nous pourrions investir encore pour l'expansion des coopératives de production, de transformation et de distribution".

C'est avec humour que M. Girardin a su évoquer quelques anecdotes de son origine terrienne. Les premières années de sa carrière furent ensuite consacrées à l'enseignement: "années heureuses dans un métier que j'ai aimé", dit-il.

Depuis 1919, alors qu'il devenait gérant de la Caisse populaire de Ste-Clothilde de

Montréal, la carrière de M. Girardin a été toute entière consacrée à une cause, celle de la croissance de l'oeuvre de Alphonse Desjardins: les caisses d'épargne et de crédit.

"L'enracinement et la floraison de la coopération au Québec tient presque du miracle, déclare le conférencier. Nous avons connu des heures difficiles, mais elles ont permis l'édification d'une oeuvre utile au bien-être des individus et de la société". Personnellement, M. Girardin se glorifie à juste titre de la centaine de caisses qu'il a fondées et qu'il considère comme "sa contribution à l'économie du Québec".

Le conférencier parle ensuite avec abondance de l'aspect humain et du rôle social des caisses d'épargne et de crédit. "Des projets nouveaux comme ceux de la concentration des caisses sont possibles, dit-il, mais il ne faut jamais perdre de vue la dimension humaine de la caisse".

C'est ensuite la valeur de la coopération elle-même que M. Girardin fait ressortir. La coopération fait appel aux meilleurs sentiments du coeur humain, développe le sens des responsabilités, fait participer à la création de biens personnels en répandant un climat de mieux-être dans la communauté", dit-il.

"Pour réussir en coopération, dit le conférencier, il faut se sentir bien près les uns des autres. Par ailleurs, le succès ne doit pas nous faire oublier l'aspect moral et social de la coopération".

Le conférencier qui avait été présenté par le président, M. Roland Pigeon, fut remercié par M. Jules Saint-Germain, premier vice-président.



UN ENTOMÈTRE UTILE À L'AGRICULTEUR. — M. Gaston Gaudet, directeur du service des pétroles à la Coopérative Fédérée, présente au directeur général, M. Geo.-E. Turcotte, et au secrétaire, M. L.-P. Poulin, un nouvel entomètre conçu pour être d'une grande utilité aux agriculteurs. Cet entomètre, qui est en somme un entonnoir à mesurer, a été conçu et réalisé de façon à aider les cultivateurs aux prises avec des problèmes de calcul proportionnel de mélanges d'huile à moteur et d'essence, d'insecticide ou d'herbicide et d'eau, etc. Le principe du fonctionnement est relativement simple puisqu'il s'agit d'une soupape à ressort opérée au moyen d'un anneau et d'une chaînette, celle-ci rattachée à l'anse de l'appareil, ce qui permet de contrôler l'ouverture et la fermeture du goulot. À l'intérieur, on y trouve la graduation des échelles de mesure métrique, américaine et impériale. Un filtre amovible assure le maintien facile de la propreté. Les agriculteurs pourront trouver cet appareil utile à leur coopérative agricole et dans les centres de distribution CO-OP.

La libéralisation du commerce japonais

Le Japon aurait l'intention d'abaisser pour la peine les restrictions de tous genres qui frappent l'entrée chez lui d'une cinquantaine d'articles, dont environ la moitié dès le 1er avril et le reste au 1er septembre prochain.

Parmi ces produits, on mentionne les bovins vivants, le porc, les saucisses, le tourteau de soja et les huiles végétales.

En outre d'éliminer le contingentement sur ses importations de porc, le gouvernement de Tokyo modifierait le régime tarifaire en vigueur à l'égard de ce produit. Il remplacerait

son droit de 10% selon la valeur par un prélevé fondé sur le prix d'achat.

Rappelons que la consommation de la viande porcine augmente constamment au Japon: en 1960, on l'estimait à 3 livres par habitant; en 1964, de presque 6 livres et les projections actuelles l'établissent à 15 livres en 1975.

Là comme ailleurs, il se manifeste des changements marquées dans les habitudes alimentaires de ce peuple, changements liés au niveau de vie. Ainsi la consommation des oeufs a augmenté de

Nos importations de boeuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ne devraient pas dépasser le total de 5% de notre consommation nationale, selon M. L. Markusse, président de l'Association pour l'amélioration de la production bovine en Ontario.

220% depuis une dizaine d'années; celle des viandes de volaille, de 800%.

À cet égard, le Japon deviendra un débouché de plus en plus intéressant non seulement pour les viandes, mais aussi pour les bestiaux de l'étranger, sans compter les grains nécessaires à l'alimentation croissante de leur cheptel — indigène et importé.

Ce dernier, qui revenait dernièrement d'une randonnée d'un mois au Canada et aux États-Unis, a déclaré aux membres de son Association: "Nous ne voulons pas et ne pouvons pas concurrencer le boeuf "déversé" à prix de rabais au Canada et provenant de ces deux pays."

Au cours de sa tournée aux États-Unis, M. Markusse a eu l'occasion de rencontrer les ambassadeurs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, à Washington, qui lui ont fait l'aveu suivant: Le Canada est le seul pays au monde qui n'impose pas de restrictions à nos exportations de boeuf.

Des inquiétudes

Pour leur part, les éleveurs de bovins des É.-U. s'inquiè-

tent grandement de la liberté accordée à l'entrée de boeuf australien et néo-zélandais au Canada et des réexportations possibles de ces viandes de notre pays chez nos voisins. Car réexportations il y a, et ni les éleveurs des É.-U. ni ceux du Canada ne favorisent la fermeture des frontières canado-américaines à nos échanges de viandes bovines dans un sens ou dans l'autre.

En fait, nos voisins imposent le maximum précité — 5% de la consommation nationale — aux importations de boeuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Toujours selon M. Markusse, nos importations de boeuf en 1970 auraient augmenté de 120% par rapport à celles de 1969.

IMPORTANT

Toujours indiquer le nom du service sur vos envois adressés à la TCN

Afin d'accélérer l'acheminement de la correspondance adressée à La Terre de Chez Nous, les lecteurs sont invités à toujours indiquer clairement sur l'enveloppe le nom du service auquel ils désirent s'adresser.

À titre d'exemple, la seule mention de la TCN au-dessus de 515, Ave Viger, Montréal 132, P.Q., n'est pas suffisante. Donc, pour éviter des retards inutiles, il faut ajouter selon le cas: "Service des Patrons", "Service de la Rédaction", "Service de l'Abonnement", "Service des Annonces Classées", etc., etc.

Votre habituelle coopération permettra à nos préposés au dépouillement du volumineux courrier quotidien d'acheminer celui-ci plus rapidement vers les différents services. Du même coup, il nous sera possible de vous mieux servir.



C'est morne dans cette maison ! Viens on va y mettre de l'ambiance.

RÉCOLTE DE LA SÈVE *Naturalflow*

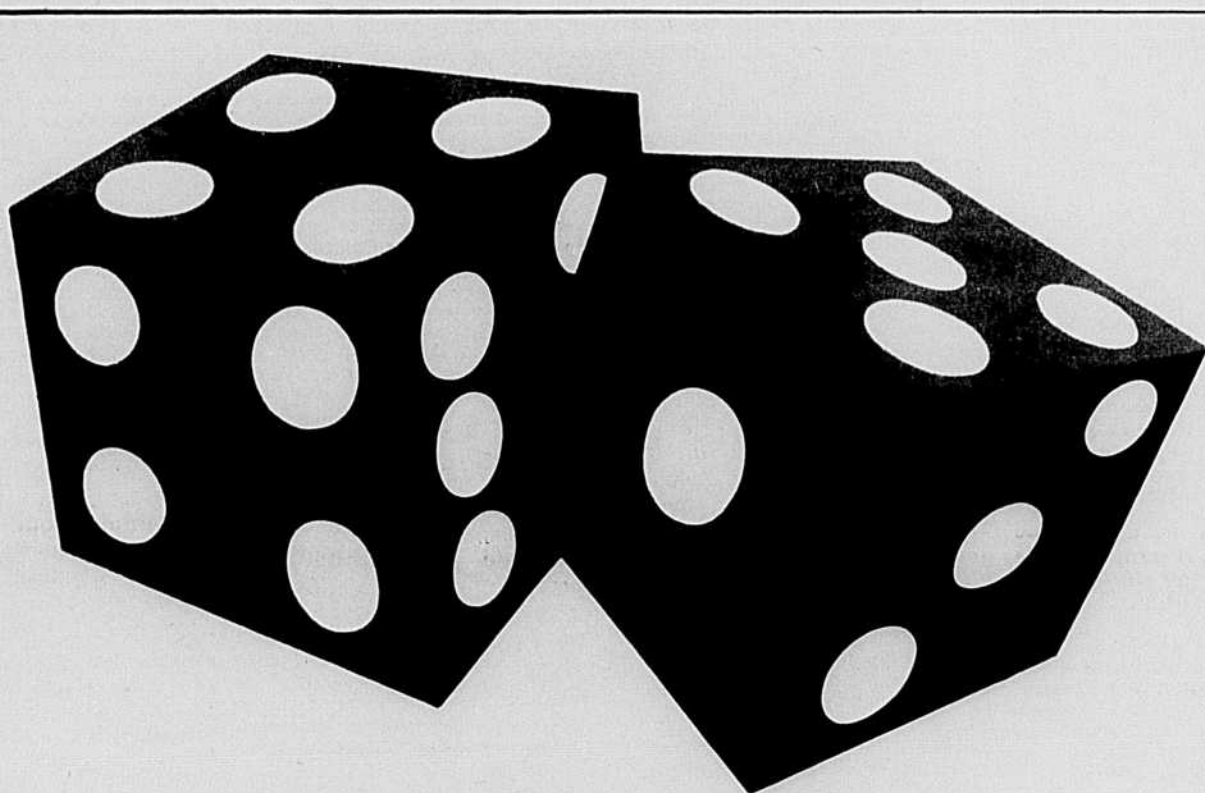


Le système original de collecte de la sève d'érable à tube plastique — de l'arbre à la cuve sans manipulation.

Les pastilles "Flomor" pour entailler permettent d'obtenir toute la sève possible pendant la saison. Flacon de 500 pastilles ... \$6.00

Demandez le manuel gratuit

NATURALFLOW TUBING AND SUPPLIES LTD. St-Émile de Montcalm, Québec



LA TEMPÉRATURE EST UN COUP DE DÉS!

Pendant 6 longs mois, les cultivateurs prennent de gros risques avec leurs récoltes.

En effet, chaque année, d'avril à octobre, une foule d'éléments naturels mettent constamment en péril les rendements des récoltes: pluie, grêle, sécheresse, neige, maladies, insectes, etc.

Grâce à l'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC, des milliers de cultivateurs prévoyants assurent leurs récoltes et protègent ainsi les rendements de leur terre, leurs investissements initiaux et indirectement leur revenu annuel.

Cette forme de protection est à la portée de toutes les bourses car les gouvernements provincial et fédéral contribuent, à parts égales, à payer la moitié de la prime de l'assuré.

Changez 6 mois d'inquiétude en 6 mois de sécurité en assurant vos récoltes auprès de la Régie.

L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC, HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC
JE VEUX BÉNÉFICIER DE CETTE SÉCURITÉ OFFERTE PAR L'ASSURANCE-RÉCOLTE ET JE
DÉSIRE QU'ON COMMUNIQUE AVEC MOI.

NOM

ADRESSE



AR-TCN-NO 2

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
 Chef de la rédaction: BENOIT ROY
 Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Les nouveaux programmes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation:

Conception nouvelle de l'aménagement des fonds destinés à l'agriculture du Québec

Objectif des années 1970

QUÉBEC — "Optimiser les effets économiques de l'agriculture, de la production à la table du consommateur", tel est le thème sous lequel le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, a placé les nouveaux programmes élaborés par son ministère dans le cadre de la politique agricole globale qu'il entend instaurer au Québec.

Le ministre a apporté cette précision au cours d'une conférence de presse convoquée à la suite d'une déclaration ministérielle, concernant la situation agricole au Québec et son orientation.

Nouveau rôle

Reprenant certains passages de sa déclaration, M. Toupin a souligné que, malgré une diminution régulière du nombre des exploitations, la valeur globale de la production agricole québécoise augmente à un rythme constant.

Au cours de l'année 1969, a-t-il dit, elle a dépassé considérablement les 700 millions de dollars, et ce chiffre, imposant en soi, ne traduit même pas correctement l'importance réelle du secteur agricole dans l'économie générale du Québec.

Selon le ministre, en effet, pour bien situer l'agriculture dans l'ensemble des activités économiques, il faut tenir compte, bien sûr, de son rôle social et de son identification au monde rural. Mais il faut également considérer les multiples industries qu'elle engendre, qu'elle alimente et dont la production globale dépasse maintenant les deux milliards de dollars.

Un défi

Cette situation n'empêche toutefois pas l'agriculture québécoise, au même titre que celle de bien d'autres pays d'ailleurs, de traverser actuellement une des phases les plus difficiles de son histoire.

C'est pourquoi, précise M. Toupin, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, pleinement conscient de l'ampleur du défi que pose une telle exigence, entend consacrer toute l'énergie et les ressources dont il dispose pour aider les agriculteurs à traverser cette phase de réajustement.

C'est dans cette optique, conclut le ministre, et compte tenu des circonstances particulières dans lesquelles se situe notre défi que l'on doit considérer les programmes que nous allons mettre en place et les nouvelles structures que le ministère vient de se donner.

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, annonçait en Chambre, dernièrement, l'instauration de programmes destinés à donner une impulsion nouvelle à l'agriculture québécoise, tout en tenant compte, également, des secteurs para-agricoles constituant ses principaux débouchés.

Véritable esquisse d'une politique agricole globale qu'entend se donner le Québec, ces programmes, selon le ministre, se tra-

Les programmes

Les nouveaux programmes annoncés par M. Toupin concernent la consolidation des usines de pasteurisation; l'assurance-santé animale contributive; la promotion de l'insémination artificielle; la promotion de l'industrie bovine, de l'industrie porcine et de l'industrie ovine; l'implantation de nouvelles productions végétales; le développement des cultures maraîchères et fruitières dans la plaine de Montréal; le réaménagement

agricole dans les régions du Nord-Ouest québécois et du Saguenay-Lac St-Jean; et, enfin, la promotion de l'amélioration des sols (travaux mécanisés).

L'instauration de ces programmes entraînera évidemment un certain allègement des mesures d'assistance jusqu'ici en vigueur au ministère. Trente-six d'entre elles, qui ne correspondent plus aux nouvelles priorités agricoles et n'apportent plus les effets bénéfiques

qu'on est en droit d'en attendre, seront donc soit abandonnées, soit intégrées sous une forme différente aux nouvelles politiques.

Assortis d'une restructuration du ministère, ils s'inscrivent en outre parfaitement dans son principal objectif pour la décennie 1970: "Optimiser les effets économiques de l'agriculture, de la production à la table du consommateur".

En commentant cette nouvelle au cours d'une conférence de presse, M. Toupin a déclaré que dans l'ensemble ces mesures répondent parfaitement

Une industrie agricole rentable

aux besoins actuels et futurs de l'agriculture québécoise.

Selon le ministre, en effet, exception faite de la région de la plaine de Montréal, particulièrement bien adaptée à l'agriculture, à cause de ses sols et de son climat, les vocations agricoles sont moins favorables dans le reste de la province. Néanmoins, ajoute-t-il, grâce à ces mesures, grâce encore, à de nouvelles techniques, à des connaissances plus étendues et au contrôle des eaux et de l'assainissement et de la fertilisation des sols, il est possible de développer dans chacune des régions du Québec une industrie agricole vraiment rentable, adaptée à leurs particularités propres.

enfin un programme de consolidation des usines laitières et du développement de l'industrie du bleu.

NON au défaitisme

En terminant, le ministre a lancé un pressant appel à tous ceux qui ont

RÉADAPTATION AGRICOLE DE DEUX RÉGIONS DÉFAVORISÉES

QUÉBEC — Dans le but de donner une impulsion nouvelle à l'agriculture des régions du Nord-Ouest québécois et du Saguenay-Lac St-Jean, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation mettra sur pied certains programmes particuliers dans ces territoires, en tenant compte de leur situation traditionnellement défavorisée.

Le programme qui sera appliqué dans le Nord-Ouest québécois favorisera l'exploitation rationnelle du potentiel agricole de ce territoire. Il encouragera, avant qu'il ne soit trop tard, le passage sans trop de perturbations sur le plan économique ou social d'une agriculture vivrière à une agriculture stable et rémunératrice, qui assurera un volume de productions suffisant pour maintenir efficacement opérante une économie agricole au moins minimale.

Pour ce faire, la direction du ministère de l'agriculture et de la Colonisation propose comme objectifs immédiats:

- un encouragement au développement de l'élevage de bovins de boucherie, la vocation agricole naturelle de cette région;

- une assistance au développement de certaines cultures industrielles adaptées aux conditions climatiques et pédologiques de ce territoire, notamment le colza;

- le maintien de la politique actuelle de subventions à l'achat de pierre et de chaux;

- le remboursement de la moitié du coût de participation aux services du programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec afin de favoriser l'amélioration génétique des troupeaux et de rationaliser l'alimentation des animaux;

- l'aide au transport des animaux en pâturages communautaires;

- la possibilité de prêts sur nantissement à un taux d'intérêt ne dépassant pas 2½%, le gouvernement absorbant le différentiel, soit environ 6%.

Le contrôle s'effectuera au niveau du bureau régional, à Rouyn.

Le programme proposé pour la réadaptation de l'agriculture dans la région du Saguenay-Lac St-Jean est le fruit d'une étude spéciale complétée en août 1970 dans le cadre de la Mission de planification régionale et portant sur le réaménagement du territoire à tous les niveaux.

Ce programme pourrait s'échelonner sur une période de cinq à dix ans. Il prévoit notamment l'élaboration d'un plan de zonage et de réaffectation des terres impropres à l'agriculture, de remembrement des exploitations et d'amélioration du fond de terre. Il comporte également un travail poussé de recherches et de formation des exploitants et

Programme de travaux mécanisés bien adapté aux besoins des agriculteurs

QUÉBEC — Désirant promouvoir par des mesures efficaces l'augmentation de la rentabilité des fermes, en favorisant l'amélioration des sols, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation offrira dorénavant un programme de travaux mécanisés bien adapté aux besoins réels des agriculteurs.

Ce programme qui constitue en quelque sorte un complément essentiel à certaines des autres mesures d'aide que vient de promulguer le ministère offrira deux options aux bénéficiaires: la subvention ou l'autofinancement.

La subvention, qui sera variable selon la nature de la machinerie utilisée sera versée à raison d'un taux horaire et jusqu'à un maximum de 40 heures d'ouvrage. Les travaux exécutés sous cette option seront administrés par le Service de l'Aménagement de la ferme.

L'autofinancement sera particulièrement profitable à l'agriculteur qui désire progresser rapidement et, de la sorte, ne pas être freiné par une limite horaire.

Le bénéficiaire devra emprunter à une banque ou une caisse populaire les sommes requises. La différence en-

tre l'intérêt de 2½% et le taux chargé par sa société prêteuse, conformément aux règlements de la Loi de l'amélioration des fermes lui sera alors remboursée, d'une part, par l'Office du Crédit agricole, à raison de 3%, et par le Service de l'Aménagement de la ferme pour le solde.

Aucun bénéficiaire ne pourra une même année bénéficier des deux options à la fois.

Tout agriculteur ou exploitant agricole, toute société ou corporation d'exploitants agricoles, sera éligible à ce programme à condition d'avoir une exploitation rentable ou susceptible de le devenir sous une période de 3 ou 4 ans.

Pour ce qui est de la première option, le locataire détenteur d'un bail de deux ans ou plus est, comme le propriétaire, admissible à la subvention. Seul le propriétaire est éligible aux avantages de la deuxième option.

Le programme d'amélioration rapide des terres s'appliquera seulement aux travaux ayant une fin exclusivement agricole et exécutés sur des sols propres à la culture et faisant partie d'une exploitation progressive.



M. Normand Toupin: "Les nouvelles mesures répondent parfaitement aux besoins actuels et futurs de l'agriculture québécoise."

un rôle à jouer dans le relèvement de l'agriculture.

"Il est temps, a-t-il souligné, de dire enfin un NON catégorique au défaitisme, d'envisager l'avenir avec confiance, et, surtout, il est temps de cesser de considérer l'agriculture comme un secteur vivotant et voué au marasme".

Revenant sur le caractère des nouveaux programmes instaurés par le ministère et sur leur portée, M. Toupin a admis qu'ils impliquent un lourd défi.

"Je l'ai déjà souvent mentionné, a dit le ministre à ce sujet, et je crois nécessaire de le répéter aujourd'hui, ce défi, au ministère, comme dans les régions agricoles, nous sommes prêts à le relever; parce que nous y croyons et que nous croyons en l'agriculture. Mais l'action que nous entreprenons n'aura de réelle valeur, n'aura de réels effets, que si nous acceptons tous de prendre nos responsabilités et de participer activement à l'instauration d'une agriculture qui soit vraiment l'un des secteurs les plus importants de l'économie québécoise".

Des programmes basés sur l'hérédité et des conditions hygiéniques améliorées

QUÉBEC — Les programmes concernant l'industrie animale, sont en quelque sorte des sous-objectifs qui tendent à promouvoir certaines productions déficitaires comme, par exemple, celles du boeuf et du mouton dans les régions à possibilités limitées. Leur mise en oeuvre aura pour corollaire de libérer les productions excédentaires.

Ces programmes visent l'amélioration des conditions héréditaires, sanitaires et hygiéniques des reproducteurs, en vue d'obtenir des sujets offrant les meilleures garanties possibles de santé, condition essentielle à l'utilisation optimale de la valeur génétique des reproducteurs.

Pour atteindre ces objectifs, le ministère instaurera au cours de l'année un plan d'assurance-santé animale contributive. Il procédera également à l'application de programmes destinés à promouvoir l'insémination artificielle et les productions porcine, ovine et bovine.

Amélioration génétique

L'amélioration génétique des bovins laitiers et de boucherie étant un facteur essentiel à la rentabilité de cette industrie, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec facilitera désormais davantage l'utilisation maximale des taureaux de grande valeur gardés au Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe.

Pour atteindre cet objectif, il propose à tous les éleveurs un nouveau programme d'aide visant à défrayer une partie des frais de la première saillie, à condition que la semence provienne du Centre d'insémination artificielle québécois.

La participation pécuniaire de l'agriculteur admissible a été fixée à quatre dollars, tandis que la part du ministère variera suivant le coût de l'insémination qui peut varier d'un cercle à l'autre, selon la distance et le potentiel du cercle auquel doit adhérer l'éleveur.

Par ailleurs, afin d'augmenter rapidement le nombre des taureaux mis à la disposition des éleveurs québécois, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation offre un encouragement de trois dollars pour chaque première saillie effectuée avec de la semence provenant d'un jeune taureau désigné par le Centre d'insémination artificielle du Québec.

Pour bénéficier de cette aide, l'éleveur doit posséder des bovins de race et pratiquer le contrôle laitier officiel.

Puisque tout programme d'amélioration des troupeaux pourrait être compromis par la maladie, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a conçu un programme destiné à protéger la santé animale, facteur essentiel de rentabilité de l'exploitation agricole.

Ce programme à frais partagés vise notamment à rendre plus accessibles les services vétérinaires et à diminuer, pour l'éleveur, le coût des médicaments.

À cette fin, le ministère consentira une contribution directe pour chaque intervention du vétérinaire. Cette initiative aura pour corollaire d'augmenter le nombre de médecins vétérinaires, la valeur de leurs services et de stimuler leur spécialisation dans les différentes disciplines cliniques.

Par ailleurs, l'institution d'un magasin central de médicaments, placé sous contrôle gouvernemental, fera bénéficier l'éleveur de prix d'achat avantageux tout en diminuant l'emploi irrationnel des médicaments.

Tous les propriétaires de bovins, porcs, moutons, volailles et animaux à fourrure sont admissibles à ce programme, y compris les éleveurs de chevaux de trait ou de juments servant à la fabrication d'oestrogènes.

Enfin, les honoraires vétérinaires seront à la charge exclusive du ministère pour les vaccinations préventives autorisées.

Malgré l'application de l'assurance-santé animale contributive, il demeure que certaines régions, en raison notamment de leur éloignement, offrent peu d'attrait aux vétérinaires praticiens. Aussi, dans le but d'aider les éleveurs, le ministère continuera de verser une somme annuelle de cinq mille dollars aux médecins vétérinaires qui consentent à s'y établir.

De même, le programme d'indemnisation aux éleveurs qui subissent des pertes de bovins ou ovins a été conservé. Selon ce programme, le ministère se charge de l'achat et du paiement de

jeunes bovins ou ovins de la meilleure qualité à la suite de pertes attribuables notamment à une maladie à évolution aiguë, à une intoxication aiguë ou à des accidents spécifiques.

Par ailleurs, pour parer à certaines pertes causées par l'apparition de la rage, un programme conjoint a fait l'objet d'une entente entre le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec et le ministère de l'Agriculture du Canada.

Dans l'optique de cette entente, l'indemnité payée à l'éleveur sera établie en fonction de la valeur de l'animal, jusqu'à concurrence de sommes maximales déjà établies.

Production bovine, porcine et ovine

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec mettra dorénavant l'accent sur la promotion des productions ovine, porcine et des bovins de boucherie, dans le cadre d'un vaste programme visant à l'amélioration de l'industrie animale au Québec.

Concernant surtout les éleveurs établis dans les régions à possibilités limitées pour ce qui est des bovins et des ovins, les nouvelles politiques sont destinées à minimiser les productions excédentaires au profit de l'accroissement du volume des productions déficitaires.

L'un des programmes concerne les éleveurs de bovins de boucherie qui ne produisent que 20% du boeuf consommé au Québec. Dans l'optique de ce programme, le ministère facilitera la production de bovins de boucherie des races les plus aptes à transmettre leurs qualités au point de vue précocité et rusticité. Ce programme devrait, en outre, aider à la consolidation des fermes d'élevage, dans les zones déterminées,

par l'augmentation de l'importance des troupeaux.

L'accès à un programme de contrôle à domicile ou à une station d'épreuve, afin de connaître le taux de gain des sujets reproducteurs, continuera d'être offert aux éleveurs dans le cadre de ce programme. Pour sa part, l'éleveur-naisseur en arrivera plus facilement à former un troupeau rentable grâce à une aide basée sur le nombre des vaches hivernées ou de têtes gardées, selon l'importance du troupeau.

Par ailleurs, le ministère offrira aux éleveurs des zones moins favorisées une aide spéciale à l'achat de taureaux éprouvés, afin de les aider à se procurer des taureaux de race de boucherie de haute qualité.

Le ministère a également institué un autre programme d'envergure concernant cette fois l'industrie ovine. Par le biais d'une foule de mesures nouvelles ou remaniées, le ministère favorisera la production de moutons génétiquement meilleurs quant à la prolificité, la précocité et la rusticité. L'ensemble de ce programme visera l'amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques et, de façon générale, l'obtention de moutons offrant les meilleurs garanties possibles de santé.

Ainsi, le ministère favorisera le développement des troupeaux assez importants tout en respectant le principe du triple croisement. Il accordera notamment une aide à l'achat d'agnelles et de béliers recommandés par le service de l'Amélioration des Troupeaux du ministère et de béliers éprouvés à l'un des deux contrôles d'aptitudes.

Par ailleurs, une surveillance officielle des élevages, aux points de vue sanitaire et hygiénique, sera instituée. Dans cette optique, le ministère remboursera à l'éleveur le coût des frais vétérinaires pour trois expertises au cours de l'année

et accordera une prime à l'abattage dans le cas de maladies contagieuses.

Les éleveurs pourront bénéficier, à peu de frais, d'un programme de contrôle d'aptitude à la station provinciale ou à domicile. Enfin, afin d'augmenter la prolificité des brabes, le ministère mettra à la disposition des éleveurs, des béliers de race Finnoise en vue d'essais dans des conditions normales d'exploitation.

Dans le but d'obtenir des porcs génétiquement meilleurs quant à conversion alimentaire, à la vigueur et à la viabilité des sujets, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a élaboré un vaste programme d'aide aux éleveurs.

Pour les besoins du programme, les hybrides admissibles devront être choisis et produits selon des méthodes scientifiques rigoureuses. Les entreprises d'élevage seront l'objet d'une surveillance officielle relativement aux conditions sanitaires. Dans cette optique, le ministère remboursera aux éleveurs les frais de six expertises effectuées au cours de l'année par un médecin vétérinaire. De même, une prime à l'abattage ou à l'isolement sera accordée en cas de maladies spécifiques.

Par ailleurs, le ministère versera des primes pour la récupération, par césarienne, des porcelets provenant de truies choisies à l'avance et pour compenser la perte qu'une sélection rigoureuse occasionne à l'éleveur de porcs élites dont les sujets ne subiraient pas avec succès l'épreuve d'aptitudes, pourvu que ceux-ci répondent, au point de vue type, aux normes de classification.

Enfin, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation versera aux abattoirs une subvention pour l'achat et l'expédition au laboratoire de la tête et des poumons de chaque sujet à examiner dans les cadres du présent programme.

Un programme d'implantation de nouvelles productions végétales

QUÉBEC — Les travaux de développement et d'amélioration des plantes, poursuivis par les universités et les fermes expérimentales, mettent à la portée des agriculteurs québécois quelques alternatives intéressantes aux traditionnelles cultures d'orge et d'avoine, en plus d'offrir des possibilités de diversification aux producteurs laitiers qui doivent se recycler.

Dans cette optique, afin de hâter l'adoption de ces nouvelles productions et de satisfaire au moins partiellement aux demandes de notre propre marché, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation vient d'élaborer un programme réaliste d'implantation des cultures du blé de printemps et, conditionnellement, toutefois, à l'érection d'une huilerie au Québec, du colza et de la fève soya.

La fève soya: À cause, d'une part, de son excellence intrinsèque comme source de protéine, de la multiplicité des usages industriels auxquels elle répond (huile, tourteaux), à cause, d'autre part, de la dépendance des producteurs québécois à leurs confrères ontariens, la culture de la fève soya doit être l'objet d'une attention particulière.

Le ministère encouragera donc particulièrement l'implantation de cette culture, ainsi que l'établissement de stations de torréfaction pour les agriculteurs qui préféreront incorporer sur place le soya à la ration de leur bétail.

De plus, un concours provincial de production sera institué en vue de couronner les efforts de ceux qui se consacreront à cette culture.

Le colza: Adapté aux régions périphériques, le colza pourrait constituer une récolte-argent appréciable pour les agriculteurs. Cette culture permettrait également au Québec d'entrer dans le courant des industries qui en dérivent: alimentation humaine (margarine) et animale (tourteaux); produits industriels (huile spéciale pour moteurs utilisés dans l'Artique); matières plastiques. Cette production offre également d'intéressants débouchés sur le marché de l'exportation, avec le Japon, notamment.

Le blé de printemps: Le blé de printemps a été une des premières cultures de la Nouvelle France. Il fut même un temps où le Québec en exportait. Divers facteurs écologiques et économiques rendirent cependant cette production moins intéressante.

Le développement récent de nouvelles variétés, Opal et Pytic, notamment, permet maintenant aux agriculteurs de s'affranchir d'une partie de leur dépendance des grains importés, même dans les secteurs où la culture du maïs-grain n'est pas réalisable.

Le programme de promotion préconisé par le ministère à ce sujet vise l'atteinte d'une production de 90,000 acres à son échéance, en 1975-1976.

Échelonné sur trois ans et à incitation décroissante, il sera cependant réalisable dans une période de cinq ans, afin de ne pas pénaliser injustement les agriculteurs qui ne pourront y participer dès la première ou la seconde année.

L'incitation prévue par le ministère est de \$10.00 l'acre la première année, \$7.00 l'acre la seconde année et \$5.00 l'acre la troisième année.

Consolidation des usines de pasteurisation du lait

QUÉBEC — Face à l'état de crise qui prévaut actuellement dans le secteur de la pasteurisation du lait et compte tenu de la situation financière extrêmement précaire d'un bon nombre d'usines de pasteurisation, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec consacrera les cinq prochaines années à l'application d'un programme d'aide à la consolidation de ces usines.

Selon une étude sommaire des états financiers des 116 usines de pasteurisation en opération au Québec en 1970, il découle, en effet, qu'en plus des quatre qui sont actuellement en faillite, vingt sont aux prises avec de sérieuses difficultés financières qui rendent la poursuite de leurs opérations pour le moins aléatoire.

Le programme préconisé par le ministère à ce sujet vise donc à regrouper les unités actuellement en opération en un certain nombre d'usines régionales, munies d'un équipement moderne, et assurées d'un volume suffisant d'approvisionnement en matière première pour garantir leur rentabilité. Comme corollaire, il assurera une protection adéquate aux quelque 5,000 producteurs de lait nature dont la sécurité de revenu dépend directement de la stabilité des usines auxquelles ils livrent leur pro-

duction.

Pour favoriser la fusion, le ministère propose un choix de mesures incitatives sous forme de subventions ou d'octrois aux usines fusionnantes.

Selon le programme proposé, ces dernières pourraient en effet bénéficier, au moment de l'intégration des stations appelées à suspendre leurs opérations, soit d'un octroi équivalant à une partie du montant des valeurs non récupérables, exception faite des terrains et des bâtiments.

Exécution et contrôle

Le programme de consolidation des usines de pasteurisation sera administré par les fonctionnaires du ministère. Toutefois, pour empêcher que les aménagements nouveaux ne se fassent au hasard et pour prévenir la constitution de monopoles, un comité spécial, formé de représentants du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Régie des marchés agricoles du Québec sera chargé de préciser les éléments du programme.

Il devra de plus préparer un plan directeur de réaménagement du secteur du lait nature et préciser les conditions à remplir pour avoir droit à l'octroi de fusion.

DÉVELOPPEMENT DES CULTURES MARAÎCHÈRES

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation appliquera sous peu un programme spécial d'exploitation rationnelle des terres organiques de la région du Sud de Montréal destiné à favoriser une augmentation sensible dans la production et la distribution des légumes à l'état frais et à en prolonger la période de mise en marché.

Ce programme d'aide au développement des cultures maraichères et fruitières de la Plaine de Montréal s'inscrit dans le plan général de réadaptation de l'agriculture québécoise, aussi bien que dans celui de l'aménagement de la zone périphérique de l'agglomération urbaine de la métropole.

La Plaine de Montréal comprend neuf bassins de terre organique d'une superficie totale d'environ 55,000 acres, dont 21,750 acres seulement sont actuellement en production. Ces terres, naturellement vouées à la culture maraichère, représentent ce que le Québec a de plus productif. Leur mise en valeur devrait par conséquent fournir de l'emploi à une main-d'oeuvre nombreuse.

Jusqu'à tout récemment, le drainage de ces terres s'est quelque peu fait au hasard, selon les demandes des producteurs et sans plan d'ensemble.

C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture du Québec croit qu'un programme ordonné de contrôle des eaux permettrait d'augmenter de 20% la productivité des terres déjà cultivées et de récupérer une bonne partie de la superficie actuellement inutilisée et vouée à la destruction par l'action du vent et le phénomène d'oxydo-réduction.

Il propose donc les initiatives suivantes qui peuvent être amorcées dans le plus court délai possible:

- la préparation d'une cartographie des bassins de terres noires, décrivant leur occupation actuelle, les superficies boisées et les possibilités de développement;
- une étude des profils des différents cours d'eau écoulant ces terres noires en vue de déterminer les sites possibles des barrages nécessaires;
- une étude des possibilités de modification de la réglementation des cours d'eau concernés; une étude des moyens d'acquisition des bassins requis pour la construction des barrages et de leurs voies d'accès, et des parties boisées jugées essentielles à la protection des zones de développement.

Par ailleurs, l'affectation d'une superficie accrue à la culture maraichère et l'augmentation prévue dans le rendement contribueront à accentuer les problèmes de mise en marché de ces denrées fort périssables.

L'aménagement de facilités d'entreposage et de refroidissement est donc indispensable pour permettre la récolte des légumes au stade idéal de leur croissance et étendre leur mise en marché sur une période mieux adaptée à la demande des secteurs de la consommation.

Pour favoriser cette prolongation, le ministère propose donc:

- un programme d'aide à la construction d'entrepôts du type dit "Jacketed", c'est-à-dire, à double parois pour l'entreposage de la carotte;
- un programme d'animation destiné à populariser le recours au refroidissement sous vide de la laitue et l'élaboration d'une politique d'aide à son refroidissement et à son entreposage;
- un programme destiné à favoriser l'acquisition par les producteurs de refroidisseurs à l'eau glacée afin de prolonger la conservation des légumes périssables, tels le céleri, le maïs sucré et le radis.

En raison de l'importance et de l'envergure du projet, la direction du ministère de l'Agriculture du Québec échelonnera les diverses étapes du programme sur une période de cinq ans.

Les nouvelles mesures du programme Toupin pourraient impliquer des crédits de l'ordre de \$11 millions

Les 36 mesures d'assistance amputées par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation représentent des dépenses qui atteignent un peu plus de \$7 millions au dernier budget 1970-71. M. Normand Toupin a indiqué au cours d'une conférence de presse, mercredi dernier, que les nouvelles mesures envisagées pourraient englober des crédits d'une fois et demie supérieurs, atteignant donc près de \$11 millions.

Les nouveaux programmes qu'il a présentés à l'Assemblée Nationale sont une esquisse de l'éventuelle politique agricole globale du Québec. M. Toupin est d'avis que ces moyens mis à la disposition des agriculteurs leur permettront de régler leurs problèmes par eux-mêmes.

L'opposition n'a pas tardé à faire connaître ses réactions, suite à la déclaration ministérielle. Le critique de l'U.N. en matière d'agriculture et titulaire du MAC avec le gouvernement Bertrand, M. Clément Vincent, a affirmé que des milliers d'agriculteurs apprendront avec déception le contenu du programme. Il s'agit en définitive d'une déclaration ronflante du ministre de l'Agriculture, qui démontre son incapacité de mettre en marche un vrai programme agricole nouveau, a souligné le député de Nicolet.

À l'instar de M. Vincent, le porte-parole des Créditistes, M. Béland a qualifié de "réformettes" l'annonce du ministre. Le député de Lotbinière a souligné qu'une telle déclaration était attendue depuis

longtemps mais il lui a semblé, malheureusement, qu'elle comporte trop peu de réformes et arrive trop tard.

Le leader du Parti Québécois, le Dr Camille Laurin, s'est dit d'avis pour sa part qu'il s'agissait là de bonnes mesures. Toutefois, même s'il applaudit cet effort, on ne doit pas se leurrer car cela est encore bien loin du plan d'ensemble promis. Il semble que ces mesures soient plutôt des expédients provisoires en attendant un plan d'ensemble qui est toujours remis à plus tard, malgré les promesses répétées.

Quant à la réaction des agriculteurs, le Secrétaire général de l'U.C.C., M. Henri-Paul Proulx, en fait largement état dans la page éditoriale de cette même édition.

NOUVELLES



VOLAILLE: prix stables

A peu près aucune modification à signaler dans les prix au producteur des diverses classes et catégories de volaille la semaine dernière; quelques révisions négligeables. Il semble que les approvisionnements correspondaient de très près à une demande variant de passable à bonne.

Jusqu'ici cette année, les placements des poussins de ponte ont diminué de presque 18%; ceux de poussins à griller, de 3%.

STOCKS: produits avicoles

Le volume des viandes de toutes volailles au 1er mars dans les frigorifiques canadiens était à peine inférieur à 70 millions de livres, environ 17.7 millions de plus qu'à la même date de l'an dernier. Le tonnage des poulets de moins de 4 livres (poids éviscéré) et celui des poules avaient à peu près doublé. Les viandes de dindes et dindons de toutes catégories marquaient une augmentation de 4 1/2 millions de livres. L'entreposage était localisé principalement au Québec et en Ontario.

STOCKS: de peaux vertes

Au 31 janvier dernier, il y avait beaucoup plus de peaux de bovins qu'à la même date de 1970 dans les abattoirs, tanneries et autres établissements du même genre; modérément plus de peaux de veaux et vachettes ainsi que de peaux trempées. La production de cuir pour empeignes en janvier 1971 a dépassé un peu celle du mois correspondant de 1970.

POMMES: en entrepôt

Volume total de pommes entreposées le 1er mars: 219 millions de livres, soit 1% de plus que l'an dernier et 31% de plus que la moyenne de 5 ans (1965-69). Stocks moindres au Québec et en Ontario, mais supérieurs de 23% en Nouvelle-Écosse et de 21% en Colombie à ceux du 1er mars 1970.

produits. Des excursions quotidiennes, en partance de l'Hôtel Flamand Rose, ont été organisées pour les visiteurs. Selon les conditions, il y aura une randonnée des cabanes en cariole, ou avec tracteur.

Au nombre des activités inscrites au programme, il faut signaler une dégustation populaire de tire sur la neige, au centre du village. Un concours de sciage, comportant quelque 7 catégories différentes, devrait également susciter beaucoup d'intérêt. Mentionnons enfin, une course de motoneiges et de raquetteurs, une compétition de ballon-balai, un concours de violonneux et de gigueurs, des danses populaires dans les rues, un bal masqué, etc., etc. La semaine de festivités sera clôturée, comme il se doit, par le couronnement d'une Fée des Sucres, Invitation à tous.

Réserves commerciales canadiennes de pommes de terre le 1er mars: 16.9 millions de quintaux, soit 13% de plus qu'à la même date l'an dernier et 12% de plus que la moyenne de 5 ans (1965-69). Dans les provinces atlantiques, les sorties d'entrepôt en février ont diminué de deux millions de quintaux (11%) par rapport à février 1970.

PORCS: baisse générale

Le marché du porc était en baisse partout la semaine dernière. A Toronto, le prix de base des pores d'un indice 100 accusait une forte baisse à \$23.35-\$24.55; aucune cote pour Montréal; Winnipeg est descendu à \$21.30-\$22.30, cotant \$21.90 en fermeture. Les marchés de l'Alberta accusaient un recul de 50 c. - \$1 les cent livres, soit \$19.70-\$21.15 à Calgary, \$20.15-\$21.55 à Edmonton et \$19.60-\$20.60 à Lethbridge; Saskatoon, fléchissement à \$20.25-\$21.15.

Volume des classements dans les abattoirs assujettis à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 13 mars: 199,627 têtes au total, soit 38,750 de plus que pendant la semaine correspondante de l'année dernière. Augmentations de 54.4% dans les provinces de l'Ouest, de 5.7% dans celles de l'Est (1.2% seulement au Québec) et de 24.5% dans l'ensemble du pays.

VEAUX: baisse à Montréal

Les veaux de lait classés Bons et De choix ont continué de se vendre \$38-\$48, ou à peu près, sur le marché de Toronto, les dernières catégories étant difficiles à écouler; Montréal, demande modérée et baisse de \$1-\$2 les cent livres à \$41-\$44; Winnipeg, prix stables à \$45-\$50; Edmonton, \$1-\$2 de plus à \$44-\$50.

AGNEAUX: marché stable

À Toronto, les bons agneaux se vendaient à peu près aux mêmes prix que la semaine précédente: \$31-\$33; Montréal, \$32; Winnipeg, soutenu à \$25-\$26, les agneaux de printemps à \$45 les cent livres. Importations des E.-U. 892 têtes.

BOVINS: faible hausse

Arrivages modérés la semaine dernière. Transactions un peu améliorées, suite à une demande vive des bouvillons et génisses de qualité supérieure.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de soutenus à 50 c. de plus les cent livres; génisses, de soutenus généralement à 25 c. de plus occasionnellement; vaches, 25c.-\$1 de plus; taureaux, fluctuations de \$1 vers le haut à \$1.50 vers le bas.

Bovins et veaux de remplacement et d'engraissement: offre modérée; demande de modérée à bonne; peu de changement dans les prix.

Exportations vers les États-Unis durant la semaine: 173 têtes; importations: 692.

Ottawa donne \$100 millions à l'Ouest

Les fermiers de l'Ouest bénéficieront encore cette année des largesses de l'État fédéral. Le ministre Otto Lang vient en effet d'annoncer que son gouvernement injectera 100 millions comptant pour aider à stabiliser l'économie

des fermiers des Prairies. Ce programme, dit de stabilisation des céréales, permettra aux fermiers de retirer autant pour la récolte courante que pour la moyenne des cinq dernières années pour les emblavures.

Tout fermier détenteur d'un permis de la Commission canadienne du blé au 1er mars 1971 pourra recevoir de \$1.40 à \$1.50 l'acre ensemencé — avec un maximum de 640 acres. Cette mesure préparerait le retrait de la loi temporaire sur les réserves de blé par laquelle Ottawa s'engageait à défrayer l'entreposage du grain si ce grain dépassait les 178 millions de boisseaux. Le projet du gouvernement central est d'amener les fermiers à contribuer \$300 par année à un fonds commun des producteurs et du gouvernement, contribution calculée suivant l'équivalent de 2% d'une valeur de \$15,000 provenant des livraisons des six grains les plus en demande.

Le gouvernement s'engage à contribuer pour 4% de la valeur de toutes les livraisons de grains, ou deux fois le montant souscrit par les fermiers

— on retiendra la formule qui entraînera la plus forte contribution gouvernementale.

M. Lang a même spécifié que si le projet devait être amendé, l'on ne conserverait pas moins la part d'Ottawa qui serait deux fois celle des producteurs.

Les paiements en provenance du fonds "producteurs-gouvernement" commencent lorsque le revenu total des livraisons de grains se situerait au-dessous de la moyenne des cinq dernières années.

En général, les fermiers recevraient la différence entre le revenu brut de leur emblavures durant l'année financière en cours et la moyenne de leur revenu durant les cinq années qui précèdent.

Un fermier isolé devrait faire les calculs suivant les trois années précédentes tandis

que des clauses spéciales sont prévues pour ceux qui abandonneraient ou commenceraient la culture du blé, ou pour les fermiers qui subiraient des pertes à leurs récoltes assurées. Dans leur revenu global pour trois ans, les fermiers pourraient inclure les prestations reçues des assurances pour leurs pertes.

Le fonds fonctionnerait sur une base d'autofinancement, a déclaré M. Lang. Les déficits seraient comblés par des prêts du gouvernement fédéral.

Du 3 au 11 avril

Un Festival des Sucres à Saint-Prospier

La pittoresque municipalité rurale de Saint-Prospier, dans le Comté de Champlain, aura son premier Festival des Sucres en 1971. C'est en effet du 3 au 11 avril prochain que se déroulera cet événement qui se veut un moyen de promotion pour les produits de l'érable, en plus bien sûr de constituer une excellente occasion de promotion touristique.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, a bien voulu relever le Festival de sa présence, le 4 avril. Une grande parade à laquelle participeront directement ou indirectement la majorité des villageois, comprendra plusieurs dignitaires dont le ministre Toupin, qui est aussi député du comté de Champlain. Le titulaire du MAC sera ensuite invité à une réception civique.

Saint-Prospier est réputé comme centre de l'érable, autant par le nombre de ses cabanes et la qualité de ses



Le ministre Toupin répond aux questions de la TCN sur les nouvelles politiques

À l'issue de la conférence de presse qu'il tenait la semaine dernière à Québec, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a bien voulu répondre à certaines questions particulières de la TCN. Outre cette entrevue exclusive avec M. Normand Toupin, on pourra prendre connaissance ailleurs dans nos pages du contenu des nouvelles politiques agricoles, qu'il a présentées comme les éléments de base devant s'inscrire dans une éventuelle politique globale. Cette politique espère-t-il, devrait être en place d'ici 12 à 15 mois.

TCN — Au sujet de la médecine vétérinaire, le gouvernement semble s'engager dans un mini-programme d'assurance-maladie animale. Il apportera une assistance financière sur les visites, les interventions et les actes médicaux posés par les vétérinaires. De même, il y aura contrôle de l'achat des médicaments et des prix de vente. Pourriez-vous indiquer quels sont les moyens effectifs de contrôle au niveau des prix des médicaments? Est-il certain que le fait de défrayer une partie du coût des actes médicaux n'aura pas tout simplement l'effet d'assurer un revenu supplémentaire aux médecins vétérinaires, sans qu'il en coûte nécessairement moins aux cultivateurs qui recourent à leurs services?

M. Toupin — Il est bien évident, pour répondre à la première partie, que le contrôle sera fait à partir d'un mécanisme mis en place par le ministère. Nous paierons les médecins vétérinaires sur réception de factures, déjà endossées par les producteurs qui auront payé leur part. Quant aux médicaments, nous prévoyons mettre en place un poste central de distribution, qui se portera acquéreur des médicaments et les revendra aux vétérinaires. Ceux-ci, à leur tour, les revendront aux agriculteurs. Un contrôle des prix limitera à 20% la marge de profit permise du médecin dépendant qu'un autre 20% pourra être retenu pour l'administration du poste de distribution, ce qui fait au total environ 40% du coût

du médicament. Autrefois, on évaluait ces coûts d'intermédiaires à quelque 80 ou 85%; il y aura donc une économie de 40% pour les médicaments. Ce n'est pas tout: au niveau du coût des services professionnels, dans certaines régions les cultivateurs devaient déboursier entre \$10 et \$12. Il sera désormais possible de se procurer ce même service pour \$6. Évidemment, dans certaines régions périphériques des grands centres, là où en définitive les vétérinaires sont plus près du cultivateur, il va de soi que ce dernier paiera un peu moins cher qu'auparavant mais ça lui sera peut-être moins profitable qu'à son confrère des régions éloignées. Nous avons voulu ce programme assez général pour qu'il vienne en aide à tous les agriculteurs, peu importe le lieu où ils résident au Québec.

TCN — Vous n'avez rien prévu, M. le Ministre, au plan de la recherche agricole. Pourquoi?

M. Toupin — C'est exact. Il n'y avait pas de programmes vraiment nouveaux. Nous avons toutefois amélioré ceux déjà existants. À titre d'exemple, la récente publication du rapport du Conseil des Productions Animales fournit une mine importante de documents sur la production des viandes. On attend bientôt la parution d'un autre rapport sur la production maraîchère, qui sera également très important. On a accentué les travaux de ces organismes et nous travaillons actuellement avec le Conseil de la Recherche du Québec, de concert avec les principaux responsables des universités, ceci en vue de mettre sur pied une politique de recherche plus coordonnée et conforme aux besoins de l'agriculture. Je me permets d'ajouter qu'il y aura des budgets plus substantiels cette année que par le passé.

TCN — C'est un secret de Polichinelle, croyons-nous, de dire que le MAC n'a pas l'équipement voulu pour inventorier efficacement les marchés. Partant, il peut difficilement adopter les mesures correspondantes pour assurer la promotion des produits agricoles québécois et trouver des débouchés. Avez-vous des plans précis, bien arrêtés, afin de procéder à cet inventaire? On sait que l'U.C.C. réclame la consolidation des fermes par le truchement de sociétés d'aménagement et la modernisation de l'agriculture. Pour jouer gagnant en matière de planification, d'orientation et de zonage en agriculture, cela suppose une machine bien rodée et partant, l'équipement et le personnel qualifié nécessaires. Mais

cette machine existe-t-elle vraiment? Nous ne croyons pas que l'annonce de cet après-midi réponde à ces questions. Ceci étant primordial pour la survie de l'agriculture, envisagez-vous dans une prochaine étape apporter des réponses satisfaisantes à ces diverses interrogations?

M. Toupin — Comme vous l'avez signalé, les programmes actuels ne constituent pas une politique globale de l'agriculture, nous en sommes conscients. Pour cette année, nous avons voulu mettre en place des politiques de base — non pas des bribes — adaptées à des besoins généraux. Ces politiques sont conçues en fonction des intérêts de la province et non pas des régions en particulier, exception faite de deux ou trois où il existe des programmes spéciaux (Nord-Ouest Québécois, Saguenay Lac St-Jean et Bas Saint-Laurent). Avant de réaliser une véritable politique globale, il faut mettre en place des équipes d'étude, recruter le personnel nécessaire et penser à la structure indispensable pour y arriver. On a parlé par exemple dans le passé de sociétés de rachat et de vente des terres (S.A.F.E.R.); or, évidemment, cela existe dans d'autres pays où il existe aussi divers types d'organisations ailleurs. Nous étudions l'ensemble et nous croyons sincèrement que d'ici au plus une dizaine de mois, notre ministère sera en mesure de mettre de l'avant une politique qui viendra compléter celle déjà existante. Le tout sera orienté vers une politique globale de regroupement des terres, de structuration des fermes. Nous entrevoyons également la possibilité de mettre davantage l'accent sur la gestion des fermes, apporter des amendements aux mesures de drainage, etc. Tout ceci devrait déboucher avec le temps sur une politique globale. Je suis d'accord avec vous pour dire que nous n'avons pas tout l'équipement requis. Il est toutefois possible de se le donner et on s'oriente vers cela.

TCN — Sans nier la responsabilité du MAC vis-à-vis le secteur de la transformation, il faut reconnaître que ce ministère a consacré des crédits assez considérables ces dernières années à la consolidation et à la construction d'usines laitières, telles Mont-Joli et Amqui. Ces argents dans le présent cas provenaient, sauf erreur, des crédits annuels de \$8,5 millions précédemment affectés aux producteurs de lait et de crème du Québec. Ces crédits devaient être injectés sous une autre forme, au profit des agriculteurs. Envisagez-vous,

avec votre nouvelle politique, référer à l'avenir ces dépenses à d'autres ministères, tels l'Industrie et le Commerce, et même à celui de l'Expansion Économique régionale, à Ottawa? Ceux-ci doivent s'occuper nécessairement davantage des choses commerciales. La somme de \$25 millions (\$8,5 millions répartis sur 3 ans) affectée au secteur de la transformation n'aurait-elle pas été plus profitable si elle avait été consacrée à la production? Comme on prévoit au cours de la prochaine année la disparition d'une vingtaine d'usines de pasteurisation, la production n'en souffrira-t-elle pas si le MAC est forcé d'intervenir au lieu des autres ministères déjà mentionnés? Comme une somme de \$5 millions, répartie sur autant d'années, est inscrite pour la consolidation des fabriques laitières, pourquoi n'y aurait-il pas plutôt de nouveaux programmes englobant des budgets plus considérables que ceux annoncés pour la production bovine, l'insémination artificielle, etc.? L'agriculteur n'en retirerait-il pas un meilleur profit?

M. Toupin — Il m'apparaît que le secteur agricole ne doit pas se limiter exclusivement à la production. Pour nous, c'est extrêmement important car si nous voulons développer la production, il faut prévoir parallèlement des mécanismes, des usines pour la transformation. Ça été l'erreur du passé vis-à-vis un certain nombre de productions. On a voulu implanter au Québec des productions qui ne sont pas demeurées, non parce qu'elles n'étaient pas rentables, mais bien parce qu'il n'existait pas de marché. C'est précisément dû au fait qu'il n'y avait pas d'usine de transformation, qu'il n'y avait pas de marché. Or, nous avons manqué notre coup avec cela dans le passé. Prenons comme exemple la fève soya et le colza: le gouvernement et les producteurs, à l'époque, ne se sont pas assez préoccupés de cet aspect de la question agricole. Il ne s'agit pas de prendre de l'argent du MAC pour l'orienter vers l'Industrie et le Commerce, parce qu'on joue à ce moment-là le rôle de ce dernier. Non, il existe un mécanisme de collaboration entre les deux ministères. Nous, ce qu'on peut faire pour inciter davantage, c'est-à-dire mettre plus que ne le peut l'Industrie et le Commerce, nous le faisons parce que cela est prioritaire. Quant au reste des argents, dont le \$8,500,000 auquel vous référez, peut-être en retrouverez vous une partie dans le budget qui sera dévoilé jeudi, à l'Assemblée Nationale.

Nouvelle appellation du MAC?

Le ministre Normand Toupin envisage de modifier l'appellation actuelle de l'Agriculture et de la Colonisation au cours de la présente session de l'Assemblée nationale.

Interrogé à ce sujet par le représentant de la TCN, le titulaire du MAC a admis que le mot "colonisation" a plus ou moins sa raison d'être en 1971. Il faudra donc trouver une appellation plus jeune, qui corresponde davantage au rôle actuel du ministère, a ajouté M. Toupin.

Avant de faire quelque changement que ce soit, cependant, le ministre a tenu à préciser qu'il devra y avoir consultation préalable avec les agriculteurs et autres organismes intéressés. Ce pourrait être le ministère de l'Agriculture du Québec, tout simplement, ou peut-être préférera-t-on y ajouter le mot "Alimentation" à l'instar de l'Ontario, ou encore "Agriculture et Vivres". Il n'y a encore rien de bien précis, a conclu M. Toupin.

En vrac

Semaine de l'Arbre et de la Forêt

Le Ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Drummond a annoncé qu'une semaine sera spécialement consacrée au culte de l'arbre et de la forêt, du 2 au 8 mai prochain. Cette semaine coïncide avec le réveil de la nature dans nos bois au moment où les amateurs commencent leurs randonnées en forêt. Le moment est bien choisi pour inciter la population à respecter l'un de nos biens les plus précieux.

Concours d'affiches sur la protection des forêts

L'Association forestière québécoise invite les élèves des 8e et 9e années du Québec à participer à un concours de dessin ayant pour objet la protection des forêts. Des prix variant de \$5 à \$50 seront attribués aux gagnants. Règlements:

- Utiliser un carton d'une grandeur maximum de 14" x 22"
- Ne pas utiliser plus de trois (3) couleurs.
- Lettrage simple, clair et bien lisible.
- Toutes les affiches doivent être originales, non copiées sur d'autres.

Inscrire EN LETTRES MOULÉES AU VERSO DE L'AFFICHE:

nom de l'élève — son adresse — son âge — sa classe — nom et adresse de l'école

- Chaque classe de 8e année et chaque classe de 9e année a le droit de présenter deux (2) affiches.
- Adresser les affiches, avant le 15 avril 1971, à:

L'ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBÉCOISE Inc. 915 boul. St-Cyrille Ouest — Suite 210 Québec 6.

J'ai choisi qu'il vive



Je vous envoie ces quelques notes que j'ai écrites pendant que j'attendais mon 4e enfant. Je pensais que s'il arrivait quelque chose, écrire mes difficultés au cours de sa croissance m'aiderait. Il n'est rien arrivé. J'ai donc interrompu ces notes. Elles ne sont pas vraiment un témoignage et vous semblent peut-être trop optimistes. Elles furent pourtant écrites à ce moment-là, et je crois qu'on reçoit des grâces d'état. Comme on va tout à fait vers l'avortement en cas de rubéole, je ne peux m'empêcher de frémir en pensant à des enfants gais et pleins de santé comme mon petit Pierre et qui ne verraient jamais le jour. Il a maintenant quinze mois. J'attends mon 5e, (ce fut aussi une chose dure à accepter, car 5 c'est beaucoup!) Que pensez-vous de tous ces enfants qu'on condamnera d'office? J'aime beaucoup votre journal et c'est pourquoi je vous envoie ceci.

Très amicalement.

Je n'ai ni amertume? Ni angoisse, j'aime ce printemps qui a éclaté brusquement. OÙ, comme dans un film accéléré, les fleurs ont grandi, se sont ouvertes et effeuillées en un seul jour. Tout est rose et vert, tout brille de soleil et de pluie, les espaces se sont rétrécis, comblés de feuilles hâtivement poussées. Cette opulence s'accorde à mon bonheur d'être habitée. Je suis moi aussi comme un arbre qui fleurit avant de porter son fruit. Rassasiée. Cette attente de rien qui devient une attente de quelque chose. — Non, cette rubéole n'a pas pu changer cette joie, qui à chaque enfant se fait plus profonde. Je ne me fais pas plus forte qu'une autre, si l'épreuve vient, j'essayerai de la porter au jour le jour, j'essayerai... Mais pourquoi à l'avance? C'est de la confiance. Ou de l'inconscience. Ou cette habitude d'être angoissée dans les petits événements et calme dans les

grands. Rien ne sert de revenir en arrière et de se poser des questions.

Par quel hasard ai-je attrapé la rubéole non de mes enfants — qui l'ont eue — mais de cette petite fille que j'ai côtoyée dix minutes, alors qu'on croyait qu'elle avait la rougeole. Et que mes tests de grossesse étaient négatifs. Il n'y a pas de hasard. Ou alors, il y a le hasard qui a fait que dans ma vie tout est toujours arrivé quand il le fallait, comme il le fallait. Et j'ai toujours répété à Dieu d'agir avec nous selon qu'Il le désirait. Cet être qui vit en moi lui appartient déjà, et pour nous deux seuls, sans doute, c'est "quelqu'un" que supprime si facilement tous ceux qui dans mon entourage n'ont que le mot "avortement" à la bouche.

Je suis retournée à B... et j'ai revu cet après-midi qui de toute façon marquera dans ma vie.

C'était la fête de Pâques pour les petits enfants du catéchisme. Nous étions venus à cinquante chercher les oeufs. Et pendant que le vicaire racontait une histoire, j'avais vu la voiture de mon mari passer, disparaître, revenir... et j'avais tout de suite pensé à ces résultats définitifs des examens faits à l'Institut Pasteur.

Mais il semblait que mon mari ne soit pas venu pour moi. C'était le prêtre qu'il demandait. L'attente se prolongeait. Cependant, l'histoire finie, je parvins à joindre mon mari au salon et il ne put me cacher plus longtemps ce qui le bouleversait: j'avais eu la rubéole le 5 mars, soit un mois et demi après le début de ma grossesse, moment très important dans la formation du bébé.

Le chagrin de mon mari me toucha, mais pas la chose en elle-même. Très vite, je sortis retrouver les enfants. On leur distribua les oeufs, puis on regagna les voitures, comme la grêle se mettait à tomber. Je courais avec les petits et riais sans efforts, et comme chaque fois qu'il se passe quelque chose dans ma vie, j'étais portée par une exaltation qui facilitait tout.

Le lendemain nous allâmes chez mon gynécologue, il n'est pas croyant. On sentait bien qu'il préconisait de supprimer le bébé, mais honnêtement il nous donna l'adresse d'un professeur d'Université pour avoir un avis complémentaire.

Celui-ci affirma qu'il ne tolérait l'avortement que dans le cas où la grossesse mettait en danger la santé de la maman.

Je crois que son avis, et celui de deux prêtres que nous connaissons, ont tout à fait décidé mon mari. Pour moi, il n'y avait pas de doute, mais il est très important de décider à deux, de ne pas influencer l'autre, de le laisser entièrement libre. La décision vient de nous seuls. L'Église elle-même nous remet finalement à notre conscience. Ce serait plus facile d'obéir. Car l'enfant aussi est en cause, qui plus tard pourra nous demander des comptes.

Le gynécologue nous a appris lors de cette première visite quels étaient les risques: de 25 à 30% de malformations; celles-ci étant cardiaques, auditives ou frappant les yeux. Il nous demandait de lui répondre très vite car l'intervention devient plus grave au fur et à mesure que la grossesse s'avance.

Nous lui téléphonions trois jours plus tard pour lui dire que nous gardions le bébé.

Bien sûr que mon oui profond, mon oui premier était un oui biologique, que je ne pouvais choisir que la vie contre la mort, et l'enfant contre le manque d'enfant. Mais je disais oui aussi par confiance en Dieu, qui de toute façon agirait pour notre bien. Il me sembla que notre petite communauté chrétienne avait assumé cette charge avec moi, mais ce ne fut pas le cas de mon entourage familial, et d'ailleurs je ne pus jamais rien dire à maman à qui on devait éviter les soucis.

Un matin, en auto, je mis la radio et tombai par hasard sur une émission traitant du droit à la vie, de l'avortement. Je tendis l'oreille... Table ronde avec chanoine, médecin, avocat, etc. Très vite, ils en vinrent à la rubéole, et sur ce sujet, mon Dieu, ils semblaient tous d'accord: l'avortement est la bonne solution. Le gynécologue était catégorique, et employait les mots les plus dramatiques. Pour lui, 80 à 85% des bébés (j'ai lu peu après des statistiques allant jusqu'à 100%) étaient atteints de malformations très graves, beaucoup mouraient à la naissance, leur présence était une épreuve tellement lourde que l'équilibre du foyer n'y résistait pas. L'inquiétude de la mère qui attendait était telle qu'on pouvait parler d'atteinte directe à sa santé, etc.

J'avais le coeur très gros. Il me semblait que la porte de l'espoir se refer-

maît presque entièrement. Je me serais blâmée de mon insouciance. Toutes ces voix tragiques autour de mon bonheur!

Depuis une semaine, mon bébé bougeait. Tous les soirs, à la même heure, il me donnait quelques petits coups. C'était mon enfant. De quel droit certains journaux osaient-ils le qualifier de "monstre probable"?

Et qui pouvait dire que, même handicapé, il ne serait pas plus heureux que ces gens comblés de dons et de richesses qui sont submergés par le dégoût de vivre. Mais je crus alors que mon médecin avait inventé des chiffres pour me rassurer et il eut de la peine à me convaincre que non...

L'été passa, pluvieux, maussade. Les enfants étaient sages, j'étais moi, moins nerveuse que lors de mes grossesses précédentes et toujours sans angoisse, tout en pensant beaucoup à ce bébé vigoureux, envahissant, violent, qui m'habitait presque tout entière.

Puis ce fut septembre, la rentrée des classes, le premier parfum de l'automne et l'épanouissement d'un soleil qui n'est plus que tendresse et mystère. Septembre et sa brume dorée des matins, la fumée des feux qui s'étale en nappes épaisses sous les feuillages.

J'ai fait ma valise, j'ai rangé près de mes chemises de nuit les piles de petits linges fraîchement repassés, les premiers chaussons émouvants et ridicules. Demain, si Dieu le permet, demain nous serons six. Tu peux venir, mon enfant choisi, mon désiré, mon bienvenu...

Après les dernières semaines, les derniers jours, il y eut les jours de retard. Cet enfant qu'on aurait voulu voir arriver à l'improviste, en avance, il tarda, on finit par le provoquer. Et malgré tout, jusqu'au bout, ce fut le bonheur. Une joie intérieure, une paix qui ne sera peut-être jamais égale.

Il faisait incroyablement beau. Empoussiéré d'or dans la lumière. La traversée de la forêt, chaque jour, comme une fête. Les ruées de vélos d'enfants, matin et soir, dans le jardin. Les étourneaux, les grives et les geais se disputant des restes de fruits dans l'herbe haute du verger.

Même lorsque la date fut fixée, chaque minute demeura précieuse, d'une allégresse grave. Les gens me paraissaient bons, amicaux. Dieu avait une main posée sur mon épaule, comme autrefois.

Et le 26 octobre, Pierre vint au monde. Et il était exactement pareil à ce qu'on pouvait espérer qu'il soit. "Le Seigneur est tendresse et pitié..."

Panorama chrétien

Contre l'avortement

L'exécutif de l'AFEAS a récemment fait parvenir au Premier Ministre du Canada de même qu'aux ministres de la Santé et la Justice une résolution demandant que la législation actuelle sur l'avortement ne soit pas libéralisée. On sait que la loi actuelle permet l'avortement thérapeutique pour sauvegarder la santé mentale et physique de la mère. Alléguant que la science n'a pas encore réussi à déterminer à quel moment de la grossesse l'embryon devient un être humain, l'exécutif de l'AFEAS demande que les législateurs soient attentifs au respect de la vie, dans l'adoption des lois à venir. La législation devrait de leur avis plutôt évoluer de manière à aider les familles nombreuses par une meilleure répartition des impôts, l'augmentation des allocations familiales et la construction de loyers à prix modiques.



Mon nez dans votre cuisine

La cuisine au fromage

Les choux au fromage complètent à merveille soupes ou salades (plus spécialement les salades de fruits) ou se mangent seuls comme bouchées. Ces choux peuvent également servir de coquilles savoureuses pour les sauces-crèmes aux crustacés, au thon, aux champignons ou encore pour le poulet "à-la-king".

L'Edam, le Gouda, le cheddar ajoutent aux choux une douce saveur fromagère.

CHOU AU FROMAGE

1 tasse de farine tout-usage, tamisée
 1/2 cu. à thé de sel
 1/2 de tasse de beurre
 1 tasse d'eau
 1 tasse de fromage Edam, Gouda ou cheddar, rapé
 1/4 cu. à thé de muscade
 1/4 cu. à thé de poivre blanc
 4 oeufs, à la température de la pièce

Garniture:

1 oeuf
 1 cu. à thé d'eau
 graines de sésame (facultatif)

Mettre dans une casserole le beurre, l'eau et le sel et porter à ébullition. Ajouter la farine, la muscade et le poivre blanc en une seule fois. Brasser vigoureusement jusqu'à ce que le mélange décolle des bords de la casserole. Retirer du feu et ajouter en brassant le fromage rapé; laisser refroidir quelques instants. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant vigoureusement après chaque addition jusqu'à ce que l'oeuf soit complètement incorporé au mélange. A l'aide d'une cuillère à thé, mesurer la pâte, et avec une autre cuillère glisser la pâte sur une tôle à biscuits bien graissée. Laisser 2 pouces entre chaque chou en prévision de l'expansion durant la cuisson. Badigeonner le dessus des choux avec la garniture obtenue en battant 1 oeuf avec 1 cu. à thé d'eau. Saupoudrer de graines de sésame. Cuire dans un four préchauffé de 400° pendant 10 minutes. Abaisser la température à 350° et cuire un autre 25 minutes, jusqu'à ce que les choux soient légèrement brunis et fermes au toucher. Après les avoir retirés du four, pratiquer une petite incision sur le côté de chaque chou afin de permettre à la vapeur de s'échapper. Refroidir à l'abri des courants d'air. Rendement: 36



choux de 3 pouces ou 48 choux de 2 pouces.

ROULADES REMBRANDT

8 tranches de jambon cuit
 8 fines tranches de fromage Gouda
 pointes d'asperges, cuites

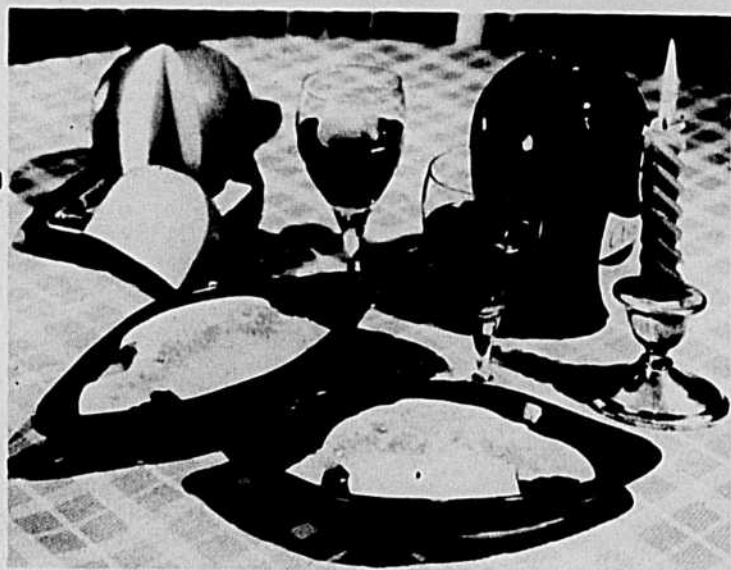
Sur une tranche de jambon cuit, déposez une tranche de fromage Gouda. Posez le long d'un côté 2 ou 3 pointes d'asperges cuites. Roulez et dressez ces roulades dans un plat à gratin beurré (12" x 17") ou dans des ramequins indivi-

duels, 2 roulades par ramequin.

SAUCE:

4 c. à soupe de beurre
 1 petite tige de céleri, finement hachée
 1 c. à thé d'oignon finement haché
 4 c. à soupe de farine tout-usage
 1 pincée de muscade
 2 tasses de lait
 1 tasse de fromage Edam ou Gouda, rapé (4 onces)

Fondre le beurre sur feu lent. Y faire dorer l'oignon et le céleri jusqu'à ce qu'ils soient

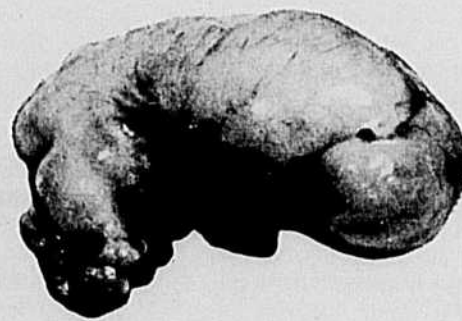


tendres. Incorporer la farine et la muscade. Ajouter graduellement le lait en brassant constamment avec une cuillère de bois ou un fouet jusqu'à ce que la sauce épaississe et vienne à ébullition. Retirer du feu. Ajoutez le fromage rapé. Brassez vigoureusement avec un fouet jusqu'à ce que le

fromage soit fondu et la sauce onctueuse. Nappez de cette sauce les roulades, et garnissez si vous désirez avec de la chapelure et noisettes de beurre ou tout simplement avec du paprika. Placez dans un four de 350° pour environ 20 minutes. Rendement: 4 portions.



L'estomac d'un porcelet de sept jours n'est pas plus gros que cela!



Le peu de moulée sèche qu'absorbe ce tout petit "réservoir de carburant" doit se révéler d'une

PUISSANCE DU TONNERRE!

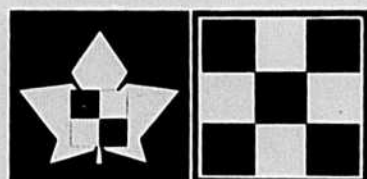
A l'âge d'une semaine, l'estomac d'un porcelet est bien vite rempli avec le lait de la mère et un tout petit peu de moulée. Pourtant, . . . Cette infime quantité d'aliments doit fournir au goret suffisamment d'énergie pour lui donner un démarrage rapide et aussi lui assurer une bonne protection contre les maladies.

La moulée doit non seulement contenir les principes nutritifs qui pourraient être déficitaires dans le lait de la mère, mais encore fournir ces substances nutritives dans l'équilibre approprié. Les porcelets doivent aussi aimer cette moulée de début et c'est là un point très important, car la meilleure ration ne donnera aucun résultat si les porcelets n'en mangent pas.

Ces derniers aiment les rations de début Purina, que ce soit le Chow pour Porcelets, le Chow pour Sevrage Hâtif ou le Startena pour Porcelets. Non Seulement ces Chows Purina assurent aux pores un démarrage foudroyant et économique, ils favorisent aussi une croissance rapide.

En servant les Chows Purina tout au long de leur croissance, vous pourrez mettre vos pores sur le marché en cinq mois (parfois moins) avec des frais alimentaires remarquablement bas. Consultez votre distributeur Purina, au magasin qui arbore l'enseigne quadrillée.

LES ÉLEVEURS CONSTATENT . . . QUE LES PORCS DÉMARRENT VITE, CROISSENT VITE ET SE RENDENT VITE AU MARCHÉ AVEC PURINA. CONSTATEZ VOUS-MÊME LA SUPÉRIORITÉ DE PURINA.



RALSTON PURINA
 DU CANADA LIMITÉE

MONTRÉAL • ST-ROMUALD • WOODSTOCK
 TORONTO • STRATHROY • WHITBY
 APOHAQUI • TRURO • KENTVILLE
 HUNTER-RIVER.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler, le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

*"Quand tout était péché,
mais que personne ne péchait..."*

Q Je suis une épouse de 45 ans. Depuis quelque temps, je voulais donner mon opinion, mais je la jugeais peu valable. Mais depuis quelques semaines, votre courrier m'a tellement fait bondir d'indignation en voulant abaisser les jeunes des années 70. J'ai cru bon alors de vous laisser entrevoir ce qui se passait dans les années 30 et 40, alors que tout était péché, mais que personne ne péchait... Il n'y avait pas de danse, pas de boisson, pas de drogue, pas de sexe... et même pas d'amour. Aujourd'hui je crois aux jeunes, si c'est ce qu'on appelle l'amour libre, au moins ils vivent, ils échangent entre jeunes du même âge et ils respirent.

Voici mon histoire qui a commencé dans un village perdu... non loin de Caplan. J'étais l'aînée d'une famille pauvre de 13 enfants, maman est morte à son dernier accouchement... à 35 ans. Mon père ne lui a survécu que de 2 ans. À 17 ans, j'étais jeune, belle et naïve... Quand M. le Maire, homme respectable, riche, père de 17 enfants vint m'engager à 25 cts par jour. Quel salaire dans les années 40 pour faire les foins, la grosse besogne... et la sale... que M. le Maire voulait bien me faire faire. Je me réveillai enceinte, sans savoir ce qui m'était arrivé et ce qui m'arriverait faute de renseignements de la part de cette génération de bon monde. Donc, pour la bonne morale je fus envoyée à la Miséricorde par le Conseil Municipal, avec un bon mot de M. le Maire. J'y restai six mois de misère, de honte et de chagrin. Car de la Miséricorde, il n'y avait que le nom. On nous arrachait le cœur en plus du bébé; mal soignée, mal nourrie pour une future mère, j'y ai laissé ma santé. Et comme les malheurs n'arrivent jamais seuls, voici qu'à quelques jours de mon accouchement quelque chose de terrible pour moi se produisit. Ma meilleure amie et petite cousine, qui travaillait pour l'autre homme supposément respectable de la paroisse vint à mourir, lors de son accouchement, en me faisant promettre de ne jamais rien dévoiler de son épouvantable histoire. Aujourd'hui, c'en est trop. C'en est trop de cacher les vices de ces gros animaux qui se cachaient sous le couvert de la religion!

Par la suite, à trois reprises, j'ai voulu refaire ma vie, une belle vie d'amour vrai en fondant un foyer. À chaque fois, comme c'était la coutume une lettre de référence adressée au curé de la paroisse avait pour réponse: Cas désespéré, séjour à la Miséricorde. Qui pourtant avait fait le plus de mal et le plus gros péché? Moi, la pécheresse de la Miséricorde! Une de mes petites sœurs mariée à 16 ans à un homme de 40 ans, assez fortuné, se rendit compte par la suite qu'elle était enchaînée à un homosexuel de la pire espèce. Le grand amour, nous avons connu ça, nous, dans notre belle jeunesse!

Aujourd'hui, à 45 ans, je suis depuis 2 ans l'épouse d'un incroyant, mais si bon et si respectueux d'autrui que ça me renverse après tant de malheurs qu'il m'est presque impossible d'oublier. C'est moi qui avait pris la charge des cinq derniers enfants chez nous. J'ai tenu maison jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école, ensuite, je les ai amenés vivre avec moi à Montréal où je travaillais durant qu'ils continuaient leurs études. Les trois petites sont infirmières et les deux petits sont rendus aux Hautes études commerciales. Ce que je ne pensais jamais pouvoir réussir.

Car pour moi qui ai été si souvent battue par la vie, il m'est bien difficile d'aimer. Mon plus grand amour a été mon enfant, on me l'a arraché du ventre sans jamais me le laisser voir. Si cet enfant, un garçon, vit quelque part, qu'il sache qu'il a une maman qui ne l'a jamais vu, mais qui ne l'a jamais oublié. Il a aussi un père indigne de ce nom, malgré sa belle tête blanche respectable. Donc, pouvons-nous tellement blâmer la génération présente, ils ne sont pas pires que le bon monde de ce si bon vieux temps si doré. Ce sera toujours ainsi.

Croyante je l'étais, folle, je le suis devenue.

R/Je n'ai rien à ajouter à votre bouleversant témoignage. Mais de grâce, ne distillez pas la haine. C'est encore à vous que vous faites le plus de mal. En dépit de tout, vous avez accompli beaucoup. Vous avez amené à la vie cinq jeunes qui vous doivent tout. La seconde partie de votre vie doit vous faire oublier les misères du début. L'humanité continue de porter un lourd poids de péché, de lâcheté et d'hypocrisie. Sachez oublier.

Marie-Josée

RÉPONSES À JEAN-CLÉMENT

RITA: Dans le réquisitoire de Jean-Clément, je ne mets pas seulement la faute sur le gouvernement, mais aussi sur la population et sur ceux qui sont employés par le Ministère du Bien-Être et qui ne font pas

leur travail avec conscience. Ils favorisent souvent les petits fils à papa qui leur passent un \$5 ou un \$10 pour régler leurs affaires. Tandis que ceux qui sont vraiment dans le besoin continuent de pâtir. C'est dommage car ceux qui ne peuvent avoir de travail n'appren-

cient pas le chômage et ceux qui ont du travail préfèrent faire la grève. Le monde est trop exigeant, ça se voit sans lunette.

J'EN AI ASSEZ: Ce qu'il y a de plus ridicule, c'est quand nos grands enfants arrivent pour demander des bourses du gouvernement pour continuer leurs études, on ne leur alloue presque rien. Le gouvernement aime mieux donner l'argent pour recycler des vieux qui rient en disant: "Quand-même j'aurais pas mes notes... pourvu que j'aie ma paie." Ensuite les gens se plaignent que la révolte vient toujours du côté des étudiants. Ils en ont assez de se faire traiter de génération de fous par des vieux remplis de préjugés. Nous avons une usine près d'ici et les assistés sociaux ne veulent pas y travailler, ils gagnent plus à ne rien faire. Je n'ai pas l'instruction des employés sociaux, mais assez de connaissances humaines pour voir clair.

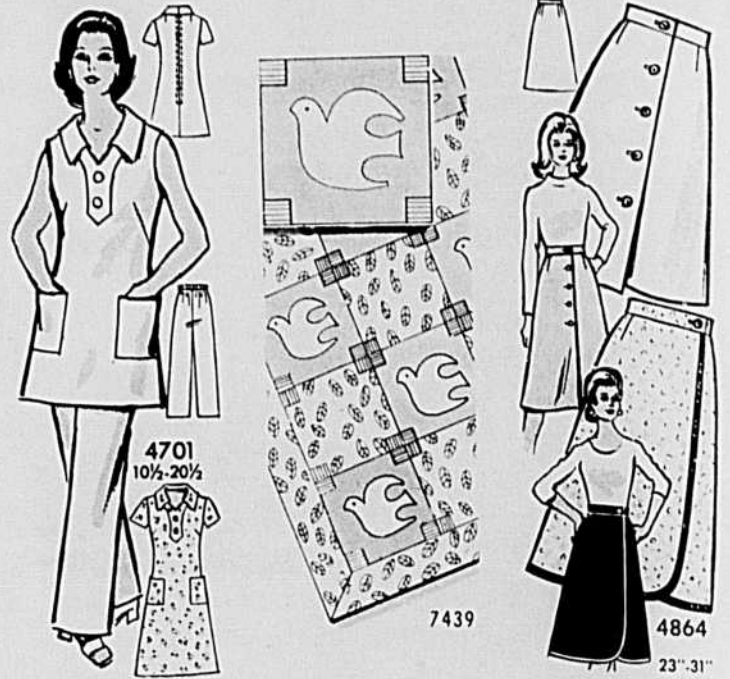
MARIE QUI AIME LA JUSTICE: On voit par ici des célibataires se vanter de retirer 2 et même 3 chèques du bien-être en se présentant à des bureaux différents. On devrait exiger des cartes d'identité ou même des empreintes digitales... Il serait peut-être juste d'enlever les allocations aux enfants nés de "concubineux", on a moins d'aide pour élever nos enfants que ces gens qui vivent déjà du bien-être. Ils ne veulent pas travailler, je les comprends. C'est plus payant pour eux de faire des enfants. Le bien-être serait mieux de leur payer la pilule... Ceux qui pensent comme Jean-Clément devraient se donner la peine de protester auprès des ministères du Bien-être à Québec et à Ottawa.

ROSE CHAMPOUX: En lisant "Jean-Clément mécontent dans la Terre du 10 février" j'ai pensé vous envoyer une lettre reçue dernièrement, l'auteur de cette lettre avait les mêmes opinions que votre correspondant. Mais il dit maintenant: "J'enseigne à des chômeurs, j'ai changé d'opinion sur eux. Ils veulent vraiment travailler, c'est pas facile d'apprendre l'anglais à 45 ans dans l'espoir d'être engagé à Churchill-Falls ou pour ne pas perdre un emploi du CNR."

Actuellement on reclasse les professeurs, le plus pressant selon moi, serait de reclasser les administrateurs, qui sont nommés d'après leurs relations politiques. Bien souvent ce sont des 000. Les impôts sont écrasants, des gaspillages éhontés, ça sert la caisse électorale, lois absurdes de ceux qui dirigent. Aveuglément, on provoque la révolte de la masse.

Ici, au bureau de la régionale, il y a un bar très bien garni, il vous faudrait vendre 4 ou 5 vaches, pour en avoir un semblable et quelques veaux pour l'entretenir. Avec quel argent, croyez-vous? Les officiers qui ont des salaires de 15 à 20 milles par année, ne sont pas souvent à leur bureau, sans parler des petites réceptions de \$500 et plus où ce sont toujours les mêmes qui se bourrent.

Non, ce qui coûte cher, ce n'est pas le peu que l'on paye pour les chômeurs, et les assistés sociaux. Savez-vous que le Lieutenant-Gouverneur de la pauvre province de Québec coûte \$85,000 aux contribuables et dites-moi quelle est son



Mains habiles, coeurs légers

4701 — Votre garde-robe d'été en un seul patron, profitez de la vogue de la robe-pantalon. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10¹/₂, 12¹/₂, 14¹/₂, 16¹/₂, 18¹/₂, 20¹/₂. Prix: 78 cts plus 7 cts de taxe: 85 cts.

7439 — Adoptez ce nouveau modèle de couvre-pieds avec les blanches colombes de la paix. Carrés de 10 po. Instructions pour lits doubles. Prix: 55 cts plus 5 cts de taxe: 60 cts.

4864 — La jupe languette demeure favorite de l'adolescente et de la jeune femme. Vous pouvez la tailler en différentes longueurs. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 23, 24, 25¹/₂, 27, 29, 31 po. Prix: 78 cts plus 7 cts de taxe: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

utilité? et combien de parasites semblables n'avons-nous pas? Je n'ai jamais vu un si petit peuple avoir tant de gouvernants: conseil municipal, conseil régional, gouvernement provincial, gouvernement fédéral, commission scolaire locale, commission scolaire régionale, et dans tous ces groupes, des hommes travaillent pour leurs intérêts personnels. Après quoi, on pense aux amis, rien de surprenant qu'il ne reste pas grand-chose pour la masse. Vous savez il n'y a pas que la régionale scolaire qui a son bar payé et garni par le petit peuple, le Parlement aussi. Bernard Shaw disait: "C'est le whisky qui permet au pouvoir de faire à onze heures du soir, des choses, qu'une personne saine d'esprit ne ferait pas à onze heures du matin". Si le premier homme a opté pour la liberté avec tout son désordre je me demande s'il est nécessaire d'en avoir autant?

Des chômeurs, à moins de 20 milles du parlement canadien on en voit. Je suis dans la neige et la boue 8 à 9 mois par année. Les assistés sociaux reçoivent à peine 20 à 25% du budget, le reste du montant va à l'administration. En ce qui concerne le cultivateur, l'être le plus ridiculisé il a la chance de bien manger, bien logé, il a chaud en hiver et il peut se payer le luxe d'envoyer les autres au diable.

Pour nous consoler, on nous dit "que ce n'est pas mieux ailleurs", comme si le mal de dents de l'oncle va guérir le mal de ventre du bébé!

Le mieux à faire je crois, c'est de prendre nos responsabilités, d'agir au meilleur de notre connaissance, afin de garder notre esprit en paix et notre bonne humeur.

COEUR BRISÉ RESTE MARQUÉ: Voici les conseils qu'une jeune fille de 22 ans adresse aux jeunes gens: "J'ai entendu

souvent les garçons parler à tort et à travers des jeunes filles qu'ils avaient fréquentées. Avant de lancer la pierre, ils devraient penser à leur manière d'agir et de penser, quand ils sont avec nous. Après avoir fréquenté une personne pendant près d'un an et la laisser ensuite sans un mot d'explication, comme un sauvage, je trouve que ce garçon ne mérite l'amour d'aucune fille. M.M. apprenez donc à parler d'autre chose que de couchette et de sexe. Informez-vous de choses et d'autres. Soyez francs et honnêtes, non des hypocrites. Si vous ne pouvez sortir uniquement et sérieusement avec une seule jeune fille à la fois, sortez plutôt en copain, de temps à autres. Nous vous en serons bien reconnaissantes. Je ne plairai sans doute pas à tout le monde avec mes opinions, mais j'ai payé cher pour les acquérir."

JOANNE ILLIMITÉE: Voici un autre son de cloche différent de celui de Jean-Clément: "Je ne suis pas du tout d'accord avec vous. Vous saurez mon petit Monsieur que plus les jours passent, plus le chômage augmente. À qui la faute? Que voulez-vous que fassent tous ceux qui sont soudain sans emploi? Ils ne peuvent tout de même pas fabriquer des nouilles gratuitement pour le gouvernement. Il y a beaucoup de gens qui ont absolument besoin de l'aide du gouvernement. Si certains autres abusent, c'est aux gens des alentours d'y voir, de se former en groupe et d'écrire à qui de droit, afin que tout se règle sans trop de dégâts. Pour ce qui est des fermes, vous ne savez pas que le gouvernement paie les fermiers de l'Ouest pour qu'ils ne produisent pas? Alors qu'en Asie et en Afrique, des gens crèvent de faim. Nous sommes probablement tous très mal administrés. Mais il faut se garder d'attaquer sans preuves plus faible que soi."



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



Une poissonnerie

Bien sûr que Studio 11 est une excellente émission radio-phonique, et les journalistes ont eu bon nez de la choisir pour leur prix d'excellence. Studio 11, diffusé tous les jours à C.B.F., vaut surtout par la très forte personnalité de ses animateurs, Lise Payette et Guy Provost, auprès desquels le pâle Jacques Fauteux parvient quand même à s'imposer à cause précisément de tout ce qui lui manque. Remplir deux heures d'antenne, tous les jours, c'était une gageure, quoique Mme Payette pourrait bien à elle seule, remplir plus qu'une matinée, dans le temps et dans l'espace.

Les animateurs de Studio 11, ont eu encore une fois une idée géniale. Comme contrepartie aux prix Citron, Mandarine et Cie, ils ont décidé de donner eux aussi des étiquettes aux journaux et aux journalistes. Ils ont choisi le genre "poisson" pour récompenser les bons... et punir les méchants: prix Écailles d'or, etc.

Je connais des feuilles spécialisées dans les potins artistiques dont la bêtise énorme ne serait point couverte par un prix Baleine et d'autres chroniques bien tassés dans leurs petites colonnes qui se conten-

traient bien d'un prix Sardine!

M.S.

Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS Samedi 27 mars, 13 h 00.

Malgré toute la neige qui est tombée sur nos parterres, nous aurons des tulipes encore cette année. Au Canada, Ottawa est devenue la capitale des tulipes. Aux "Quatre Saisons" de samedi le 27 mars, à 13 heures, Alphonse Gauthier nous donnera une avant-première du spectacle riche en couleur qui se prépare à Ottawa.

Samedi le 3 avril, 13 h 00.

L'azalée est rapidement devenue chez nous une plante ornementale de prédilection. En Virginie, aux États-Unis, elle est vraiment chez elle. Tous les ans on lui consacre là-bas un festival magnifique. Nous en verrons des images-couleur avec Guy Hains, aux "Quatre Saisons" de samedi le 3 avril, à 13 heures. C'est une émission de Claude Colbert, à CBVT, Québec.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

Dimanche 28 mars, 13 h 00. Forêt Québec-USA

Dans le sud des États-Unis, on plante 1,000,000 d'acres en forêt par année, au Québec, on en plante, à

peine 30,000. Les arbres poussent de 2 à 3 fois plus vite là-bas qu'ici. C'est dire à quel point le sud des États-Unis va devenir un concurrent dangereux pour le papier journal produit au Québec.

Dimanche, le 28 mars, à 13 h 00. "Les Travaux et les Jours", présentera la deuxième d'une série de quatre émissions sur la compétition que se livre le Québec et les États-Unis dans le domaine des pâtes et papier. Notre industrie papetière est déjà en difficulté. Qu'en sera-t-il dans 30 ans? Gustave Larocque anime cette série réalisée par Simon Richer.

Dimanche le 4 avril, 13 h 00.

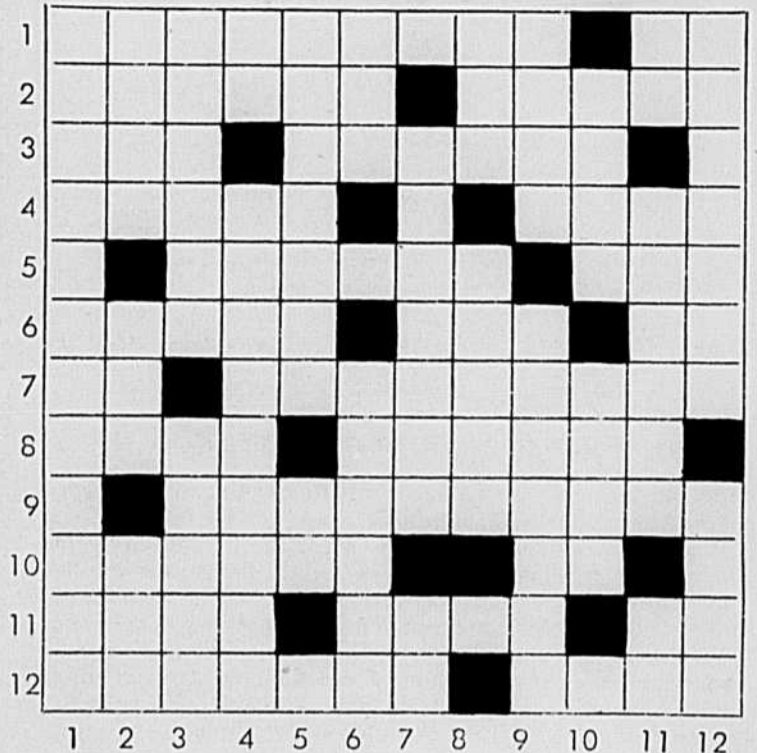
La forêt du Québec et du Sud des États-Unis

"Les Travaux et les Jours" du 4 avril présentera, à 13 h 00, la 3ème d'une série de quatre émissions sur les difficultés que rencontre l'industrie forestière et papetière du Québec. La compétition que le Sud des États-Unis livre au Québec sur le marché du papier ne constitue pas la moindre de ces difficultés.

Avantagé par le climat, le Sud des États-Unis développe ses usines papetières beaucoup plus vite que le Québec. Leur technique de régénération forestière est beaucoup plus avancée qu'au Québec. C'est Gustave Larocque, qui animera cette émission au cours de laquelle il rencontrera plusieurs professeurs de la faculté de génie forestier de Laval.



MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- Partie du harnais reposant sur la croupe du cheval. - Rhodium.
- Plante potagère. - Pénétra.
- Éclat de voix. - Fruit.
- Arbre venant d'Amérique du Sud. - Mouvement pour s'élançer.
- Chat, lapin, au poil long et soyeux. - Roi d'Israël.
- Bobine mobile autour de la poignée d'une manivelle. - Cri des charretiers. - Mesure chinoise.
- Nickel. - De l'Irlande.
- Assista. - Exposé au soleil.
- Vie austère. (plur).
- Temps suffisant pour faire une chose. - À lui.
- Planète satellite de la Terre. - Plante potagère. - Marque l'alternative.
- Sans commencement ni fin. - Fleur.

VERTICALEMENT

- Viande de cochon (pop).
- Verbe gai. - Trois. - Terme de tennis.
- Qui est en ogive. - Femelle du daïm.
- Seul. - Mettre en liasse.
- Jardin où l'on cultive des légumes. - Ici.
- Fille de Cadmus. - Plante ligneuse vivant fixée aux murs ou aux arbres par des racines-crampons.
- Qui entame en rongant. - Aluminium.
- Roue à gorge d'une poulie. - De cette façon.
- Arbre greffé. - Appuyer.
- Télévision. - Ville de la région du lac Saint-Jean.
- Route rurale. - Mêle, combinée. - Charpente du corps humain.
- Ensemble des pièces qui servent à équiper un cheval de selle ou de trait. - Étable à pores.

LES FILMS À LA TV DU 28 MARS AU 3 AVRIL 1971

EXPLICATIONS
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.
Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL (canal 31) (T.M.T.V.)

DIMANCHE, 28 MARS

11h.30 — LE DIABLOLE DOCTEUR MABUSE (4) — All. 1960. Drame policier de F. Lang avec Gert Frobe et Dawn Addams. — La police recherche un criminel qui utilise des méthodes scientifiques.

LUNDI, 29 MARS

11h.15 a.m. — MA POMME (5) — Fr. 1950. Comédie de M.-G. Sauvage avec Maurice Chevalier et Sophie Desmarets. — Un clochard expérimente la vie de milliardaire avant de retourner à son petit bonheur.

MARDI, 30 MARS

11h.30 — MON CHEMIN (4) — Hong. 1965. Drame psychologique de M. Jancsó avec Andras Kozak et Serguei Nikonenko. — À la fin de la guerre de 1945, un jeune Hongrois vit, par la force des circonstances, avec un jeune Russe dont il se fait un ami.

MERCREDI, 31 MARS

11h.15 a.m. — LES CLÉS DE LA CITADELLE (4) — G.B. 1962. Drame policier de C. Owen avec Stanley Baker et Tom Bell. — Un ancien officier de l'armée tente de cambrioler le coffre de l'intendance d'un camp militaire.

JEUDI, 1er AVRIL

11h.30 — LA PANTOUFLE DE VERRE (5) — E.U. 1955. Conte de C. Walters avec Leslie Caron et Michael Wilding. — Une jeune fille, maltraitée par sa famille, réussit à se rendre au bal organisé pour fêter le retour d'un prince.

SHERBROOKE (canal 11) (T.M.T.V.)

MARDI, 30 MARS

7h. — LE DERNIER PISTOLET (6) — It. 1965. Western de S. Bergon avec Cameron Mitchell et Kitty Carver. — Un homme masqué se dresse contre une bande de hors-la-loi.

MERCREDI, 31 MARS

11h.30 — 99, RIVER STREET (5) — E.U. 1953. Film policier de P. Karlsen avec John Payne et Evelyn Keyes. — Un ancien boxeur réussit à faire arrêter le meurtrier de son épouse.

TROIS-RIVIERES (canal 13) (T.M.T.V.)

LUNDI, 29 MARS

8h.45 a.m. — SUPERARGO CONTRE LES ROBOTS (6) — It. 1967. Film d'aventures de P. Maxwell avec Ken Wood et Guy Madison. — Un agent secret lutte contre des robots dirigés par un savant criminel.

MARDI, 30 MARS

8h.45 a.m. — DEMAIN, CE SERONT DES HOMMES (4) — E.U. 1956. Drame de J. Garfein avec Ben Gazzara et Mark Richman. — Dans une école militaire, un cadet sadique terrorise ses camarades.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — LES FÊTES GALANTES (4) — Fr. 1965. Comédie de R. Clair avec Jean-Pierre Cassel et Philippe Avron. — Les aventures d'un mercenaire et d'un paysan au cours du siège d'une forteresse.

MARDI, 30 MARS

11h. — L'OISEAU DE PARADIS (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de D. Daves avec Jeff Chandler et Louis Jourdan. — Un Blanc s'empare d'une indienne et doit se soumettre aux moeurs du pays.

MERCREDI, 31 MARS

11h.30 — LE BOIS DES AMANTS (5) — Fr. 1960. Drame de guerre de C. Autant-Lara avec Laurent Terzieff et Erika Remberg. — Un agent français s'empare de la femme d'un officier allemand.

JEUDI, 1er AVRIL

8h.45 a.m. — LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (4) — E.U.

JEUDI, 1er AVRIL

12h.15 — CHATEAU EN SUÈDE (5) — Fr. 1963. Comédie de R. Vadim avec Curd Jürgens et Monica Vitti. — Un homme sème le trouble dans une famille qui décide de le supprimer.

MARDI, 30 MARS

11h.30 — L'ODYSSÉE DU CAPITAINE STEVE (5) — Fr. 1956. Film d'aventures de M. Pagliero et L. Robinson avec Pierre Cressoy et Françoise Christophe. — Une expédition en Nouvelle-Guinée pour aller exploiter un gisement pétrolier.

MERCREDI, 31 MARS

12h.15 — SPARTACUS ET LES DIX GLADIATEURS (6) It. 1964. Film d'aventures de N. Ostro avec Dan Vadis et John Heston. — Des gladiateurs char-

MERCREDI, 31 MARS

gés de capturer Spartacus se joignent à lui.

MARDI, 30 MARS

2h. — COURRIER SUD (4) — Fr. 1937. Comédie dramatique de P. Billon avec Pierre-Richard Wilm et Charles Vanel. — Une rivalité amoureuse dans le milieu des pionniers d'une ligne d'aviation.

MERCREDI, 31 MARS

7h.30 — LA BELLE OTERO (4) — Fr. 1954. Biographie romancée de R. Pitié avec Maria Felix et Louis Seigner. — Les débuts et les années de gloire d'une chanteuse espagnole.

MERCREDI, 31 MARS

12h.15 — QUAND LA MARABUTA GRONDE (4) — E.U. 1953. Drame d'aventures de B. Haskin avec Charlton Heston et Eleanor Parker. — Le propriétaire d'un riche domaine d'Amérique du Sud doit faire face à une invasion de fourmis.

MERCREDI, 31 MARS

2h. — MOURIR À L'AUBE (6) — Mex. 1956. Drame de J. Seto avec Abel Salazar et Silvia Morgan. — Les survivants d'un avion espagnol tombé derrière le rideau de fer sont emprisonnés.

MERCREDI, 31 MARS

8h. — LA RUE DES AMOURS FACILES (4) — It. 1959. Étude de moeurs de M. Camerini avec Gérard Blain et Antonella Luadri. — À Rome, la lutte de jeunes artistes pour la vie et pour la gloire.

MERCREDI, 31 MARS

10h.30 a.m. — LA LÉGENDE DE DAMAS (6) — E.U. 1953. Conte de N. Juran avec Rock Hudson et Piper Laurie. — Grâce à une épée magique, un jeune homme libère son peuple d'un tyran.

MERCREDI, 31 MARS

12h.15 — LA MAIN AU COLLET (4) — E.U. 1955. Comédie policière de A. Hitchcock avec Gary Grant et Grace Kelly. — Un ex-voleur tente de prouver son innocence à la suite d'une série de vols sensationnels.

QUÉBEC (canal 4) (T.M.T.V.)

MARDI, 30 MARS

11h.20 — ENQUÊTE SPÉCIALE (5) — G.B. 1953. Drame policier réalisé et interprété par Dennis O'Keefe avec Margaret Sheridan.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — LE ROUGE ET LE NOIR (4) — Fr. 1954. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philippe et Danielle Darrieux. — Un jeune ambitieux choisit la carrière ecclésiastique pour réussir dans la société.

MERCREDI, 31 MARS

9h. — LA DERNIÈRE CHASSE (3) — E.U. 1955. Western de R. Brooks avec Robert Taylor et Stewart Granger. — Un chasseur de bisons est conduit à sa perte par le plaisir qu'il éprouve à tuer les bêtes et par sa haine pour les Indiens.

MERCREDI, 31 MARS

11h.20 — ENQUÊTE SPÉCIALE (5) — G.B. 1953. Drame policier réalisé et interprété par Dennis O'Keefe avec Margaret Sheridan.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — BONJOUR TOUBIB (4) — Fr. 1956. Comédie de L. Cuny avec Noël-Noël et Georges Descrières. — Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien.

MERCREDI, 31 MARS

2h.30 — LE BOURREAU DE LONDRES (5) — All. 1964. Drame policier de E. Zbonsek avec Hansjörg Felmy et Maria Perschy. — Scotland Yard recherche un maniaque qui exécute des criminels ayant échappé à la justice.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — L'OISEAU DE PARADIS (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de D. Daves avec Jeff Chandler et Louis Jourdan. — Un Blanc s'empare d'une indienne et doit se soumettre aux moeurs du pays.

MERCREDI, 31 MARS

11h.30 — LE BOIS DES AMANTS (5) — Fr. 1960. Drame de guerre de C. Autant-Lara avec Laurent Terzieff et Erika Remberg. — Un agent français s'empare de la femme d'un officier allemand.

MERCREDI, 31 MARS

8h.45 a.m. — LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (4) — E.U.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — LE SCORPION (5) — Fr. 1962. Drame policier de S. Hanin avec Daniel Sorano et Elga Andersen. — Un gangster est engagé par un inconnu pour cambrioler une banque.

MERCREDI, 31 MARS

2h.30 — UN COUPLE (5) — Fr. 1960. Drame psychologique de J.-P. Mocky avec Juliette Mavinell et Jean Kosta. — Un jeune ménage constate que leur amour initial s'est refroidi.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — LE SCORPION (5) — Fr. 1962. Drame policier de S. Hanin avec Daniel Sorano et Elga Andersen. — Un gangster est engagé par un inconnu pour cambrioler une banque.

MERCREDI, 31 MARS

2h.30 — UN COUPLE (5) — Fr. 1960. Drame psychologique de J.-P. Mocky avec Juliette Mavinell et Jean Kosta. — Un jeune ménage constate que leur amour initial s'est refroidi.

MERCREDI, 31 MARS

8h. — CINQ GARS POUR SINGAPOUR (5) — Fr. 1966. Film d'espionnage de B.T. Michel avec Sean Flynn et Marika Green. — Un agent du C.I.A. fait enquête sur l'enlèvement de militaires américains à Singapour.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — ON N'Y JOUE QU'À DEUX (4) — G.B. 1962. Comédie de S. Gilliat avec Peter Sellers et Virginia Maskell. — Un bibliothécaire marié se laisse prendre aux charmes d'une femme riche et légère.

MERCREDI, 31 MARS

2h.30 — CANDIDE (5) — Fr. 1960. Comédie de N. Carbonneau avec Jean-Pierre Cassel et Pierre Brasseur. — Un jeune homme naïf conserve son optimisme malgré les événements pénibles auxquels il est mêlé.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — LE ROUGE ET LE NOIR (4) — Fr. 1954. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philippe et Danielle Darrieux. — Un jeune ambitieux choisit la carrière ecclésiastique pour réussir dans la société.

MERCREDI, 31 MARS

9h. — LA DERNIÈRE CHASSE (3) — E.U. 1955. Western de R. Brooks avec Robert Taylor et Stewart Granger. — Un chasseur de bisons est conduit à sa perte par le plaisir qu'il éprouve à tuer les bêtes et par sa haine pour les Indiens.

MERCREDI, 31 MARS

11h.20 — ENQUÊTE SPÉCIALE (5) — G.B. 1953. Drame policier réalisé et interprété par Dennis O'Keefe avec Margaret Sheridan.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — BONJOUR TOUBIB (4) — Fr. 1956. Comédie de L. Cuny avec Noël-Noël et Georges Descrières. — Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien.

MERCREDI, 31 MARS

2h.30 — LE BOURREAU DE LONDRES (5) — All. 1964. Drame policier de E. Zbonsek avec Hansjörg Felmy et Maria Perschy. — Scotland Yard recherche un maniaque qui exécute des criminels ayant échappé à la justice.

MERCREDI, 31 MARS

11h. — L'OISEAU DE PARADIS (5) — E.U. 1951. Film d'aventures de D. Daves avec Jeff Chandler et Louis Jourdan. — Un Blanc s'empare d'une indienne et doit se soumettre aux moeurs du pays.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIERE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

- Lundi le 29 mars
Syndicat du Témiscamingue, Centre des Loisirs Nedelec, comté de Témiscamingue
- Mardi le 30 mars
Syndicat du Nord-Ouest Québécois, École d'Agriculture, La Ferme, comté d'Abitibi-Est.
- Mercredi le 31 mars
Syndicat de Saint-Jean-Valleyfield, Sainte-Martine, Salle Saint-Jean-Baptiste, comté de Châteauguay.
- Jeudi le 1er avril
Syndicat de Saint-Hyacinthe, Institut de Technologie Agricole, Saint-Hyacinthe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Fédération s'est réuni le 18 mars. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de la rencontre, préparation de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, étude du rapport financier, dénonciation de la convention de vente, démarches concernant la politique laitière, amendements au règlement de quota, discussion avec la Fédération des Producteurs de lait nature et remboursement du prélevé.

Le conseil d'administration accueillait deux nouveaux membres élus récemment président de leur syndicat respectif, lors des assemblées générales annuelles des syndicats. Il s'agit de MM. Jean-Paul Robert et Marcellin Marcoux. Les présidents des syndicats sont automatiquement administrateurs de la Fédération.

M. Jean-Paul Robert de Magog, comté de Stanstead a été élu président du Syndicat des Cantons de l'Est, en remplacement de M. Auguste Hivert de Cookshire, comté de Compton, administrateur de la Fédération depuis 1967. Ce dernier était également deuxième vice-président de la Fédération, depuis avril 1970.

M. Marcellin Marcoux de Saint-Norbert, comté de Berthier a été élu président du Syndicat de Joliette. Il remplace M. Yves Dalpé de Ste-Marie-Salomé, comté Montcalm, administrateur de la Fédération depuis sa fondation en 1966. M. Dalpé a également été membre de l'exécutif de la Fédération de 1968 à 1970. La Fédération tient à remercier sincèrement MM. Auguste Hivert et Yves Dalpé pour toute la collaboration qu'ils ont apportée au cours des dernières années, et souhaite aux nouveaux venus un plein succès dans l'exercice de leur fonction.

DÉNONCIATION DE LA CONVENTION DE VENTE

La convention de vente qui lie présentement la Fédération et les Marchands de lait industriel expire le 15 avril 1971.

Les deux parties ont dénoncé la convention en vigueur depuis le 15 avril 1970, en vue d'y apporter certaines modifications.

Les modifications demandées par la Fédération concernant principalement les zones et les prix payés aux producteurs, les modalités de perception des retenues et le changement d'usines par un producteur.

Du côté des acheteurs, les principales modifications demandées concernent les prix payés aux producteurs, les normes de qualité et les mécanismes de renouvellement de la convention. De plus, les acheteurs désirent l'abrogation de la convention signée le 23 novembre 1970 concernant les retenues pour fin d'exportation.

Les deux partis se rencontrent prochainement afin de négocier et d'en arriver à une entente sur leurs demandes respectives. De plus, la hausse du prix payé aux producteurs à la suite de l'augmentation des prix de soutien du 8 février fera partie de cette négociation étant donné que la conciliation et l'arbitrage à ce sujet n'ont pas encore eu lieu.

STATISTIQUES DU B.F.S.

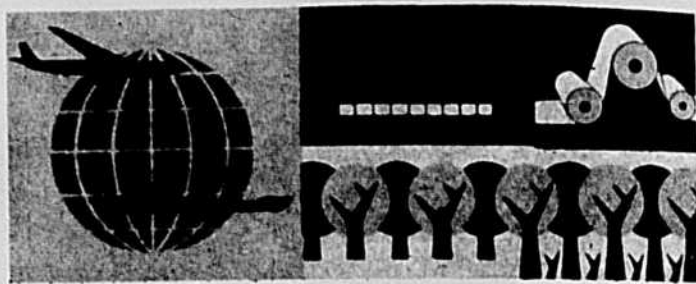
Production des fabriques laitières, février 1971			
EN LIVRES			
	1971	1970	%Variation
BEURRE	12,121,000	14,904,000	-19%
FROMAGE			
CHEDDAR	8,552,000	8,175,000	+5%

Stocks de produits laitiers au 1er mars 1971			
EN LIVRES			
	1971	1970	%Variation
BEURRE	65,953,000	73,757,000	-10.6%
FROMAGE			
CHEDDAR	54,150,000	76,530,000	-22.4%
LAIT ÉCRÉMÉ			
EN POUDRE	58,513,000	117,389,000	-50.2%
LAIT ENTIER			
ÉVAPORÉ	13,133,000	27,574,000	-14.4%

LE 80% ET LES TRANSFERTS DE QUOTA

L'article XI du règlement de quota de mise en marché de la Fédération spécifie que "Si un producteur n'atteint pas 80% de son quota pendant une année, son quota pour l'année suivante est équivalent à 125% du volume de lait mis en marché."

FORÊT VOYAGE
par Victor Morin



Les directions départementales des forêts privées

(suite)

Aperçu des travaux

Dans le décret gouvernemental qui définit l'activité des directions départementales et les règlements de l'inspection nationale, on insiste avant tout sur le rôle des directions: soutenir et encourager l'aménagement des forêts privées et surveiller pour que les traitements appliqués à la forêt soient exécutés selon un plan d'aménagement bien établi. Voici quelques-uns des moyens d'action les plus importants utilisés par les directions départementales pour amener les propriétaires forestiers à mieux aménager leurs forêts:

- 1- Que les directions départementales fournissent une aide technique compétente à l'organisation de la gestion, de même qu'à la conduite des traitements de la forêt et à l'application de la sylviculture en général. Ces sujets occupent la majeure partie des travaux journaliers du personnel des directions départementales. De plus, ces travaux permettent au personnel de garder un contact constant avec les problèmes des propriétaires forestiers.
- 2- Que les directions départementales s'occupent

d'effectuer l'inventaire forestier pour déterminer le volume de bois sur pied et la qualité de la forêt. Ces inventaires sont faits à l'échelle des propriétés privées, même si la superficie de ces dernières est importante.

3- Des plans d'aménagement à long et à court termes sont préparés pour les propriétaires forestiers. Les plans à court terme sont étudiés en détail et ils couvrent principalement l'exploitation de superficies forestières pour les cinq prochaines années, les traitements sylvicoles à être appliqués à chaque type de peuplement, la construction de chemins d'accès le creusage de fossés, la fertilisation des peuplements, etc. La direction départementale met à la disposition des propriétaires forestiers qui le désirent, l'équipement motorisé et la main-d'oeuvre nécessaire à l'exécution de certains travaux prévus dans le plan d'aménagement.

4- La direction départementale encourage et soutient les groupements de propriétaires forestiers, (Coopératives forestières et associations forestières) pour le développement des travaux sylvicoles par leurs

membres.

5- L'organisme départemental accorde des dons et finance des prêts en fonction des subventions accordées pour le développement des forêts privées.

6- La direction a un service de vulgarisation qui s'adresse avant tout aux propriétaires forestiers.

La surveillance du respect de la loi sur le traitement des peuplements incombe aux directions départementales. Cette surveillance ne prend que peu de temps, cependant les principes de base de cette loi fournissent une ligne de conduite aux travaux journaliers du personnel de la direction.

La loi sur le traitement des peuplements s'appuie sur le principe d'une gestion économique de la forêt privée. Les principales exigences de cette loi sont: un aménagement soutenu basé sur l'obligation d'assurer la régénération de la forêt après une coupe à blanc, assurer la protection des peuplements en pleine croissance, lesquels ne peuvent être exploités que sous la forme de coupes d'éclaircies et finalement assurer autant que possible un revenu constant à son propriétaire.

La Faculté d'Agriculture et le monde extérieur

Québec — "La Faculté d'Agriculture et le monde extérieur". Tel est le thème général des journées d'étude que tiendra la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, les 26 et 27 mars.

Comme par les années passées, les professeurs et étudiants de la Faculté d'Agriculture et des autres facultés, les agronomes, diététistes, agriculteurs ainsi que représen-

tants des gouvernements, de l'industrie et du commerce sont invités à participer à ces assises.

Une quinzaine de conférenciers, dont le sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Gaétan Lussier, et le directeur du Service de la Recherche et de l'Enseignement au même ministère, le Dr Bertrand Forest, traiteront des sujets suivants:

la faculté et les cultivateurs, la faculté et l'industrie, la faculté et les gouvernements, la faculté et ses anciens et la faculté et le grand public.

Chacun de ces sous-thèmes sera traité par trois conférenciers. Ces derniers auront d'abord à exprimer leur opinion sur des points tels que: la faculté d'agriculture est-elle un vase clos? la faculté joue-t-elle son rôle auprès du milieu concerné? la faculté rayonne-t-elle suffisamment? la faculté vulgarise-t-elle suffisamment les résultats de ses études et de ses recherches? son enseignement répond-il aux besoins?

Dans la seconde partie de leur exposé, ils auront à proposer les améliorations et solutions souhaitables.

Une période de questions et réponses permettant à l'assistance de participer pleinement à la réunion suivra chaque groupe de présentations.

PRÉCISIONS SUR LES SUBSIDES DE DÉCEMBRE

Nous sommes informés que la Commission Canadienne du Lait a expédié pour le mois de décembre un chèque de subsides couvrant seulement la production du mois, jusqu'à concurrence du montant d'éligibilité pour décembre.

Un prochain communiqué fera connaître les modalités de paiement pour les mois de janvier, février et mars.

L'année laitière terminée, toute partie produite à l'intérieur du contingent de subsides, et non encore subventionnée, le sera. De plus, la retenue de \$1.25 qui fut effectuée sur le même montant de production, avant le 1er décembre, sera remboursée moins .26c: (\$1.25 - .26c = .99c).

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00 Annonces classées commerciales avec ou sans cadre. 80 cents la ligne agate. CASE. 50 cents. RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDÉS

BELLE occasion pour vendeurs de vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurant le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, compléments bonus gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour agence FENWYCK TAILORING CO. DEPT. T. CASIER 3016, MONTRÉAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! À notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

AIGUISAGE, lames, clippers, vaches, moutons, 75c huile, ouvrage garanti. Service rapide, 24 heures. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui veleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:
LOUIS PINSKY
54 COTE SUD,
STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
TÉL. (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48. Tél.: Ferme, de 7h a.m. à 6 h p.m. 581-5670. Résidence 722-4956.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 649-1169.

75 TAUREUX vèlant de février à avril, enregistrés et croisées. S'adresser à: PAUL-RÉMI PAQUET, ST-COME (BEAUCE). Tél.: 685-3737.

À VENDRE: Truies et verrats QMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHÈRE IDEALE INC., C.P. 148, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUÉ. Tél.: (819) 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPÈRE, 820, GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTÉ BERTHIER. Tél.: 836-4809.

AYRSHIRE: Pour toutes informations concernant la race Ayrshire, communiquez avec J.G. OUELLET, STE-ANNE-DE-LE-POCATHIÈRE, tél.: 418-856-3011 ou CLÉMENT BEACHEMIN, VERCHÈRES. Tél.: 583-6533.

VACHES et taures Holstein, vèlant en tout temps, avec ou sans quota. S'adresser à: THÉODORE MONGEAU, VILLAGE ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM, CTÉ DRUMMOND. Tél.: (819) 395-4499.

ATTENTION ÉLÉVEURS d'HEREFORD PUR SANG ENREGISTRÉS. Le Club Hereford de Québec tiendra sa Vente Annuelle de Printemps, Samedi le 1er mai, à 1 hre p.m., à la Ferme Barilée Enr. Si vous avez des sujets de haute qualité à offrir pour cette vente, il nous fera plaisir de les accepter mais il faudrait la réponse au plus tôt car les animaux seront inspectés sur la ferme vers le 1er avril afin de permettre la préparation des catalogues. La commission sera de 6%. Réponse au plus tôt à: JEAN FOURNIER, Sec., C.P. 441, STE-FOY ou à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195 — PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILÉE ENR.

CHAROLAIS
Taureaux et Génisses pur-sang et 15/16, nés en 1970.
FERME ÉLIE, VAUDREUIL, QUÉ.
C. Parizien
Tél.: 453-6019 - 234-3277

VERRATS Yorkshire et Landrace avec prime d'achat, très bonne qualité, garantis pour le service. Livrés sur commande. MARCEL SYLVESTRE, 110, RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE. 514 - 773-1891.

ÉTALON belge, blond, classé A, 7 ans, 1900 lb, dompté, habitué au pâturage. PIERRE CARBONNEAU, FRAMPONT, CTÉ DORCHESTER. Tél.: 479-2104.

HOLSTEIN à vendre: beaux mâles et femelles provenant Mères, records au-delà 20,000 lb de lait; aussi jeunes vaches vèlant bientôt. Prix raisonnables. S'adresser à ÉMILIE A. TOUSIGNANT, FORTIERVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE, QUÉ. Tél.: 287-4585.

2 MAGNIFIQUES taureaux Charolais de 20 à 24 mois, à vendre à prix très raisonnable. RAYMOND TOUSIGNANT, FORTIERVILLE, CTÉ LOTBINIÈRE. 287-4440.

ANIMAUX MORTS
ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

À VENDRE DIVERS

SILOS BEAUDRY
depuis 24 ans
Béton coulé
Meilleurs Silos
Meilleur ensilage
Plus grands profits
Visitez ma Ferme.
JEAN-PAUL BEAUDRY
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
Tél.: 514 - 584-2348

FÈVES soya — 10 tonnes de fèves Soya à vendre pour alimentation. CLAUDE BONVOULOIR, STE-BRIGIDE, CTÉ IBERVILLE. Tél.: 293-6503.

CHEMISES, pressage permanent, 50% coton, 50% fortirel, vert foncé, 14" x 18" \$6.98; 19 et 20" \$7.98; Pantalons, pressage permanent, 75% fortirel, 25% coton; vert foncé, 30 à 44" \$8.98; 46 et 48" \$9.98; Commande expéditive C.O.D.
JULES LAVIGNE INC., 91 RUE STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BELLE-VUE, QUÉ.

PATATES de semence Kénebec certifiées Arracheuse de patates International; No 16, pour patates en vrac; 2 Voitures à patates en vrac; Semence à patates International No 25; Tracteur Massey-Harris 44 Diesel. GÉRALD DUBOIS, ST-MICHEL, NAPIERVILLE. Tél.: 454-2405.

CULTIVATEURS ALLONS VERS LE PROGRÈS
Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS de BÉTON ARMÉ. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'imperfections.
Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL Enr.
Michel Dupuis
St-François-du-Lac
Cité Yamaska
Tél.: 514 - 568-3729

1500 CHAUDIÈRES à sucre galvanisées, 1 et 2 gallons, à vendre. GÉRALD TRETRAU, MONT ST-GREGOIRE (IBERVILLE). Tél.: 346-5835.

50 TONNES Foin, bonne qualité — 8 tonnes d'animaux Jersey pur sang — Frigidaire à lait — 20 bidons — VICTOR PLAMONDON, ST-FRANÇOIS-DU-LAC (YAMASKA). Tél.: 568-5961.

AVOINE de semence certifiée ou enregistrée. Garry, Dorval, Yamaska — 1,000 balles de foin de très bonne qualité. JOCELYN RHEAULT, PRÉCIEUX-SANG, CTÉ NICOLET. Tél.: (819) 294-2427.

FÈVES SOYA — Majs sur épis, à vendre — RENE BRODEUR, ST-CÉSaire, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 469-2009.

FOIN — Foin de très bonne qualité à vendre — foin situé dans Lévis. S'adresser à: ARMAND CHABOT, ST-LAURENT ILE D'ORLÉANS. — 828-2487.

QUOTA lait nature Montréal, à vendre — Bulk Tank, capacité 400 gallons, comme neuf — JEAN-PAUL PION, CLARENCEVILLE (MISSISSQUOI). Tél.: 294-5430.

SILO ACIER SILVER SHIELD
complètement étanche à l'air, idéal pour foin demi sec, Silo hermétique pour maïs humide. Silo avec compartiment pour moulange "BLEND MILL."
Communiquer avec
LEBRUN & LEBRUN ENR.,
65 St-Laurent, Maskinongé, Qué.
Tél.: Région 819 - 227-4908.

SEMOIR à patates International — Frigidaire à lait, 8 bidons — Chaudière traiveuse De Laval, suspendue — 18 porcelets et des truies — Verrat enregistré, indice 124% — Taureau Holstein enregistré, 1 an — FERNAND DESORMEAUX, 633, RIVIÈRE NORD, ST-EUSTACHE. Tél.: 473-3827.

1200 balles beau foin — Refroidisseur lait Crino, 8 bidons — 2 Chaudières Traiveuse Surge, 12 bidons — REAL AUBRY, STE-EULALIE (NICOLET) — 225-4526.

QUOTA - 14,000 lb lait nature - Tout équipement de laiterie - Presse à foin New Holland - Téléphoner: 435-7960, (Terrebonne).

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

SPÉCIAL PLANCHES \$50. MILLE

PAQUETS de 1,000 pi., durant mars jusqu'à la fin d'avril '71 — Achetons bois de sciage, PIN — MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE-ST-CHARLES, MONTREAL 104. Tél.: 931-2561.

EMPLOIS DEMANDÉS

CÉLIBATAIRE, 19 ans, expérience, cherche emploi, ferme ou autres: (avril-septembre environ): MARIO CÔTÉ, 10ième RANG CENTRE, PRINCEVILLE (ARTHABASKA) — 364-5936.

CÉLIBATAIRE, 22 ans, expérience, cherche emploi ferme ou industrie laitière. Écrire: MARCELLIN DUMAS, ST-ANTOINE-DE-TILLY (LOTBINIÈRE). Tél.: (418) 477-2238.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1971, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra; il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3595.

ENCAN
Jeudi, le 1er avril, 1971,
à MIDI précis,
chez M. MAXIME GAUCHER,
Rand de l'Église, tout près du Village
ST-JEAN-BAPTISTE, Comté Rouville.
SERA VENDU: un excellent troupeau d'animaux croisés, clairs de test, comprenant 41 têtes: 30 bonnes vaches, plusieurs fraîche vèlées; 5 taures de 2 ans, saillies pour l'automne; 5 taures de choix, de 1 an; 1 taureau de choix de 1½ an; Quota de lait nature, à la Laiterie St-Laurent pour Montréal, 255,500 lb, de classe No 1, de 160,965 lb, lait de transformation, de 94,535 lb.
ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank, Dari-Kool, capacité 33 bidons, comme neuf; Bassin de lavage; Réservoir à eau chaude, 30 gallons; Traiveuse DeLaval à 3 chaudières avec compresseur et magnétique; Tondeuse à animaux.
MACHINERIE: Tracteur Massey-Harris Ferg. No 50 au gaz, avec loader, chaînes, pesée; Charrue à 3 raies Oliver hydraulique; Herse à rouleaux John Deere, 28 disques; Herse à ressorts Ferguson, hydraulique; Herse à finir, charrue à rigoles; Malaxeur à ciment, 11 poches; Pelle à tracteur; Semoir à 13 disques Massey Harris, combine; Rouleau d'acier à 2 sections; Épandeur Cse 120 minots; Conditionneur à foin International, comme neuf; 2 Voitures à roues doubles, avec plate-forme; Fendeur Oliver semi-porté, comme neuf; Presse à la corde New-Holland No 267; Remorque à 2 roues Banc de sci; Battuse Mass-Harris Ferg. No 35, 8 pi. de faux, comme neuve; Élévateur New-Holland 36 pi. à fond de tôle; Convoyeur 16 pi.; Tracteur Cockshutt avec Faucheur; Épandeur d'engrais chimique; 100 Chassis de couches chaudes; Réservoir à gazoline; Quantité de boîtes à tomates; Nettoyeur d'étable Vincent, 2½ ans d'usage, montée mobile de 70 pi.; 2 Éventails d'étable; toutes les stalles de l'étable; 2,000 balles de foin pressé à la corde; quantité de paille; 300 poches d'avoine locale, tous les outils de hangar, trop long à énumérer. TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.
CONDITIONS: Argent comptant.
Pour information, s'adresser à M. Maxime Gaucher. Tél.: 467-3643, ou à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD, Cité St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.
N.B.: SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE, TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD, Cité St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.
N.B.: SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE, TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD, Cité St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.
N.B.: SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE, TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ATTENTION CULTIVATEURS!
IL Y AURA une grande vente d'animaux de pacage - Quelques jeunes bouvillons, taures, vaches à boeuf, de toutes races, à l'Encan de Sawyerville, Route 27, jeudi le 13 mai '71, à 1 hre p.m. précise. Tous ceux qui ont de ces animaux à faire vendre, veuillez les conduire à cette vente. Camions disponibles pour transport. LA-FAILLE et FILS LIMITÉE, C.P. 429, COATCOOK. Tél.: 849-3606 — Encan: 875-3577 — Arthur Bennett, Encanteur, Sawyerville. Tél.: 889-2272.

ENCAN
chez M. GILLES OSTIGUY,
Rang de l'Église,
(tout près de la ville),
MARIEVILLE, CTÉ Rouville,
Mercredi, le 31 mars, 1971,
à 1.30 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN BON TROUPEAU DE 45 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires au test fédéral dont 4 pur-sang enregistrés avec papiers. Ce troupeau comprend 41 bonnes vaches dont quantité fraîche vèlées - plusieurs devant mettre bas sous peu et les autres saillies pour l'automne; 2 belles taures saillies et 2 très belles génisses d'élevage.
CECI EST UN TRÈS BON LOT D'ANIMAUX LAITIERS.

Le quota de lait nature de 34,600 lb sera vendu AVANT les vaches.
ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank d'une capacité de 400 gallons; Traiveuse avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières Surge; Réservoir à eau chaude; Tondeuse à animaux, modèle électrique; Pompe à mouches et un Nettoyeur d'étable Starline avec 250 pi. de chaîne.
CAUSE DE L'ENCAN:
ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN
pour M. FRANZ-JOSEF JUNK,
486 Rang Ruisseau Barré,
MARIEVILLE, CTÉ Rouville,
Jeudi, le 1er avril, 1971,
à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 41 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 21 bonnes grosses vaches à lait dont quelques-unes fraîche vèlées et quantité d'autres devant mettre bas sous peu; 11 belles taures de 12 à 15 mois, ouvertes; 6 belles génisses d'élevage; 1 bon taureau de service Charolais et 2 jeunes taureaux Holstein.

Les vaches pèsent jusqu'à 1,700 lb.
MACHINERIE: Tracteur Massey-Harris No 30 au gaz; Fourrageur International avec nez à blé d'Inde et pick-up à foin; Charrue International à 3 raies avec att. 3 pts.; Presse à foin New Holland sur prise de force, seulement 2 ans d'usage; Herse à rouleaux International, modèle trainant; Herse à ressorts; 10 tonnes de beau foin pressé et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Traiveuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; Bulk Tank Universel d'une capacité de 300 gallons; Installation d'étable au grand complet, avec bols à eau, pour 22 vaches; Nettoyeur d'étable Ideal avec 280 pi. de chaîne et montée extérieure.

CAUSE DE L'ENCAN:
ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN
Samedi, le 3 avril, 1971
à MIDI précis,
chez M. FERNAND GRAVEL,
dans le Rang de la Petite Rivière
Bayonne Nord, BERTHIER,
Cité Berthier.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux HOLSTEIN croisés comprenant 31 têtes: 19 vaches dont 13 auront droit à un quota de 7,000 lb de lait industriel; 3 taures saillies pour novembre; 3 taures d'un an; 4 génisses d'élevage; 1 taureau de 2 ans; 160 procelets de 2½ à 4 mois.

Frigidaire Star, 8 bidons; Traiveuse Coop, 2 Chaudières; toutes les stalles de l'étable; Nettoyeur d'étable, montée de 55 pi.; Chauffe-Eau électrique.
MACHINERIE: Tracteur John Deere No 710, Diesel; Charrue à 3 raies Massey-Harris; hydraulique; Herse à rouleaux, 28 disques; Semoir; Voiture sur pneus; Faucheur; Herse à ressorts à 3 panneaux; Monte-Balles 24 pi. avec moteur; Épandeur d'engrais chimique; Moteur électrique, 5 forces; Quantité de bois de sciage de toutes sortes; 800 balles de foin à la broche; Paille et quantité d'autres articles, trop long à énumérer. TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.
CONDITIONS: Argent comptant.
Pour information, s'adresser à M. Fernand Gravel. Tél.: 836-3393 ou à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ SUD, Cité St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595

IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.
N.B.: SI VOUS DESIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE, TÔT, IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'Encans dans la province et vous assure entière satisfaction, à prix raisonnable. S'adresser à: LEO DASTOUS, Encanteur Licencé, Bilingue, LAURIÈRVILLE, CTÉ MEGANTIC. Tél.: 365-4419 — Propriétaire de l'Industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIÈRVILLE.

ENCAN
pour M. GÉRARD TOUCHETTE,
867 Rang Haute Rivière (côté Nord),
à 1 mille de la route 36,
STE-MARTINE, Cité Châteauguay,
Samedi, le 3 avril, 1971,
à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 40 bonnes vaches HOLSTEIN, toutes claires au test fédéral dont 2 PUR-SANG enregistrés avec papiers. Quantité de ces vaches sont fraîche vèlées — plusieurs mettront bas sous peu et les autres ont été saillies par un taureau Charolais. 2 jeunes taureaux Charolais de 5 mois — très beaux sujets d'élevage.
Le Quota de Lait Nature (Montréal) de 27,384 lb par mois sera vendu à l'encan.
ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank DeLaval d'une capacité de 400 gallons; Traiveuse avec moteur, compresseur DeLaval No 75 — NEUF; pipage pour 44 vaches et 4 chaudières DeLaval; Nettoyeur d'étable Lajoie avec 385 pi. de chaîne; Chauffe-eau électrique; Tondeuse à animaux et une chambre à lait 14 X 16, en bonne condition.

CAUSE DE L'ENCAN:
TRANSFERT DANS L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX À BOEUF.
CONDITIONS: Comptants ou Prêt de Banque.
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE par ENCAN
Mardi, le 6 avril, 1971,
à MIDI précis,
chez M. ANDRÉ-GUY BÉRUBÉ,
ST-LUC, Comté Matane.

La Ferme est située dans la Ville.
SERA VENDU: un troupeau HOLSTEIN de 45 têtes dont 33 vaches, plusieurs enregistrées, la plupart sont fraîche vèlées et d'autres dues prochainement; 12 bonnes génisses de 2 à 8 mois. Le roulant comprend: 2 Tracteurs International No 434 Diesel dont un avec pelle; 2 paires de chaînes à tracteur; Charrue à 3 versoirs; Herse à ressorts à 4 sections, hydraulique; Herse à disques, hydrauliques; Presse à foin No 46; Semoir à grain sur pneus; Faucheur hydraulique; Conditionneur; Râteau-Fendeur. Toutes ces machines sont de marque International. S'échoir à foin New Holland; Lieuse à grain, Monte-Balles et Convoyeur de 100 pi. de marque Allied; Épandeur à fumier, Épandeur d'engrais chimique; Nettoyeur d'étable Ideal avec montée de 75 pi. et 400 pi. de chaîne; 2 Wagons sur pneus; Refroidisseur Citerne 200 de 500 gallons; Traiveuse Surge à 3 chaudières; Chariot à moulée; Tondeuse électrique; Outils de hangar; la balance de la récolte et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

Notez Bien que cette machinerie est à l'état de neuf.
CONDITIONS: Comptant ou Prêt de Banque Acceptés d'Acheteurs Qualifiés.
Pour information, s'adresser à:
GEORGE GOGGIN,
ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE,
de PLESSISVILLE,
Tél.: 362-2195
PROPRIÉTAIRE DE LA FERME
BARILÉE ENR.

LISTE DE VENTES
à être faites par
JULES CÔTÉ,
Encanteur Licencé
Bilingue de Cowansville.

Samedi, 27 mars '71 — Eloi Daunais, Ste-Victoire, CTÉ Richelieu, 40 têtes Holstein de choix et Équipement laitière.
Mercredi, 31 mars — Gilles Ostiguy, Marieville, CTÉ Rouville, 45 têtes Holstein — 352,000 lb Quota Nature.
Jeudi, 1er avril — Franz-Josef Junk, Marieville, CTÉ Rouville, 41 têtes Holstein — Équipement de ferme.
Samedi, 3 avril — Gérard Touchette, Ste-Martine, Cité Châteauguay, 40 têtes Holstein — 328,608 lb Quota Nature — Équipement laitière.

Jeudi, 8 avril — Bruno Quesnel, St-Valentin, Cité St-Jean, 27 têtes Holstein — 121,596 lb Quota Nature — Roulant de ferme.
Lundi, 12 avril — Mario Gelineau, St-Jacques-le-Mineur, CTÉ Laprairie, Roulant de ferme au complet.
Jeudi, 15 avril — Mme Cyranes Rodrigue, Compton, CTÉ Compton, 77 têtes Holstein — 179,000 lb Quota Industriel — Roulant de ferme.
Vendredi, 16 avril — Paul Bellefroid, Sabrevins, CTÉ Iberville, 39 têtes Holstein — 298,446 lb Quota Nature.
Samedi, 17 avril — Gérald L'Espérance, Ste-Anne de La Rochelle, Cité Shefford, 66 têtes Gurnsey — 142,000 lb Quota Lait Nature — Roulant de ferme.
Mardi, 20 avril — Gérard Fleury, Ange-Gardien, Cité Rouville, Roulant de ferme au complet.

Mercredi, 21 avril — Pilon Frères, St-Luc, Cité St-Jean, 85 têtes Holstein — 576,432 lb Quota Lait Nature — Très gros roulant de ferme — Équipement à Blé d'Inde.
Samedi, 24 avril — Marcel Serres, St-Fédouard, Cité Napierville, Roulant de ferme au complet.
Mercredi, 28 avril — Frederic Sahl, Notre-Dame-de-Stanbridge, Cité Missisquoi, 22 têtes Holstein — 200,010 lb Quota Industriel — Équipement laitière.
Vendredi, 28 mai — Michel Benhanida, St-Mathias, Cité Rouville, 110 têtes Hereford et Charolais — Très gros roulant de ferme.

Jeudi, 3 juin — Vente Provinciale Ayrshire, de très grande qualité. Cette vente aura lieu au Centre de Recherches Agricoles, de St-Hyacinthe.
Vendredi, 11 juin — Omer Reid, Iberville, Cité Iberville, 51 têtes Holstein — Quota Lait Nature et Roulant de ferme.
Quantité d'autres gros Encans à venir sous peu. — Si vous avez besoin de vaches — quota — roulant de ferme et récolte, nous en avons.
Pour information, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUÉ.,
Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

(Suite à la page 18)

Vaches laitières par ferme outre-mer

Il y avait 33 vaches par ferme laitière en Angleterre et au pays de Galles, suivant le relevé fait en juin dernier par l'Office de commercialisation du lait. C'est un gain de 7 vaches



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Maurice Billette qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services à la clientèle. Ses bureaux sont situés à: C.P. 40, 17 Bridge, Ormstown, P.Q.

par ferme comparativement au dénombrement effectué cinq ans plus tôt (1965).

C'est un chiffre bien inférieur à celui qu'on trouve en Écosse où les troupeaux laitiers comprennent 55 laitières en moyenne (chiffre de 1969) et où le regroupement des fermes laitières se fait à une cadence beaucoup plus rapide.

En Angleterre et au pays de Galles, l'agrandissement des troupeaux et des fermes laitières a tendance à accélérer, mais on s'attend que les exploitations laitières demeurent familiales par nature. De fait, la superficie des fermes laitières augmente très lentement: les fermes laitières de 300 acres et plus représentent une proportion minime du total — moins de 5%.

Dans dix ans
Les 33 vaches qui forment actuellement le troupeau

moyen britannique tirent leur subsistance — dans une large mesure du moins — de 114 acres. Mais il y a beaucoup de variantes avec les régions.

Ainsi, dans le nord-ouest, les fermes de 100 à 150 acres comptent 41 vaches en moyenne; celles du Midwest, 45 bêtes, et à l'extrême-ouest, où l'expansion a été la plus notable en cinq ans, la moyenne est passée de 25 à 35 vaches.

Si la tendance actuelle se poursuit, le nombre moyen de vaches par ferme dans les principales régions laitières sera d'environ 50; c'est d'ailleurs l'objectif immédiat des jeunes agriculteurs qui, à l'heure actuelle, s'adonnent à la production laitière. Environ 48% des vaches laitières font partie de troupeaux de 50 unités et plus.

Autre aspect intéressant: presque 75% des troupeaux laitiers britanniques sont formés d'animaux noirs et blancs

— du type Holstein — en comparaison de 5% il y a une dizaine d'années. La race prédominante d'autrefois — la Shorthorn laitière — est aujourd'hui plutôt rare.

— Réfléchir avant d'investir —



Citadelle vous dit
Investissez
Tuyau 4" - 6" - 8"

DRAINAGE terre cuite



Durée
E prouvée
Livraison sur palettes
Longévité
E xpérience 50 ans

La Brique Citadelle Ltée

Beauharnois:
Tél.: Zone 514 — 429-3828

C.P. 1785 Québec 2
2140 boul. Ste-Anne, Québec 3
Tél.: 418 — 663-7821

Pour de plus amples informations, écrivez à: 2140, boul. Ste-Anne, Québec 3

Nom
Adresse
Ville

(Suite de la page 17)

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1971, vous avez sans doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour contacter un homme qui possède une bonne expérience comme encanteur et qui a de bonnes relations avec les éleveurs de toutes races d'animaux, ce qui constitue une garantie de succès. Pour choisir une date qui vous conviendrait, il est important de la déterminer immédiatement. Pour vous accommoder, nous possédons aussi la meilleure organisation de la Province pour ce genre de ventes, à la Ferme Barilée si vous le désirez, une visite vous en convaincra. Déjà plusieurs ont réservé leur date. Merci d'avance pour votre encouragement. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195 — Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

ENCAN
pour M. ÉLOI DAUNAIS
Rang de l'Église
STE-VICTOIRE, Cte Richelieu,
Samedi, le 27 mars, 1971,
à 11.30 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN BON TROUPEAU de 40 têtes d'animaux, toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 35 bonnes vaches HOLSTEIN; 4 bonnes vaches Ayrshire et un très bon taureau de service âgé de 16 mois. — Plusieurs vaches sont fraîches vélées — quantité d'autres mettront bas sous peu et le reste en tout temps de l'année. La production moyenne du troupeau est de 11,200 lb par vache. ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: Bulk Tank Wood d'une capacité de 400 gallons; Traveuse Surge avec moteur compresseur; pipage pour 40 vaches et 2 chaudières; Bassin de lavage; Réservoir à eau chaude.

CAUSE DE L'ENCAN: ABANDON CONDITIONS COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: 263-0670 ou 263-1434

FEMMES FILLES DEMANDÉES

DAME, 50 ans et plus, pour demeurer avec personne seule. Légers travaux, \$100 par mois. MME D. FARMER, 855, BOUL. LAURENTIN, APP. 206, VILLEST-LAURENT, — 747-2057.

FILLE demandée pour ouvrage de maison; famille 4 jeunes enfants (2 à 11 ans), \$35 par semaine, logée, nourrie. — S'il-vous-plait donner votre expérience en écrivant à: MME ELISABETH CLOUTIER, 1770 ST-CLARE ROAD, MONTREAL 305, Tél.: 738-2960.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE synthétique "ABERTEX" 3 plis, Balles 3.02 oz. 45 couleurs vives.
LAINE synthétique "POLYON" 3 plis, Vendue en couleurs mélangées, seulement. Unie et tweed mélangés. Sac de 4 lb pour \$5.00 (val. \$9.00).
LISIÈRES: nylon, tricotée, tricot coton broadcloth, pour tisser et tricoter.
Demandez notre liste de prix gratuite. Ajoutez 10¢ pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE,
950 rue Ottawa, Montréal 101.

FIL À TISSER: Jersey pâle et foncé, en lisères. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose. Fils à tisser: Lisères à tapis, échantillons et Catalogue. Bas-Culottes Double Mèche. Parfaits; une seule grandeur universelle. Prix la douzaine \$6.50.
L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

LA VENTE de laine à tricoter, achetée directement de la manufacture, peut vous épargner des \$55 — Le prix de la laine et teintures, de qualité supérieure, est à partir de 50¢ la balle de 2 onces. — Envoyez 25¢ pour carte de couleurs avec échantillons de laine vous permettant d'apprécier la qualité et la couleur exacte désirée. MONICA, DEPT. L.T.-2, BOITE 3662, STATION C, HAMILTON, ONTARIO.

COUPONS "TEX-MADE"

30 à 50% moins cher que partout au Canada.
DRILL pour pantalons non salissant, coul. ass.
Coupons 1 à 1 vg. \$1.50 pqt 5 lb.
Coupons 1 à 5 vg. \$3.50 pqt 5 lb.
COTON BLANC pour mille usages. Qualités mélangées.
Coupons 1 à 1 vg. \$2.00 pqt 5 lb.
Coupons 1 à 5 vg. \$3.50 pqt 5 lb.
BROADCLOTH IMPRIMÉ - nouveaux imprimés pour l'été.
Coupons 1 à 1 vg. \$4.00 pqt 5 lb.
Coupons 1 à 5 vg. \$4.05 pqt 3 lb.
FLANELETTE IMPRIMÉE pour pyjamas d'enfants.
Coupons 1 à 1 vg. \$4.00 pqt 5 lb.
FLANELETTE UNIE, teintures pastel.
Coupons 1 à 1 vg. \$2.65 pqt 5 lb.
Coupons 1 à 5 vg. \$3.50 pqt 3 lb.
CREPON imprimé, pour lingerie légère.
Coupons 1 à 5 vg. \$5.00 pqt 5 lb.
COTONS & BROADCLOTH unis, couleurs assorties.
Coupons 1 à 1 vg. \$2.00 pqt 5 lb.
Coupons 1 à 5 vg. \$3.50 pqt 5 lb.
BROADCLOTH IMPRIMÉ, légèrement imparfait.
Coupons 1 à 5 vg. \$2.55 pqt 3 lb.
BOUTONS, toutes grandeurs, couleurs, \$1.00 la lb.
RUBAN, coul. et largeurs ass. \$1.00 lb.
Demandez liste de prix GRATUITE.
SYNDICAT DES COUPONS
950 rue OTTAWA, MONTREAL 101.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME marié, avec expérience sur ferme laitière. Maison fournie. Emploi à l'année. NORMAND TETRAULT, ST-PIE, CTE BAGOT, Tél.: 772-2365.

JEUNE homme de 25 à 40 ans, possédant permis de conduire, aimant les animaux, demande pour entretien de chevaux et autres travaux; salaire de \$40 à \$60, par semaine selon les aptitudes et l'expérience. Position à l'année, logé, nourri sur les lieux. Pas d'impaticiens... pas de sauteurs... Installation des plus modernes. 4505 RANG ST-ELZÉAR, DUVERNAY VILLE LAVAL, tél.: 661-3785 — Demandez ÉTIENNE PESANT.

JEUNE homme honnête, expérimenté, pour travail à l'année sur ferme laitière mécanisée. JEAN DORAN, ST-CÉSARIE (ROUVILLE), Tél.: (FARHAM), 293-4871.

HOMME demandé — célibataire avec expérience pour travail sur ferme laitière. Pipeline. ÉTIENNE HUEBER, STE-BRIGIDE, Tél.: (514) 293-4807.

JARDINAGE

PLANTS fraisiers Redcoat certifiés, à vendre. S'adresser à: JUSTIN BARI-BEAU, STE-GENEVIÈVE-de-BATIS-CAN, CTE CHAMPLAIN, P.Q. Tél.: 418 — 327-4475.

JEUNES plants d'arbres et transplantations de Pin d'Écosse, Pin d'Autriche, Pin rouge, Pin Mugho, Épinette de Norvège, Épinette bleu du Colorado, Sapin baumier, Bouleau blanc, etc. Ferme pour liste de prix gratuite. RICHARDSON FARMS, PONTYPOOL, ONTARIO. Tél.: 705 — 277-2312.

MACHINERIE À PATATES

VENTE — RÉPARATION — PIÈCES
Vente: Arracheuses, 1 et 2 rangs
Coupeuses, Arrosoirs, Boîtes
Cribles — Empocheurs, Brosseuses.
YVON CLÉMENT, 6181 DU BOCA-
GE, MONTREAL 433, Tél.: 353-7378.

COUPEUSES de patates Dilts-Wetzel — 10% d'escompte si commandées en MARS — YVON CLÉMENT, 6181 DU BOCA-GE, MONTREAL 433, Tél.: 353-7378.

MACHINES OUTILLAGE

"BULK TANKS"

Bulk Tanks usagés, reconditionnés, vérifiés partout et garantis comme neufs. Moitié prix du neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULLE, 599 STE-THÉRÈSE, JOLIETTE, Tél.: 514 — 756-8793.

ATTENTION!!

AVIS aux Producteurs de Lait — "Bulk Tanks" très peu usagés, de toutes grandeurs, avec garantie, livraison partout à domicile. S'adresser à: MARIUS HENNAULT, 3750, NOTRE-DAME-DE-LOURDES, CTE JOLIETTE, Tél.: 514 756-2754.

ÉCUREUR hydraulique "Vincent"; Pompe agitatrice pour fosse à purin; Réservoir à purin. Estimation gratuite. H. VINCENT INC., ST-VALÉRIEN, CTE SHEFFORD, P. QUÉ. Tél.: 514-549-2212 - 2213 - 2321.

TRACTEUR FORD Diesel 2000, 1969 — Cabine Ford, servo-direction, pelle à neige, à sable, 250 heures d'ouvrage. \$3,270. — B. VERONNEAU, 467-0863.

TRACTEUR Ford, moteur reconstruit, hydraulique, chenilles incluses, très bon état; aussi Loader pour tracteur Case, pelle à neige et à sable. 666-3783, demander FRED.

ARRACHEUSE à betteraves à sucre John Deere No 223, à vendre, en très bon état. LUCIEN HARNOIS, ST-THOMAS JOLIETTE, — 753-3459.

BULK TANK "John Wood", capacité 400 gallons, 1 an d'usage. JEAN-EUDES CÔTÉ, 239 BAIEVILLE, CTE YAMASKA, Tél.: 783-6530.

TRACTEUR 65 Diesel, Massey-Ferguson, "multi-power" et "power steering". Tracteur John Deere 710 Diesel avec pelle en avant - Ford Jubilee avec pelle en avant - Pont avec 2 roues pour tracteur - Chaines à tracteur, de différentes grandeurs - Semoirs 13 et 15 disques, combinés et ordinaires, sur pneus et sur roues d'acier - Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: 787-2013.

"BULK TANK" Distributeur

DeLaval - Dari Kool - Milk Keeper - Zero - W.C. Wood - 200 à 650 gallons - Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: CAP SANTÉ, CTE PORTNEUF, Tél. 418 — 285-0199 (Fernand Lefebvre) Entrepôt chez Claude Amesse, St-Louis-de-Gonzague, Cte Beauharnois, Te: 514 371-3125.

BULK TANK "Coop Universal", capacité 60 bidons, 5 ans d'usage, à vendre. ADRIEN RINFRET, ST-ZOTIQUE, CTE SOULANGES, Tél.: 267-9472.

CHARRUE hydraulique Massey-Ferguson à 3 versoirs et Charrue à rigoles, dernier modèle. Le tout en parfait ordre. Tél.: 678-1063.

BULK TANK Wood, 2300 lb - Herse 24 roulettes, semi-hydraulique - Semeuse à drille Cockshutt, 11 roulettes - Tracteur Ferguson 20 85 - Tracteur Oliver 55 - Tél.: 454-2015.

DRAINEUSE usagée, marque Cleveland, en parfaite condition, sur pont de 36 po. de largeur. S'adresser à: NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC., NAPIERVILLE, QUÉ. Tél.: 514 — 245-3565.

BULK TANK De Laval, capacité 280 gallons, à vendre. Tél.: 658-2627 (Richelieu).

TRACTEUR International Super C - Tracteur Allis Chalmers, moteur arrière - Boîte camion, 16 pi. longueur - RÉJEAN TAILLEFER, 135 PETIT BOIS, CHOMEDEY, LAVAL - 681-0621.

BUICK LE SABRE 1969, tout équipé, 15,000 milles, très propre, à vendre. Téléphoner 438-2879.

BULK TANK 27 bidons, Tracteur International 434 avec pelle, modèle 1969, 800 heures d'ouvrage. Cause: Aéroport. RENÉ CARON, COTE NORD, STE-THÉRÈSE OUEST, -435-7995.

TRACTEUR Fordson avec pelle "Wynner Industrielle", à vendre. ANDRÉ GAUVIN, ST-THOMAS D'AQUIN (ST-HYACINTHE), Tél.: 796-3670.

TRACTEUR International Super C, équipé - Ferguson 20 85, équipé - Semeuse John Deere, 2 rangs - Dégermeuse à patates - GEORGES CARDINAL, 603 PRINCIPALE, STE-DOROTHÉE, Tél.: 689-5761.

CHEVROLET 1954 au complet, à sacrifier. Écrire à: CASE 343, 515 AVENUE VIGER, MONTREAL 132.

BULK TANK Woods, capacité 36 bidons, 5 ans d'usage, très propre. GILLES L'ARCHEVEQUE, 645, ST-SULPICE, CTE L'ASSOMPTION, Tél.: 837-4859.

TRACTEURS: Case 570, gaz, Massey-Ferguson 50, gaz, Ford 2000 avec loader Ford; David Brown 950 avec loader; David Brown 990, 1963, avec loader Cussion industriel; David Brown 990, 1968, seulement 1600 hrs; David Brown 990, 1969, seulement 700 hrs; avec loader D.B. avant; John Deere 420, gaz, Farmall M International avec pelle; Cockshutt 30, gaz, Projecteur Dion 42 po. par P.T.O.; Conditionneur = 2 Oliver, Ensilier et Souffleur usagés; Fourrière Gehl complète avec nez à blé d'Inde, barre de faux; Pick-Up pour Fourrière Dion; Tracteur David Brown ainsi que Machinerie Dion, New Holland, Georges White, Forano, en vente à des prix très avantageux. GARAGE PAUL-ANDRÉ FONTAINE INC., ST-HUGUES, CTE BAGOT, Tél.: 794-2130.

TRACTEUR Massey-Ferguson No 65, à vendre. TÉLÉPHONER. (ST-URBAIN) 427-5722.

ON DEMANDE

PAILLE — Grande quantité de paille demandée. GUY RICHER, COTEAU STATION, CTE SOULANGES, Tél.: 267-3301.

ACHETEUR et VENDEUR d'animaux de toutes sortes, de roulants de fermes et de troupeaux laitiers, avec ou sans quota industriel. JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE VILLAGE, CTE NICOLET, Tél.: 235-51.

ACHÈTERAIS 1,000 tonnes de foin vert 200 tonnes de paille. JEAN-GUY TESSIER, LAPRAIRIE, Tél.: 659-0814.

SERAIS acheteur d'une Combine à Patates, à 2 rangs — GILBERT ST-GERMAIN, VAL BARRETTE, R.R.1, CTE LABELLE.

ACHETEUR ET VENDEUR de troupeaux laitiers; avec ou sans roulant de ferme; avec quota ou sans quota. PHILIPPE PICHÉ, ST-SYLVERE, (NICOLET), 20-S-11.

POUSSINS, POULETTES

BONNIES — Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, poussins d'œufs bruns, poussins d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive et au printemps. Nous expédierons n'importe où par train (express). Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LTD., ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte et pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25, BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUÉ. Tél.: 514 — 669-3656.

16 RACES de poussins d'œufs blancs et d'œufs bruns, poussins de grill, d'un jour et démarrés, oisons White Embden, Large White X Pilgrim, Chinese, canetons Pekin, Rouen, Muscovies, faisans, dindonneaux, chapons 4 semaines, poulettes plus âgées, tous âges. Commandez maintenant. Catalogue illustré TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

TERRES À LOUER

TERRAIN 180 arpents, situé à 33 et 36 Ville Mercier, comté Châteauguay Idéal pour cultivateur ayant machinerie. Prix minime de \$1200 par année. TÉLÉPHONER: M. MIR, 697-4816.

VERGER, 150 pommiers, situé à Ville Mercier, Cte Châteauguay, à louer pour la saison, entretien commençant en mai, cueillette en septembre. Prix très raisonnable. TÉLÉPHONER: M. MIR, 697-4816.

TERRES À VENDRE

Terre à vendre ou à échanger - située à 2 milles de Victoriaville - 35 vaches - machinerie et tracteur - quota lait - avec ou sans roulant. Tél.: 752-6553

TERRA, 120 arpents, très bon rendement, troupeau laitier, quota lait nature, machinerie, près Trans-Canada, 993 GRAND RANG, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE.

PORCHERIE neuve ultra-moderne, en deux sections, près Cowansville. Cantons de l'Est. Capacité: près 500 truies. Avec ferme 40 acres, plus si désiré. Maison neuve. Offre raisonnable sera acceptée. Il faut vendre! PAUL GINGRAS, AGRO-NOME, 1396, RUE SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-2066.

BELLE terre, 130 arpents, située à 15 milles de Sorel, à St-Roch. TÉLÉPHONE: 785-5615 (après 5 hres p.m.).

LA FERME BARILÉE de Plessisville est à vendre, une des meilleures terres et des mieux situées du Québec; 250 acres avec constructions modernes pouvant loger et nourrir 150 bêtes, confortablement; située sur la route No 5, à la sortie de Plessisville, vers Princeville. Inutile d'écrire pour savoir prix et conditions. Tout dépendra du comptant dont vous aurez à disposer. Il faut s'adresser au Propriétaire: GEORGE GOGGIN, PLESSISVILLE, Tél.: 819 — 362-2195.

150 arpents, excellent pour maïs-grain; maison 9 pièces; granges; 500 érabes; 40 milles de Montréal. ROSE ROCHELLEAU, NOTRE-DAME STANBRIDGE, MISSISSOUI.

ST-PIE DFGUIRE (Yamaska), 225 arpents, très bonnes bâtisses; érabrière, 1300 chaudières; équipement complet. DONAT LETENDRE, 237, ST-LAURENT, C.P. 121, DRUMMOND.

TERRA, située à Iberville, tout près de la ville, à vendre sans roulant. Belle opportunité pour jardinage. Tél.: 347-1809 ou 346-6676.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à H. POLL, Courtier Spécialisé, 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

FERME, 550 arpents, 350 en culture (terrain plat); 3 résidences avec chauffage central; étable et abris; silo mécanique 20X 60 pi.; près Mont-Laurier; organisée pour bovins de boucherie. Comptant \$22,000. Balance à discuter. S'adresser à: FERME L'ÉPERON ENR., 5220 MONTANA, MONTREAL. Tél.: 274-4477.

FERME, 300 arpents, idéale pour élevage; avec ou sans roulant; silon neuf; maison confortable. Téléphoner. (MONTREAL) 849-3821.

TERRA, 90 arpents, tous cultivables, avec maison et bâtisses, à vendre. MME ROMUALD BEAUDOIN, 1691 BAS DE L'ASSOMPTION, CTE L'ASSOMPTION.

BELLE TERRE planche, 250 arpents, avec bâtisses; 4,000 balles de foin, près Rivière Nicolet; 1/2 mille de la Trans-Canada. Aussi maison, au village St-Léonard. LIONEL HOULE, ST-LEONARD D'ASTON, R.R.1, NICOLET. Tél.: 819 — 399-2825.

TERRA, avec ou sans roulant; Bulk Tank; Moulin à battre; Wagon sur pneus. Bois de sciage. ROLAND BÉLAND, ST-PAULIN, -268-5225.

TERRA, 232 arpents cultivables, sol excellent pour maïs. Maison 8 pièces, dépendances. 30 milles de Montréal. RENÉ SÉGUIN, LES CEDRES, (SOULANGES).

75 ARPENTS terre à jardinage, à louer - Camion Chevrolet 2 1/2 tonnes, à vendre. MME GEORGES VAILLANCOURT, 2160, RANG ST-FRANCOIS, DUVERNAY, QUÉ. Tél.: 661-1034.

TERRA, 154 arpents, maison, grange-étable, nettoyeur automatique, Latexier équipée, Bulk Tank, Machinerie, tracteurs. Avec ou sans roulant. Cause: Décès. MME URBAIN PLANTE, ST-CUTHBERT, CTE BERTHIER, Tél.: 836-3349.

FERME de 152 acres dont 102 en culture, avec maison, porcherie, grange-étable; située à St-André-Avellin, comté de Papineau. Ancienne propriété de M. Ghislain Berthiaume. S'adresser à: Guy-Daragon, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE ÉDIFICE DES POSTES, 5, RUE PRINCIPALE, C.P. 366, HULL, COMTE GATINEAU, P. QUÉ. Tél.: 992-3287 (Région 613).

2 TERRES bien bâties, franchises, plainches, sans roches, 200 arpents, 150 en culture, 50 en bois; avec ou sans roulant; Ste-Eulalie, Route 11, chemin d'asphalte; près route 34, Cause: Décès. MME BRUNO LETHCO, STE-EULALIE, (NICOLET), Tél.: 225-4521.

TERRA, 135 arpents, 15 milles de Montréal. Prix avantageux. TÉLÉPHONER: ST-PAUL L'ÉRMITE, 581-0614.

TERRA, 315 arpents, 110 cultivables. Quota 180,000 lb. Machinerie. STE-EULALIE, CTE NICOLET. Tél.: 225-4468.

TERRA, 180 acres en culture; bonne maison, grange-étable, laiterie; 32 vaches laitières; Quota 9,150 lb gras, lait industriel; toute machinerie nécessaire pour culture. Vendons en bloc, prix à sacrifier: \$27,000. — Cause: Santé. — ROGER BÉLANGER, STE-GERTRUDE, ABITIBI-EST, Tél.: (819) 732-4172.

TERRES DEMANDÉES

ECHANGERAI 2 maisons, valeur municipale Ville de Laval \$22,500. — valeur réelle \$28,000. — avec première hypothèque \$6,000. — pour terre avec maison, bâtiments — 366 milles de Montréal. Écrire informations et détails à: J. GERVAIS, 15, TERRASSE CHATEL, VILLE DE LAVAL.

FERME abandonnée demandée, rayon d'environ 100 milles de Montréal. Avec maison et bâtiments. JEAN-LOUIS PLOURDE, 11,850 EDGER, MONTREAL 461, Tél.: 324-5445.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 23 MARS 1971

Le prix du poulet à griller et à rôtir payé aux producteurs s'est affermi en raison d'une diminution dans les approvisionnements. Le marché du dindon a continué d'être ferme pour toutes les pesanteurs.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43¢-44¢
5 lb et moins de 6	42¢
4 lb et moins de 5	33¢-34¢
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	31¢-32¢
POULES	
6 lb et plus	33¢-35¢
5 lb et moins de 6	33¢-35¢
4 lb et moins de 5	33¢-35¢
Moins de 4 lb	nil
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	36¢-38¢
10 lb et moins de 16	37¢-39¢
16 lb et plus	38¢-39¢
Canards	59¢-61¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	22¢
6 lb et moins de 7	21¢
5 lb et moins de 6	18¢
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	17¢
POULES	
7 lb et plus	11¢
6 lb et moins de 7	9¢
5 lb et moins de 6	7¢
Moins de 5 lb	4¢
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	22¢
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	nil

OEUFS

Prix payés aux producteurs
le 16 mars 1971

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto	
A-Extra-Gros	16¢-21¢ 24¢-27¢
A-Gros	15½¢-20¢ 23¢-26¢
A-Moyens	11¢-15¢ 16¢-19¢
A-Petits	06¢-08¢ 09¢-11¢
A-Pee-Wee	02¢-04¢ 04¢-08¢

Prix des oeufs aux distributeurs
en vigueur
du 22 au 28 mars
inclusivement

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	41.0¢
A-Gros	38.5¢
A-Moyens	32.5¢
A-Petits	28.0¢
A-Pee-Wee	20.5¢

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 19 mars 1971

Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	2.87	2.86	3.02
ORGE	2.87	nil	2.83
AVOINE	2.79	nil	2.79
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	3.00	3.02	3.11
F.A.B. Track - Par wagon complet			
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 2 C.E.)	3.05	nil	3.28

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate

Source: Office Canadien des Provenades (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,
lundi, le 22 mars 1971

Porcs	23.40-24.20 (moyenne) 24.05
Truies	15.90 (moyenne) 15.90

Prix payés à TORONTO,
la semaine dernière

Porcs	23.25-24.55 (moyenne) 24.18
Truies	15.65-18.30 (moyenne) 16.92

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 22 mars 1971

FRUITS

POMMES: Cortland 2.50 - 2.75, Mc Intosh 3.00/bois-seau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50 - 1.75/50 lb.
CAROTTES: 1.75 - 2.00/50 lb, 2.75 - 3.00/cellos de 24 x 2 lb ou 10 x 5 lb.
CHOUX: Verts 2.25 - 2.50/50 lb, suivant la grosseur et la qualité.
OIGNONS: 1¼ à 2½ po. 1.40 - 1.60, 2½ à 3¼ po. 2.00 - 2.25/50 lb, 2.50 - 2.75/24 cellos de 2 lb, rouges 2.00 - 2.50/50 lb.
PANAI: 3.00 - 3.25/12 cellos de 2 lb.
POIREAUX: 1.50 - 1.75/doz.
RUTABAGA: 1.00 - 1.25/50 lb.
PATATES: 1.20 - 1.25/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

PATATES: Québec 1.20 - 1.25/50 lb, I.P.E. jumbo 1.55/50 lb, 0.38 - 0.40/10 lb. N.B. 1.30 - 1.35/50 lb, 0.31 - 0.32/10 lb, Idaho Russet 6.25/90 à 100.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
LE 23 MARS 1971

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64¢, 93, 65¢. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65¢.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 24¢ à 27¢ Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 23½¢ à 24½¢. Aliments du bétail, sacs, 22¢ à 23¢.

Poudre de lait de beurre, bétail 19½¢.

Poudre de petit lait .06½¢ à .07¢.

Caséine 30 mailles nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 8.75.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 90¢.

Prix du fromage: blanc 52¢; coloré 52.3¢.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les réceptions au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 22 mars 1971: 400 bovins, 302 veaux, 8 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient légèrement inférieures à celles de lundi dernier et se composaient de 96 bouvillons, 291 taures et vaches ainsi que de 13 taureaux. Toutes les classes étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés, lundi, étaient entièrement stables comparés à ceux obtenus lundi dernier.

Composés surtout de veaux de qualités commune et moyenne, les arrivages, lundi, étaient eux aussi moins nombreux que ceux de lundi dernier. La demande était bonne pour toutes les catégories et le marché était passablement actif. Alors que les veaux de bonne qualité rapportaient des prix stables, les autres catégories rapportaient des prix légèrement inférieurs à ceux de lundi dernier.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix. Agneaux et moutons: aucune réception.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 22 mars 1971: 390 bovins, 988 veaux, 5 porcs, 4 agneaux et moutons.

Moins nombreuses que celles de lundi dernier, les réceptions de bovins se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché s'est maintenu actif et toutes les classes étaient en demande. Les offres peu nombreuses de bouvillons et taures rapportaient des prix stables comparés aux prix obtenus lundi dernier tandis que les prix payés pour les vaches et les taureaux variaient de stables à très fermes.

Des veaux de qualités commune et moyenne formaient la majeure partie des arrivages, lundi, lesquels étaient plus nombreux que ceux de lundi dernier. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les prix payés, lundi, pour les diverses catégories étaient plus ou moins stables comparés à ceux de lundi dernier.

Trop peu de réceptions de porcs, agneaux et moutons pour établir des prix.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	33.00-33.25
Bons	31.75-32.75
Moyens	29.50-31.25
Communs	23.75-29.25

VACHES

Les meilleures	23.00-24.00
Bonnes	22.00-22.75
Moyennes	20.00-21.75
Communes	18.75-19.75
Très communes	15.00-18.50

TAUREAUX

Bons	25.50-26.25
Ventes jusqu'à	30.00
Communs et moyens	22.75-24.75

TAURES

Choix	26.00-27.75
Bonnes	nil
Moyennes	24.25-24.75
Communes	21.50-23.00

VEAUX DE LAIT

Bons	42.00-45.00
Ventes jusqu'à	47.00
Moyens	36.00-41.50
Communs	22.50-35.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	28.75-29.25
Communs	24.75-28.00

VACHES

Les meilleures	23.50-24.50
Bonnes	21.75-23.00
Moyennes	20.25-21.50
Communes	18.25-20.00
Très communes	13.00-18.00

TAUREAUX

Bons	25.50-28.00
Ventes jusqu'à	29.50
Communs et moyens	20.00-25.00

TAURES

Choix	26.00
Bonnes	25.00
Moyennes	23.50-24.00
Communes	20.00-22.75

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-44.00
Ventes jusqu'à	47.00
Moyens	36.00-40.50
Communs	23.00-35.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

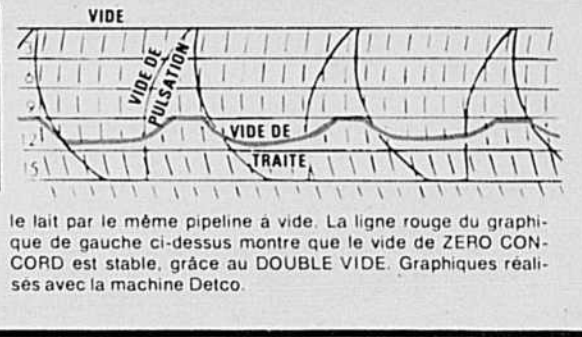
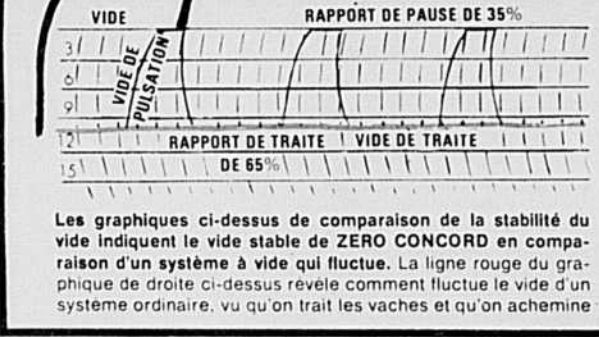
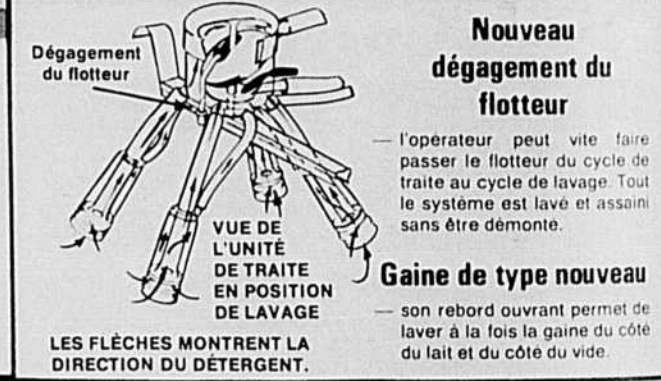
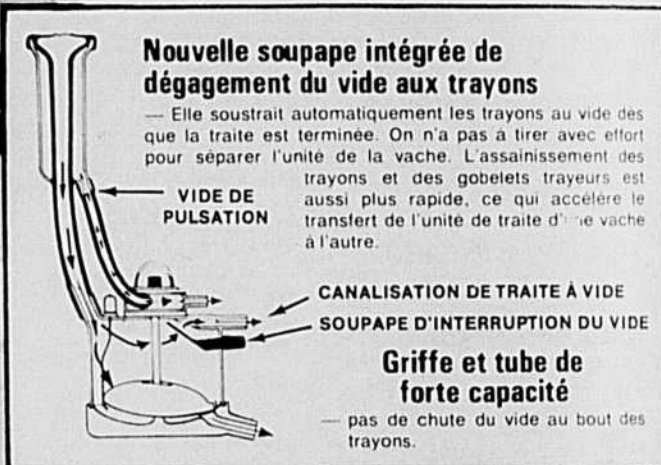
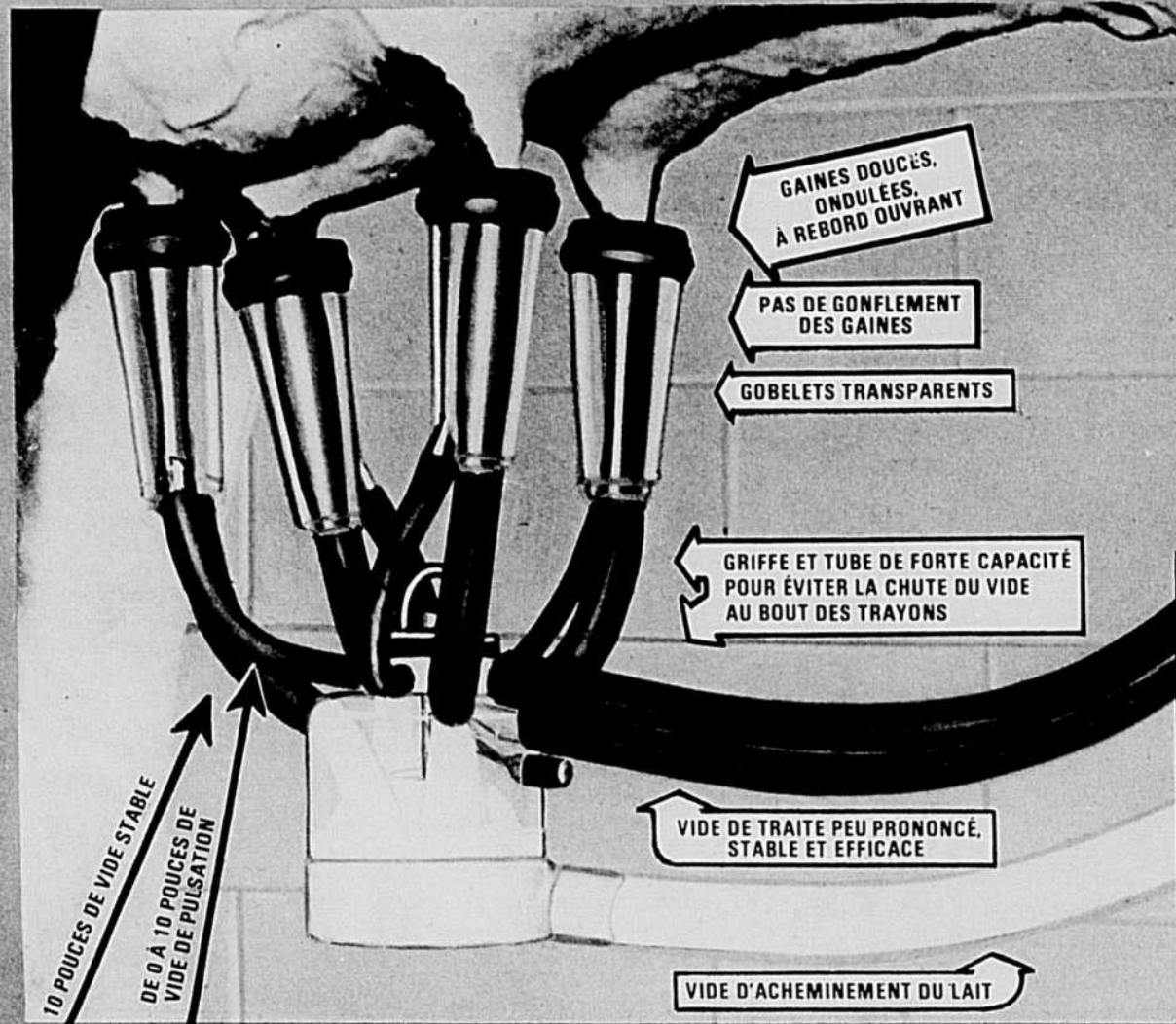
Bons	aucun
Communs	aucun

VOICI LE NOUVEAU MODÈLE DES ANNÉES 70 DU SYSTÈME DE TRAITE Zero Concord

le seul qui garantit un vide stable de traite au trayon - au salon de traite ou à l'étable ordinaire - avec pipeline bas ou élevé, court ou long - sans injection d'air dans les unités de traite pour acheminer le lait!

NOUVEAU MODÈLE
DES ANNÉES 70
SYSTÈME DE TRAITE
Zero Concord
à pipeline et double vide
— avec "Cow Monitor"

Seuls le vide stable et l'absence d'injection d'air permettent d'espérer jusqu'à 65% de réduction des leucocytes — une hausse de 20% de la production de lait — et la prévention de la rancidité.



La mammite est fort coûteuse et fait perdre aux éleveurs des États-Unis, selon les estimations, de \$400 à \$500 millions par année, soit \$23 par vache. De plus en plus d'experts en hygiène animale s'entendent à dire que bien des blessures aux trayons et au pis, qui ont contribué à propager la mammite, sont dues à la traite sous vide instable.

Si la mammite vous vole de l'argent, renseignez-vous sur le nouveau système de traite à pipeline et double vide ZERO CONCORD des années 70. Il associe une trayeuse révolutionnaire à pipeline et le refroidisseur en vrac entièrement automatique et à vide ZERO. Il est conçu spécialement pour traire avec un vide sûr et stable, afin de prévenir les blessures au pis et aux trayons que cause l'instabilité du vide de traite.

Le vide sûr et stable de ZERO CONCORD au bout des trayons est rendu possible par le nouveau principe scientifique breveté de ZERO... le DOUBLE VIDE... un premier vide traite les vaches et l'autre, entièrement différent, achemine le lait par un pipeline distinct au refroidisseur en vrac à vide. Avec le double vide, inutile d'injecter de l'air dans les unités de traite pour acheminer le lait, comme cela s'impose dans les trayeuses ordinaires.

Le DOUBLE VIDE élimine aussi une cause importante de rancidité et de mauvais goût du lait en empêchant l'agitation de l'air et le moussage du lait dans le pipeline. Nul air contaminé ne peut se mélanger au lait.

Bien des organes deviennent inutiles — quelle économie! Avec le DOUBLE VIDE, nul besoin de pompe à lait, de dispositif de dégagement et d'autres organes coûteux.

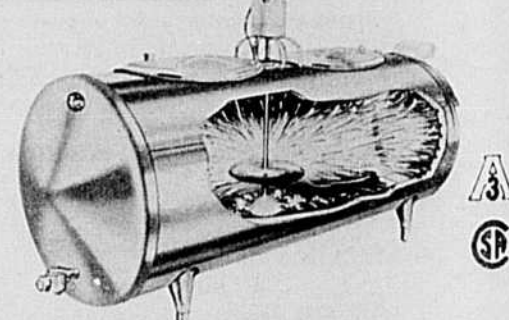
En plus des avantages du DOUBLE VIDE, le modèle Zero Concord des "années 70" vous offre une unité de traite nouvelle, compacte et simple, de forte capacité. Faite d'une nouvelle substance légère, solide et transparente qui vous laisse voir la traite, elle comporte une robuste base d'acier inoxydable. La griffe, les gaines et les gobelets de conception révolutionnaire possèdent les avantages illustrés et décrits ci-dessus.

Le nettoyage et l'assainissement automatiques intégrés et visibles à bouton-poussoir sont un autre atout primordial du modèle des années 70. Cela s'applique non seulement au pipeline à vide d'acheminement du lait et aux autres surfaces en contact avec le lait, mais au pipeline à vide de traite, aux pulsateurs et même à l'extérieur des gaines et à l'intérieur des gobelets. Le broyage est limité au minimum.

Et voici un autre avantage exclusif — le COW MONITOR. Il indique la production et l'état de santé de chaque vache à chaque traite.

Renseignez-vous à fond en écrivant ou en rendant visite à la COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, Dép. 776-CP, C.P. 219, 10, rue Laval, Granby, Québec.

LE REFROIDISSEUR EN VRAC ENTièrement AUTOMATIQUE ZERO est un élément important du système complet de traite ZERO CONCORD.



Le laveur automatique breveté et entièrement intégré SPATTER-SPRAY à bouton-poussoir nettoie le refroidisseur automatiquement.

RENSEIGNEZ-VOUS À FOND; POSTEZ LE COUPON!

ZERO MFG. Co., a.s. de LA TERRE DE CHEZ NOUS, dép. 776-CP, 515, avenue Viger, Montréal 132, Québec; ou bien LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, dép. 776-CP, C.P. 219, 10, rue Laval, Granby, Québec.

Veillez me renseigner à fond sur le nouveau modèle des années 70 du système de traite à pipeline et double vide ZERO CONCORD avec Cow Monitor. Je suis intéressé à ce système pour:

Salon de traite Étable ordinaire Refroidisseur en vrac seulement

Nom

Marque de la trayeuse actuelle Son âge

Marque du bassin refroidisseur actuel Son âge

Dimensions de la laiterie Nombre de bêtes

Adresse Téléphone

Ville Prov.

ZERO MANUFACTURING CO. • 776-CP Duncan Ave. • Washington, Mo. 63090 USA

Zero Concord — DU TRAYON AU RÉSERVOIR!

C-16F